



FRANÇAIS

LANGUE SECONDE – IMMERSION

11 ET 12

Ensemble de ressources intégrées 1997

Droits réservés © 1997 Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle de la Colombie-Britannique.

Avis de droit d'auteur

Il est interdit de reproduire ce document, en tout ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris la mémorisation, la reproduction, l'exécution et la transmission électroniques, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la province.

Avis de droits de propriété

Ce document contient des informations confidentielles pour la province et couvertes par des droits de propriété. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.

La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les administrateurs, par les organismes faisant partie du Educational Advisory Council et identifiés dans l'arrêté ministériel, et par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la Loi scolaire (*School Act*).

PRÉFACE : COMMENT UTILISER CET ENSEMBLE DE RESSOURCES INTÉGRÉES

Préface	III
---------------	-----

INTRODUCTION — FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION 11 ET 12

Introduction	1
Raison d'être	1
Caractéristiques de l'expérience immersive	2
L'enseignement de la langue en immersion	3
Composantes du programme	5
Stratégies d'enseignement proposées	9
Intégration des considérations communes à tous les programmes	9
Stratégies d'évaluation proposées	10
Ressources d'apprentissage	11

LE PROGRAMME DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION 11 ET 12

11 ^e année	14
12 ^e année	32

ANNEXES — FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION 11 ET 12

Annexe A : Résultats d'apprentissage prescrits	A-2
Annexe B : Ressources d'apprentissage	B-3
Annexe C : Considérations communes à tous les programmes	C-3
Annexe D : Mesure et évaluation	D-3
Annexe E : Remerciements	E-3

Afin d'éviter la lourdeur qu'entraînerait la répétition systématique des termes masculins et féminins, le présent document utilise le masculin pour désigner ou qualifier des personnes. Les lectrices et les lecteurs sont invités à tenir compte de ce fait lors de la lecture du document.

Cet Ensemble de ressources intégrées (ERI) fournit une partie des renseignements de nature générale dont les enseignants auront besoin pour la mise en oeuvre du cours. L'information contenue dans cet ERI est aussi accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.est.gov.bc.ca/frenchprog/eri>

L'INTRODUCTION

L'introduction fournit des renseignements généraux sur les cours de Français langue seconde en immersion de 11^e et 12^e années et en précise les points particuliers et les exigences spéciales. Elle décrit en outre la raison d'être du sujet — pourquoi on enseigne le Français langue seconde dans les écoles de la Colombie-Britannique — et en explique les composantes.

LE PROGRAMME DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION 11 ET 12

Le programme provincial officiel pour les cours de Français langue seconde en immersion de 11^e et 12^e années est articulé autour des *composantes du programme*. Le corps de cet ERI est constitué de quatre colonnes qui fournissent de l'information sur chacune de ces composantes. Ces colonnes décrivent les éléments suivants :

- les résultats d'apprentissage prescrits dans la province pour les cours de Français langue seconde – immersion 11 et 12
- les stratégies d'enseignement proposées pour atteindre ces résultats
- les stratégies d'évaluation proposées pour déterminer dans quelle mesure les élèves ont atteint ces résultats
- les ressources d'apprentissage recommandées pour la province

Résultats d'apprentissage prescrits

Les *résultats d'apprentissage prescrits* constituent les normes de contenu du programme d'études provincial. Ils précisent les connaissances, les idées de fond, les concepts, les compétences, les attitudes et les enjeux pertinents à chaque matière. Ils expriment ce que les élèves d'une classe donnée sont censés savoir et faire. Clairement énoncés et exprimés de telle sorte qu'ils soient mesurables, ils commencent tous par l'expression : «L'élève pourra...». Les énoncés ont été rédigés de manière à faire appel à l'expérience et au jugement professionnel de l'enseignant au moment de la préparation de cours et de l'évaluation. Les résultats d'apprentissage sont des points de repère qui permettront l'utilisation de normes critérielles de performance. On s'attend à ce que le rendement des élèves varie par rapport aux résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement des élèves en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent du jugement professionnel de l'enseignant, qui se fonde sur les directives provinciales.

Stratégies d'enseignement proposées

L'enseignement fait appel à la sélection de techniques, d'activités et de méthodes qui peuvent être utilisées pour répondre aux divers besoins des élèves et pour présenter le programme d'études officiel. L'enseignant est libre d'adapter les stratégies d'enseignement proposées ou de les remplacer par d'autres qui, à son avis, permettront à ses élèves d'atteindre les résultats prescrits. Ces stratégies ont été élaborées par des enseignants spécialistes et généralistes en vue d'aider leurs collègues; elles ne constituent que des suggestions.

Stratégies d'évaluation proposées

Les stratégies d'évaluation proposent diverses idées et méthodes permettant de documenter le rendement de l'élève. Certaines stratégies d'évaluation se rapportent à des activités précises, tandis que d'autres sont d'ordre général. Ces stratégies ont été élaborées par des enseignants spécialistes et généralistes en vue d'aider leurs collègues; elles ne constituent que des suggestions.

Ressources d'apprentissage recommandées pour la province

Les ressources d'apprentissage recommandées pour l'ensemble de la province ont été examinées et évaluées selon des critères rigoureux par des enseignants de la Colombie-Britannique, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Ces ressources comprennent généralement le matériel destiné aux élèves, mais on y trouve aussi de l'information destinée principalement aux enseignants. On invite les enseignants et les districts scolaires à choisir les ressources d'apprentissage qu'ils estiment les plus pertinentes et les plus utiles à leurs élèves et à y ajouter le matériel et les ressources approuvées localement. Les ressources *recommandées* dans la section principale du présent ERI sont celles qui traitent en profondeur de parties importantes du programme d'études ou celles qui appuient de façon précise une section particulière du programme. L'Annexe B présente une liste complète des ressources recommandées à l'échelon provincial pour étayer ce programme d'études.

LES ANNEXES

Une série d'annexes fournit de l'information complémentaire sur le programme d'études et des ressources supplémentaires pour l'enseignant.

- L'**Annexe A** contient la liste des résultats d'apprentissage prescrits pour chaque classe.
- L'**Annexe B** contient une liste des ressources d'apprentissage recommandées par le Ministère pour ce programme d'études; à chaque titre correspond une annotation relative à la ressource. Cette liste est mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles ressources sont évaluées.
- L'**Annexe C** décrit les grilles appliquées à l'ensemble du programme d'études pour garantir que tous les éléments de l'ERI tiennent compte de questions telles que l'égalité des sexes, l'égalité d'accès et l'intégration de thèmes particuliers.
- L'**Annexe D** contient des renseignements utiles pour les enseignants sur la politique provinciale d'évaluation et de transmission des résultats. Elle contient des modèles d'évaluation critérielle basés sur des résultats d'apprentissage.
- L'**Annexe E** mentionne et remercie les personnes et les organismes qui ont pris part à l'élaboration de cet ERI.

PRÉFACE : COMMENT UTILISER CET ENSEMBLE DE RESSOURCES INTÉGRÉES (ERI)

Classe → 11^e ANNÉE • Langue et communication (Expression personnelle et interaction)

Composante et sous-composante

Résultats d'apprentissage prescrits

La colonne de l'ERI consacrée aux résultats d'apprentissage prescrits énumère les résultats qui se rapportent particulièrement à chaque composante ou domaine du programme. Ces résultats facilitent aux enseignants la préparation de leurs activités quotidiennes.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

L'élève pourra :

- interagir spontanément dans les situations où le français est parlé
- s'exprimer en évitant consciemment les anglicismes les plus courants
- remplacer des mots et corriger des structures de phrase au besoin pour que le langage soit précis et le message clair

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Une fois par semaine, assigner à un élève différent la responsabilité de relever un sujet d'actualité dans un journal, une émission ou une revue. Cet élève prépare un bref compte rendu qu'il présente au tableau, sur une affiche ou à l'aide d'un rétroprojecteur. Les élèves lisent ce rapport et s'expriment sur le sujet. Par la suite, les élèves devront parler des défis rencontrés au cours de cette expérience communicative. Les encourager à expliquer les stratégies utilisées pour éviter les anglicismes et à développer dans leur journal des stratégies à suivre pour améliorer leur façon de s'exprimer.
- Faire simuler par les élèves une situation d'entrevue significative telle que postuler pour un emploi de fin de semaine. En petits groupes, ils développent ensemble cinq ou six questions à poser durant l'entrevue. Ensemble, ils devront réviser leurs questions, remplacer des mots et corriger les structures de phrases. Voir à ce que les élèves vérifient la précision de la langue et des questions, tout en tenant compte du ton formel de la situation. Par la suite, les regrouper en paires pour qu'ils puissent s'interviewer à tour de rôle en adaptant leur niveau de langue et leur conversation à la situation et à leur rôle. Les encourager à faire appel à un éventail de moyens tels que paraphrases, synonymes, prononciation, reformulations, autocorrection et gestes afin de préciser le message et d'éviter les anglicismes. Faire suivre d'une session de partage de leurs impressions. Leur demander d'apporter des suggestions afin d'améliorer leur performance orale.
- Proposer aux élèves de choisir un artiste ou un auteur connu. Ils devront en faire un portrait physique, moral et professionnel afin de présenter leur personnage à la classe. Les informer qu'ils doivent être en mesure de répondre spontanément et clairement aux questions posées par la classe. Les encourager à observer les réactions du groupe et à recourir à diverses stratégies afin de communiquer leurs idées aussi efficacement que possible. Faire une objectivation de l'efficacité de la communication.

Stratégies d'enseignement proposées

Les stratégies d'enseignement proposées dans cet ERI mentionnent plusieurs approches, dont le travail collectif, la résolution de problèmes et le recours à des outils technologiques. Les enseignants devraient y voir des exemples qu'ils peuvent modifier selon le niveau d'avancement de leurs élèves.

Classe → 11^e ANNÉE • Langue et communication (Expression personnelle et interaction)

Composante et sous-composante

Stratégies d'évaluation proposées

Les stratégies d'évaluation proposées dans cet ERI offrent une quantité d'approches diverses pour la mesure des résultats d'apprentissage. Les enseignants devraient les considérer comme des exemples qu'ils peuvent modifier selon leurs besoins propres et leurs objectifs d'enseignement.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Afin d'aider les élèves à évaluer leurs questions d'entrevue et à les parfaire, fournir des phrases incitatives comme celles-ci :
 - Qu'est-ce que cette question révèle sur toi, sur ta connaissance du sujet et sur ta maîtrise du français?
 - Pourrait-elle être mal comprise? Comment pourrais-tu la rendre plus claire?
 - Dans chacune de tes questions, trouve au moins deux mots ou expressions qui pourraient se formuler de plus d'une façon. Laquelle convient le mieux à tes objectifs? Pourquoi?
- Dresser avec les élèves une brève liste de critères qui serviront à l'évaluation des interactions spontanées (p. ex. discussions plénières; jeux de rôle) par l'enseignant et par les pairs, ainsi qu'à l'autoévaluation. Ces critères pourraient permettre d'évaluer notamment si l'élève :
 - présente ses idées clairement et efficacement
 - étaye son point de vue de raisons logiques, d'exemples et de détails
 - réagit aux idées des autres par des questions ou des idées pertinentes
 - fait appel à diverses stratégies pour soutenir l'interaction et éviter les anglicismes (p. ex. reformulation; emploi de synonymes; répétition de mots utilisés par d'autres pour énoncer sa question)
 - a recours à un langage précis et varié
 - s'exprime avec facilité; prononce correctement la plupart des mots
 - choisit les bons temps de verbes, de manière constante
- Pendant la présentation des portraits consacrés aux vedettes ou aux artistes, noter et encourager les signes indiquant que les présentateurs s'efforcent de tenir compte de la réaction de l'auditoire. Ces signes pourraient être les suivants :
 - reformuler des idées complexes
 - fournir des éclaircissements à l'aide de synonymes et d'exemples
 - effectuer des enchaînements d'idées à l'aide de mots tels que *malgré tout*, *cependant*, *de plus, car*

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

Imprimé

- Apprendre la démocratie
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- En scène, tout le monde!
- Explorations - 3^e édition
- Sachez parler en public
- Solstice

DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

Ressources d'apprentissage recommandées

La colonne des ressources d'apprentissage recommandées dans cet ERI énumère les ressources recommandées dans la province pour atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. L'Annexe B de cet ERI contient une liste plus complète de ces ressources, qui décrit brièvement la ressource, mentionne son support médiatique et donne les coordonnées de son distributeur.

Cet Ensemble de ressources intégrées décrit le programme d'études officiel de la Colombie-Britannique pour les cours de Français langue seconde en immersion de 11^e et 12^e années.

Cet ERI est basé sur :

- a) Les documents suivants, publiés en 1993 en Colombie-Britannique :
- *L'Art du langage en immersion française – Cadre conceptuel*
 - *L'Art du langage en immersion française – Document d'appui*
 - *L'Art du langage en immersion française – Document de recherche*
- b) Le *Cadre commun des résultats d'apprentissage du Consortium de l'Ouest canadien pour le Français langue seconde en immersion de la maternelle à la 12^e année* (1996).

L'élaboration de cet ERI s'est inspirée des principes suivants :

- L'élève doit participer activement à son apprentissage.
- Chacun apprend à sa manière et à son rythme.
- L'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif.

RAISON D'ÊTRE

Le but du programme de Français langue seconde en immersion est d'offrir à l'élève l'occasion d'acquérir la compétence langagière nécessaire en français pour pouvoir interagir avec confiance dans les milieux où cette langue est parlée et valorisée.

Le développement d'une compétence communicative en français permet à l'élève de s'enrichir à titre d'individu bilingue sur les plans langagier, personnel, social et culturel. L'apprentissage d'une langue seconde lui permet d'explorer les possibilités de communiquer des émotions, des idées et des connais-

sances et d'établir des liens avec les autres. Il lui fournit, en outre, des moyens d'explorer les réalités de sa propre culture, celles de ses pairs et celles du monde francophone de manière à ce qu'il puisse reconnaître ses propres forces et valeurs et celles des autres.

Apprendre le français en immersion au Canada offre à l'élève l'occasion d'explorer et de mieux comprendre différentes cultures francophones. Cet apprentissage lui ouvre l'esprit et lui fait voir le fait français et les autres communautés culturelles de manière positive. C'est un but particulièrement important pour les jeunes en Colombie-Britannique, province qui se distingue de plus en plus par sa diversité ethnique, culturelle et linguistique.

L'apprentissage du français langue seconde en immersion donne à l'élève l'occasion :

- d'acquérir les connaissances, les processus d'apprentissage, les capacités et les attitudes nécessaires pour communiquer en français de façon efficace et avec confiance
- d'acquérir une connaissance, une compréhension et une appréciation de la langue française à travers les contextes culturels de cette langue, afin de mieux comprendre les communautés francophones et leurs cultures ainsi que sa propre culture et celle des autres
- d'acquérir une connaissance, une compréhension et une appréciation des oeuvres écrites, orales et visuelles d'expression française
- d'explorer son potentiel dans les domaines de l'apprentissage de la langue, de la pensée critique et de l'expression de soi

Un élève ayant terminé son éducation secondaire au programme d'immersion en français est à même de poursuivre ses études dans un établissement postsecondaire francophone ou d'accepter un emploi dans un milieu de travail francophone ou bilingue.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPÉRIENCE IMMERSIVE

En immersion, l'élève apprend le français non seulement par l'étude de la langue en soi, mais aussi par le biais de toutes les matières étudiées. Ainsi, le programme de Français langue seconde en immersion s'étend en principe à l'ensemble des programmes d'études.

En immersion, l'acquisition de la langue s'opère à mesure que l'élève communique ses expériences, ses sentiments et ses pensées et lorsqu'il cherche à comprendre le monde et l'information qui l'entourent. L'élève en immersion est amené à explorer en français le monde qui l'entoure au moyen de diverses stratégies : observer, interroger, formuler des hypothèses, évaluer, exprimer des opinions, résoudre des problèmes et s'informer. La pédagogie est avant tout centrée sur l'élève et organisée autour d'activités d'apprentissage coopératif où les élèves sont encouragés à interagir, à négocier le sens et la forme des messages et à mettre en oeuvre des stratégies communicatives en français.

L'enseignant trouvera de nombreuses illustrations de la pédagogie en classe d'immersion dans les documents publiés par le ministère de l'Éducation :

- *L'Art du langage en immersion française – Document de recherche*, 1993 (CG 0315)
- *L'Art du langage en immersion française – Document d'appui*, 1993 (CG 0314)
- *La réflexion en classe, Vol. 1*, 1994 (RB 0036)
- *La réflexion en classe, Vol. 2*, 1994 (RB 0035)

Le rôle de l'enseignant

Dans la classe d'immersion, l'enseignant joue un rôle primordial dans le développement langagier et cognitif de l'élève. L'enseignant sert de modèle langagier et adopte le rôle de

facilitateur et de médiateur entre l'interlangue de l'élève et le français.

Le support langagier offert par l'enseignant constitue un échafaudage qui permet à l'élève de communiquer à un niveau qui dépasse légèrement son niveau du moment pour l'amener à réaliser son potentiel. Au fur et à mesure que l'élève apprend les stratégies nécessaires pour communiquer, le support de l'enseignant s'estompe. C'est à ce moment-là que l'enseignant doit cerner le défi langagier suivant et construire un nouvel échafaudage afin d'assurer le perfectionnement continu de l'élève. Au cours de ce processus, l'enseignant doit amener l'élève à développer les stratégies qui lui permettront de concevoir et de clarifier son message, d'entretenir une conversation, de coopérer dans son travail et de contrôler son progrès.

L'apprentissage réussi de la langue seconde repose également sur la création d'un climat socioaffectif positif, où l'élève est encouragé à prendre des risques, à relever des défis et à devenir de plus en plus autonome. Il est donc nécessaire de créer dans la salle de classe un milieu stimulant qui permet à l'élève d'évoluer dans une atmosphère de confiance et de respect. C'est dans un tel climat que l'élève parvient à prendre des risques et à s'épanouir aux niveaux intellectuel, esthétique, affectif, social et langagier.

Les élèves de langue seconde en immersion

Au début de son apprentissage en immersion, l'élève doit relever de grands défis dans ses expériences communicatives. Sa connaissance de la langue étant limitée, il a besoin de développer suffisamment d'assurance pour pouvoir exprimer des idées complexes et personnelles en français.

Au fur et à mesure qu'il avance dans ses études, ses besoins en matière de communi-

cation deviennent plus sophistiqués et dépassent parfois ses compétences et ses connaissances en français. Il entretient une lutte constante entre son niveau de performance langagière et celui de ses connaissances langagières. Il lui faut alors chercher un équilibre entre aisance d'expression et précision du langage. Selon les circonstances et les besoins de communication, il se concentrera plus spécifiquement sur la nécessité de communiquer couramment ou correctement. Simultanément, il est important qu'il garde sa confiance en lui et qu'il soit bien conscient que ses difficultés à s'exprimer en français sont dues à la complexité et à la diversité de ce qu'il veut exprimer et non à un appauvrissement de ses connaissances langagières. Ceci est particulièrement vrai pour l'élève du secondaire qui traverse parfois une période critique où il se pose des questions sur ses progrès en français et remet en question l'effet de l'immersion sur son rendement scolaire.

Les élèves présentant des besoins particuliers

Le programme d'immersion favorise l'insertion scolaire : il est ouvert à tous. De ce fait, il faut tenir compte de certaines réalités dans l'organisation de l'enseignement :

- Les élèves d'immersion en français proviennent de milieux et de cultures tout aussi divers que ceux du programme anglais. Ils ont des antécédents disparates (expérience, apprentissage suivi jusque là, acquisition d'autres langues).
- Certains élèves présentent des défis particuliers (difficultés d'apprentissage, douance) qui nécessitent l'adaptation du programme d'études ou encore l'appui de services spécialisés tels que l'orthopédagogie.
- Les élèves se situent tous à des étapes différentes dans leur développement et réalisent les résultats visés en faisant appel à diverses formes d'intelligence.

Il est important de noter que la plupart des élèves en immersion qui présentent des besoins particuliers progressent au même rythme que s'ils étaient dans un programme anglais. En fait, il peut être particulièrement bénéfique pour un jeune en difficulté d'apprentissage d'être en immersion. Tout d'abord, le fait d'être bilingue représente pour lui un succès dont il peut être fier et qui stimule son estime de soi. De plus, l'apprentissage de la langue par le biais du contenu semble particulièrement bien convenir aux élèves en difficulté d'apprentissage.

L'Annexe C propose des stratégies pour intégrer dans la classe les élèves présentant des besoins particuliers.

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE EN IMMERSION

L'enseignement immersif est basé sur le principe que l'acquisition de la langue est favorisée par des situations d'apprentissage significatives et interactives. L'élève apprend le français en l'utilisant dans des situations de communication réelle et dans des activités centrées sur l'accomplissement de tâches. Toute activité planifiée par l'enseignant devrait avoir un but clair et significatif pour les élèves. Il devrait y avoir de nombreuses occasions pour la collaboration et l'interaction.

L'Art du langage en immersion française (Document d'appui et Document de recherche) décrit ce qui peut constituer des situations d'apprentissage significatives et interactives.

Le processus de lecture

En lisant, l'élève extrait le sens d'un message en fonction d'une intention bien particulière. Il doit s'appuyer sur toute une gamme de stratégies pour orienter sa lecture (faire appel à ses connaissances antérieures, prédire le contenu, etc.). Il doit également développer un répertoire de stratégies pour soutenir sa compréhension durant la lecture et pour vérifier ensuite sa compréhension du message.

Le processus d'écriture

Dans sa langue seconde, comme dans sa langue première, il est important que l'élève écrive selon une intention précise de communication, dans des situations réelles de communication. Les étapes du processus d'écriture comprennent généralement :

- le choix des informations et des idées
- l'organisation des informations et des idées
- la rédaction du premier brouillon
- la vérification (orthographe des mots, structure des phrases, ponctuation, orthographe grammaticale, etc.)
- la mise au point et la publication

Ce processus n'est pas linéaire. Il est plutôt récursif : il est permis de revenir en arrière, de réviser ou de reprendre certaines étapes.

Il est important de souligner que les connaissances et les techniques de l'étape de vérification font partie intégrante du processus d'écriture, mais elles ne constituent pas une étude en soi, ni un préalable à toute communication écrite de la part de l'élève. Leur apprentissage a lieu de manière fonctionnelle dans un contexte réel de communication.

Le processus d'écriture est décrit de façon plus détaillée dans *L'Art du langage en immersion française* (*Document d'appui* et *Document de recherche*).

La prise de conscience de la langue

L'élève qui arrive en immersion possède déjà des connaissances dans sa langue maternelle. Ces connaissances peuvent faciliter l'acquisition de nouvelles connaissances en français, sa langue seconde. Ainsi, l'élève bénéficie du transfert des connaissances et stratégies qui s'effectue d'une langue à l'autre tout en développant ses compétences langagières et cognitives dans les deux langues. Il est possible, et même désirable, d'amener l'élève à prendre conscience des connaissances et stratégies langagières dont il dispose, pour mieux comprendre et mieux se servir des mécanismes de la langue seconde.

La langue et la pensée

La langue est avant tout un outil de création et de communication de la pensée, dans la langue seconde comme dans la langue première. Il importe donc de placer l'élève dans des situations de communication qui font appel à des processus de raisonnement tels que l'anticipation, l'inférence, l'imagination ou la découverte. Ces situations donnent à l'élève la possibilité de se livrer à un processus de création et de résolution de problèmes.

La réflexion en classe, vol. 1 et 2, propose de nombreux exercices de développement de la pensée.

Affinement de l'expression orale et écrite

Tout au long de sa scolarité, l'élève du programme d'immersion en français est amené à développer un langage de plus en plus complexe et sophistiqué et en même temps de plus en plus précis. Cependant, il est important de reconnaître que l'affinement de l'expression exige la négociation du sens et de la forme de la part des élèves. Il s'avère alors important de distinguer entre les «fau-

tes» et les «erreurs». Les fautes se réfèrent à l'utilisation incorrecte d'un système connu. Elles ne sont pas d'ordre systématique, apparaissant sous diverses formes de façon irrégulière.

Les erreurs, par contre, se produisent de façon systématique, à partir d'une règle que l'élève s'est forgée. Elles révèlent que l'élève est en train de découvrir la langue et font partie intégrante du processus d'apprentissage. C'est à partir de l'analyse des erreurs qu'il est possible de situer l'élève dans son apprentissage, c'est-à-dire de définir où il en est dans son acquisition de la langue et ce qu'il doit encore apprendre pour rendre sa communication plus compréhensible.

Le rôle de l'enseignement immersif est d'amener l'élève à développer des stratégies d'autocorrection afin de réduire le nombre d'erreurs dans sa production langagière, surtout les erreurs qui nuisent à la communication et à la compréhension du message, celles qui irritent l'interlocuteur ou qui risquent de se fossiliser. Les erreurs systématiques et fréquentes, relevées dans les productions de la classe, peuvent devenir l'objet d'une leçon spécifique.

L'accent mis sur la production de messages globalement compréhensibles ne s'oppose pas à l'enseignement de la grammaire. L'enseignement des mécanismes de la langue devrait s'inscrire dans une pédagogie centrée sur la satisfaction des besoins langagiers de l'élève dans des situations réelles de communication. Cette démarche confère un caractère fonctionnel à l'apprentissage de la grammaire et c'est là le gage d'un apprentissage durable.

L'Art du langage en immersion française (Document d'appui et Document de recherche) discute plus longuement de la correction des erreurs et du rôle de la grammaire.

COMPOSANTES DU PROGRAMME

Les résultats d'apprentissage de cet ERI sont groupés en trois composantes :

- Langue et communication
- Langue et culture
- Langue et développement de soi dans la société

Ensemble, ces trois composantes constituent le cadre d'une formation langagière équilibrée. Les enseignants peuvent organiser les résultats d'apprentissage de diverses façons selon le sujet et pour rendre l'enseignement pertinent et intéressant. L'Annexe D donne des exemples d'intégration des composantes.

Langue et communication

L'étude du français amène l'élève à connaître, utiliser et apprécier la langue française dans les divers modes de communication. Elle sensibilise l'élève à différents genres d'expression et à la beauté et au pouvoir de la langue.

Pour bien communiquer, il faut que l'élève acquière trois genres d'aptitudes. Il doit apprendre, bien sûr, les sons, le vocabulaire, les structures et les règles de grammaire propres à la langue. Il faut aussi qu'il acquière une compétence socioculturelle qui lui permet de savoir comment s'adresser à un interlocuteur. Il faut également qu'il se dote d'une compétence discursive qui suppose le choix du niveau de langue approprié à la situation de communication. Enfin, l'élève de langue seconde doit pouvoir tenir compte de la réaction de ses interlocuteurs et ajuster ses communications en fonction de leurs réactions.

Dans un souci de clarté, les résultats d'apprentissage de la composante *Langue et communication* sont groupés sous six sous-composantes. Les enseignants peuvent choi-

sir d'organiser les résultats d'apprentissage de différentes façons selon le modèle de planification qu'ils favorisent.

- *Expression personnelle et interaction*

Dans le cadre de cette sous-composante, l'élève s'engage à partager ses idées et ses expériences de façon spontanée dans différentes situations sociales. Son expression spontanée se perfectionne et se précise au fur et à mesure qu'il avance dans son étude de la langue.

- *Organisation et communication des idées*

Cette sous-composante amène l'élève à mettre en oeuvre des stratégies correspondant aux premières étapes du processus d'écriture, c'est-à-dire à employer divers processus et ressources (informatiques, médiatiques et autres) pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

- *Perfectionnement de l'expression et présentation*

Cette sous-composante amène l'élève à s'appuyer sur des stratégies et des processus d'expression orale et écrite employés par les écrivains et les conférenciers pour assurer la précision et la clarté d'une communication.

- *Compréhension : négociation du sens*

Dans cette sous-composante, l'élève se constitue un répertoire de stratégies et de compétences lui permettant de gérer la compréhension d'une communication. Ainsi, lorsque l'élève est amené à écouter, visionner ou lire une communication, il a recours d'abord à des stratégies de prélecture ou de préécoute, puis à des stratégies de soutien et de vérification de la compréhension.

- *Compréhension : engagement et réaction personnelle*

Cette sous-composante vise à développer chez l'élève le goût de lire, d'écouter ou de visionner diverses oeuvres provenant de différentes communautés culturelles, particulièrement celles de la francophonie. Elle amène l'élève à manifester sa compréhension et son appréciation de ces oeuvres. Pour cela, l'élève fait appel à son vécu et à sa réalité dans son analyse des questions et des thèmes traités.

- *Compréhension : engagement et analyse critique*

Dans le cadre de cette sous-composante, l'élève est amené à tirer des conclusions réfléchies d'une communication écrite, orale ou visuelle et à les justifier.

Langue et culture

Le programme de Français langue seconde en immersion amène l'élève à découvrir son identité culturelle, à lui donner toute sa valeur et à apprécier celle de ses pairs. Ayant appris à considérer les autres cultures de manière positive, l'élève pourra reconnaître et apprécier les influences culturelles sur les façons d'agir et de penser de chacun. L'acquisition et l'application de compétences interculturelles prépareront l'élève à évoluer harmonieusement dans une société qui adopte progressivement une image multiculturelle.

En plus de la dimension interculturelle, la sensibilisation à la langue et à la culture des communautés de langue française et leur valorisation jouent un rôle important dans l'enseignement en immersion. C'est en prenant conscience des dimensions sociolinguistiques de la langue française que l'élève

parvient à évoluer efficacement dans différentes situations socioculturelles. Des contacts multiples avec des membres de la communauté francophone aident l'élève à acquérir une compétence interculturelle. Les médias, la technologie et les voyages d'échange offrent des possibilités d'interactions authentiques variées et intéressantes, à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.

Langue et développement de soi dans la société

Cette composante amène l'élève à s'épanouir en tant qu'être créateur capable de s'affirmer, de prendre des risques et de résoudre des problèmes. Elle amène l'élève à être fier de son bilinguisme et à adopter une attitude positive envers lui-même, sa culture et les autres. Elle lui transmet le goût d'apprendre et de gérer son apprentissage.

Cette composante comporte les deux sous-composantes suivantes :

- *Affirmation de soi*

Dans le cadre de cette sous-composante, l'élève explore son propre potentiel, développe son autonomie en tant qu'apprenant de langue seconde et s'engage dans un processus de formulation et de résolution de problèmes.

- *Engagement social*

Cette sous-composante amène l'élève en immersion à employer les stratégies langagières nécessaires pour s'intégrer à une collectivité dans un climat de respect réciproque.

Intégration

Tout au long de l'ERI, l'enseignant aura l'occasion non seulement de relier les différentes composantes entre elles, mais également de relier l'étude du français à d'autres champs d'études.

Résultats d'apprentissage généraux

Le tableau de la page suivante résume les résultats d'apprentissage généraux de la maternelle à la 12^e année.

Résultats d'apprentissage généraux de la maternelle à la 12^e année

I Langue et communication

Expression personnelle et interaction

L'élève pourra parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

Organisation et communication des idées

L'élève pourra employer diverses stratégies et ressources, y compris les ressources informatiques et médiatiques, pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

Perfectionnement de l'expression et présentation

L'élève pourra employer les connaissances, stratégies et habiletés langagières nécessaires pour s'exprimer de façon réfléchie par l'oral, l'écrit et le visuel. Il utilisera des stratégies et des processus d'expression orale et écrite tels que ceux qu'emploient les écrivains et les conférenciers pour préciser et clarifier ses communications.

Compréhension : négociation du sens

L'élève pourra employer un répertoire de stratégies et d'habiletés pour anticiper, prédire, négocier, confirmer et vérifier le sens d'une communication écrite, orale ou visuelle.

Compréhension : engagement et réaction personnelle

L'élève pourra établir des liens entre son vécu et des oeuvres écrite, orales et visuelles provenant de différentes communautés culturelles, surtout celles de la francophonie.

Compréhension : engagement et analyse critique

L'élève pourra tirer des conclusions réfléchies d'une communication écrite, orale ou visuelle et les justifier.

II Langue et culture

Tout en prenant conscience de son appartenance à une communauté interculturelle, l'élève pourra clarifier ses propres valeurs et valoriser celles des autres. Il reconnaîtra les influences culturelles sur les façons d'agir, de penser et de s'exprimer. Il participera à la création d'un espace bilingue qui valorise le français et manifesterà une attitude positive envers la langue et les communautés francophones.

III Langue et développement de soi dans la société

Affirmation de soi

L'élève pourra s'affirmer avec fierté, prendre des risques, explorer et évaluer son propre potentiel et résoudre des problèmes.

Engagement social

L'élève pourra employer les stratégies langagières nécessaires pour s'intégrer à une collectivité dans un climat de respect réciproque.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

L'enseignant détermine quelles méthodes d'enseignement et de regroupement des élèves permettront le mieux de présenter le programme d'études de façon pertinente et intéressante. Les stratégies d'enseignement proposées dans cet ERI comprennent des techniques, des idées et des méthodes qui reflètent une gamme d'approches visant à répondre aux besoins d'une population étudiante diversifiée. Ces stratégies et suggestions ont pour but d'aider les enseignants, tant généralistes que spécialistes, à planifier leurs cours en vue d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits.

Il n'existe pas forcément de relations directes et exclusives entre les résultats d'apprentissage et les stratégies d'enseignement. Ce mode d'organisation de l'ERI ne doit pas imposer un cadre rigide à l'enseignement. On s'attend à ce que les enseignants adaptent, modifient, combinent et organisent leurs stratégies d'enseignement de manière à répondre aux besoins des élèves et aux exigences locales en utilisant les ressources disponibles sur place.

INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS COMMUNES À TOUS LES PROGRAMMES

Pour veiller à la pertinence, à l'égalité des sexes et à l'égalité d'accès dans tous les Ensembles de ressources intégrées, on a consulté des experts tout au long du processus d'élaboration et de révision.

Les recommandations relatives aux considérations communes à toutes les matières ont été incorporées dans les résultats d'apprentissage prescrits, dans les stratégies d'enseignement proposées et dans les stratégies d'évaluation de tous les programmes d'études, en tenant compte des éléments suivants :

- Orientation pratique du programme
- Introduction au choix de carrière

- Multiculturalisme et antiracisme
- Besoins particuliers
- Études autochtones
- Égalité des sexes
- Technologie de l'information
- Éducation aux médias
- Science-Technologie-Société
- Environnement et durabilité

Pour plus de détails, consulter l'Annexe C intitulée *Considérations communes à tous les programmes*.

Élèves ayant des besoins particuliers

On encourage les enseignants d'élèves ayant des besoins particuliers à profiter de la grande flexibilité que permettent les ERI. En effet, les élèves disposent de nombreuses façons d'exprimer ou de recevoir la communication.

Tous les élèves ne peuvent pas lire, écrire, parler et écouter de façon conventionnelle ou au niveau attendu pour leur classe. Les enseignants devront être éveillés à cette réalité et répondre aux besoins individuels en adaptant l'enseignement et l'évaluation ou en utilisant des moyens de communication adaptés (p. ex. ordinateur commandé par la voix, interprétation gestuelle, audiocassettes). Lorsque des mots tels que *parler* ou *lire* sont utilisés dans cet ERI, il faut les interpréter libéralement pour inclure de telles adaptations. Les enseignants devraient aider les élèves à se familiariser avec les stratégies visant à résoudre leurs problèmes langagiers. Les élèves qui ont besoin de lecteurs ou de scribes pour communiquer devraient être initiés aux technologies des audiocassettes, logiciels de traitement de texte, vérificateurs d'orthographe, etc. Il faut insister sur l'utilisation de stratégies de compensation afin que les élèves apprennent à fonctionner de façon autonome et à défendre leurs intérêts une fois adultes.

Les enseignants d'élèves ayant des besoins particuliers trouveront d'autres renseignements utiles à l'Annexe C de cet ERI.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

Les enseignants déterminent eux-mêmes les méthodes d'évaluation qui conviennent le mieux à leurs élèves. Les stratégies d'évaluation proposées dans ce document décrivent différentes idées et différentes méthodes pour recueillir des données sur le rendement des élèves. Pour chaque composante du programme d'études, la colonne des stratégies d'évaluation contient des exemples précis. Certaines de ces stratégies portent sur des activités particulières; d'autres sont d'ordre général et pourraient s'appliquer à n'importe quelle activité.

Programme provincial d'évaluation des apprentissages (PLAP)

Le Programme provincial d'évaluation des apprentissages recueille de l'information sur le rendement des élèves dans toute la province. Les résultats de ces évaluations servent à élaborer et à réviser les programmes d'études et fournissent des renseignements sur l'enseignement et sur l'apprentissage en Colombie-Britannique. Lorsqu'il s'est avéré utile de le faire, les renseignements tirés de ces évaluations ont été utilisés pour formuler les stratégies d'évaluation proposées dans cet ERI.

Généralités sur l'évaluation

L'évaluation est le processus systématique utilisé pour obtenir de l'information sur les apprentissages des élèves afin de décrire ce qu'ils savent, ce qu'ils sont capables de faire et ce vers quoi tendent leurs efforts. À partir des données recueillies lors des évaluations,

les enseignants déterminent le niveau de connaissance et le rendement de chaque élève. Ils utilisent cette information pour rendre compte aux élèves de leurs progrès, pour préparer de nouvelles activités d'enseignement et d'apprentissage, pour établir les objectifs d'apprentissage ultérieurs, et pour déterminer les secteurs nécessitant des interventions diagnostiques. Les enseignants fondent leur appréciation du rendement d'un élève sur les données qu'ils recueillent lors de l'évaluation. Pour juger du rendement des élèves, ils font appel à leur perception de la situation, à leur connaissance des processus d'apprentissage, à des critères qu'ils établissent eux-mêmes et à leur expérience des élèves.

Les enseignants déterminent l'objectif et les divers aspects de l'apprentissage sur lesquels ils feront porter l'évaluation. Ils choisissent le moment de la collecte des données ainsi que les méthodes, les instruments et les techniques d'évaluation les plus appropriés. L'évaluation se concentre sur les aspects critiques ou significatifs de l'apprentissage que les élèves doivent maîtriser. Il est tout à l'avantage des élèves de comprendre clairement les objectifs d'apprentissage et les résultats qu'on attend d'eux.

L'évaluation du rendement des élèves est fondée sur de nombreuses méthodes et sur l'emploi d'instruments divers, allant de l'évaluation d'un portfolio aux épreuves écrites. Pour plus de détails, consultez l'Annexe D.

Cadres de référence provinciaux

Les cadres de référence provinciaux peuvent aussi aider les enseignants à évaluer les compétences que les élèves acquièrent dans

divers programmes d'études. Ces cadres sont les suivants :

- *Evaluating Reading Across Curriculum* (RB 0034) pour l'évaluation de la lecture
- *Evaluating Writing Across Curriculum* (RB 0020 et 0021) pour l'évaluation de l'écriture
- *Evaluating Problem Solving Across Curriculum* (RB 0053) pour l'évaluation de la résolution de problèmes
- *Evaluating Group Communication Skills Across Curriculum* (RB 0051) pour l'évaluation de la communication
- *Evaluating Mathematical Development Across Curriculum* (RB 0052) pour l'évaluation de la compétence mathématique

On peut aussi se procurer une série de manuels d'évaluation destinés à faciliter la constitution et l'enrichissement du répertoire de moyens d'évaluation :

- *Évaluation du rendement* (XX 0293)
- *Évaluation de portfolios* (XX 0294)
- *Rencontres centrées sur l'élève* (XX 0292)
- *Autoévaluation de l'élève* (XX 0295)

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle cherche à doter le milieu d'apprentissage de ressources abondantes. Dans ce but, il confie à des enseignants en activité l'évaluation de ressources destinées aux enseignants et aux élèves. Les ressources évaluées comprennent notamment des imprimés, des vidéos, des logiciels et des documents multimédias. On s'attend à ce que les enseignants choisissent leurs ressources parmi celles qui satisfont aux critères provinciaux et qui conviennent à leurs besoins pédagogiques et à leurs élèves. Les enseignants qui désirent utiliser des ressources

non recommandées par la province pour répondre à des besoins locaux doivent les soumettre au processus d'approbation de leur district local.

L'enseignant qui utilise des ressources d'apprentissage doit jouer un rôle d'appui à l'apprentissage. Cependant, les élèves devraient avoir une certaine liberté dans le choix des ressources destinées à des usages tels que la lecture ou la recherche individuelle. Il est important que les enseignants utilisent de nombreuses ressources pour aider les élèves de toutes les classes à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. L'approche multimédia est souhaitable.

Un certain nombre de ressources ont été choisies pour faciliter l'intégration des considérations communes à tous les programmes. Le Ministère tient compte aussi des élèves ayant des besoins particuliers au cours de l'évaluation et de l'annotation des ressources d'apprentissage.

Les ressources d'apprentissage destinées aux écoles de la Colombie-Britannique appartiennent à l'une des deux catégories suivantes : *ressources recommandées pour l'ensemble de la province* et *ressources évaluées localement*.

Toutes les ressources utilisées dans les écoles doivent porter la mention *recommandée* ou être approuvées selon la politique d'évaluation et d'approbation du district.

Ressources recommandées pour l'ensemble de la province

Les ressources d'apprentissage qui ont fait l'objet du processus d'évaluation provincial et qui ont été approuvées par arrêté ministériel portent la mention *matériel recommandé*. Une liste de ces ressources figure dans les versions papier et CD-ROM du *Catalogue des ressources d'apprentissage*.

Ressources évaluées localement

Certaines ressources d'apprentissage peuvent être approuvées conformément à des politiques de district scolaire qui précisent le processus local d'évaluation et de sélection.

Note relative aux ressources autorisées

Le statut de ressource *autorisée* disparaîtra à mesure que de nouvelles ressources d'apprentissage seront évaluées et sélectionnées pour tous les nouveaux programmes d'études provinciaux et les cours qui y correspondent. Les ressources actuellement autorisées qui satisfont aux exigences des nouveaux cours et programmes d'études portent la mention *recommandée*.



PROGRAMME

*Français
langue seconde – immersion
11 et 12*

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

L'élève pourra :

- interagir spontanément dans les situations où le français est parlé
- s'exprimer en évitant consciemment les anglicismes les plus courants
- remplacer des mots et corriger des structures de phrase au besoin pour que le langage soit précis et le message clair

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Une fois par semaine, assigner à un élève différent la responsabilité de relever un sujet d'actualité dans un journal, une émission ou une revue. Cet élève prépare un bref compte rendu qu'il présente au tableau, sur une affiche ou à l'aide d'un rétroprojecteur. Les élèves lisent ce rapport et s'expriment sur le sujet. Par la suite, les élèves devront parler des défis rencontrés au cours de cette expérience communicative. Les encourager à expliquer les stratégies utilisées pour éviter les anglicismes et à développer dans leur journal des stratégies à suivre pour améliorer leur façon de s'exprimer.
- Faire simuler par les élèves une situation d'entrevue importante telle que postuler pour un emploi de fin de semaine. En petits groupes, ils développent ensemble cinq ou six questions à poser durant l'entrevue. Ensemble, ils devront réviser leurs questions, remplacer des mots et corriger les structures de phrases. Veiller à ce que les élèves vérifient la précision de la langue et des questions, tout en tenant compte du ton formel de la situation. Par la suite, les regrouper en paires pour qu'ils puissent s'interviewer à tour de rôle en adaptant leur niveau de langue et leur conversation à la situation et à leur rôle. Les encourager à faire appel à un éventail de moyens tels que paraphrases, synonymes, prononciation, reformulations, autocorrection et gestes afin de préciser le message et d'éviter les anglicismes. Faire suivre d'une session de partage de leurs impressions. Leur demander d'apporter des suggestions afin d'améliorer leur performance orale.
- Proposer aux élèves de choisir un artiste ou un auteur connu. Ils devront en faire un portrait physique, moral et professionnel afin de présenter leur personnage à la classe. Les informer qu'ils doivent être en mesure de répondre spontanément et clairement aux questions posées par la classe. Les encourager à observer les réactions du groupe et à recourir à diverses stratégies afin de communiquer leurs idées aussi efficacement que possible. Évaluer l'efficacité de la communication.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Afin d'aider les élèves à évaluer leurs questions d'entrevue et à les parfaire, fournir des phrases incitatives comme celles-ci :
 - Qu'est-ce que cette question révèle sur toi, sur ta connaissance du sujet et sur ta maîtrise du français?
 - Pourrait-elle être mal comprise? Comment pourrais-tu la rendre plus claire?
 - Dans chacune de tes questions, trouve au moins deux mots ou expressions qui pourraient se formuler de plus d'une façon. Laquelle convient le mieux à tes objectifs? Pourquoi?
- Dresser avec les élèves une brève liste de critères qui serviront à l'évaluation des interactions spontanées (p. ex. discussions plénières; jeux de rôle) par l'enseignant et par les pairs, ainsi qu'à l'autoévaluation. Ces critères pourraient permettre d'évaluer notamment si l'élève :
 - présente ses idées clairement et efficacement
 - étaye son point de vue de raisons logiques, d'exemples et de détails
 - réagit aux idées des autres par des questions ou des idées pertinentes
 - fait appel à diverses stratégies pour soutenir l'interaction et éviter les anglicismes (p. ex. reformulation; emploi de synonymes; répétition de mots utilisés par d'autres pour énoncer sa question)
 - a recours à un langage précis et varié
 - s'exprime avec facilité; prononce correctement la plupart des mots
 - choisit les bons temps de verbes, de manière constante
- Pendant la présentation des portraits consacrés aux vedettes ou aux artistes, noter et encourager les signes indiquant que les présentateurs s'efforcent de tenir compte de la réaction de l'auditoire. Ces signes pourraient être les suivants :
 - reformuler des idées complexes
 - fournir des éclaircissements à l'aide de synonymes et d'exemples
 - effectuer des enchaînements d'idées à l'aide de mots tels que *malgré tout*, *cependant*, *de plus*, *car*

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprendre la démocratie
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- En scène, tout le monde!
- Explorations – 3^e édition
- Sachez parler en public
- Solstice



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer diverses stratégies et ressources, y compris les ressources informatisées et médiatisées, pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

L'élève pourra :

- formuler des questions pertinentes sur des sujets controversés
- évaluer la qualité, l'actualité et la pertinence de plusieurs sources d'information choisies dans le but de préparer une présentation
- choisir la façon de s'exprimer en tenant compte de l'orientation du public
- créer diverses communications personnelles et informatives telles que des articles, de la publicité, des résumés, des textes poétiques, des projets de recherche et des rapports

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- À partir de sources médiatiques variées (émissions de radio et de télévision, lettres d'opinion, éditoriaux, articles de revues d'actualités, Internet), faire un remue-ménages des sujets controversés, par exemple la coupe à blanc de nos forêts. Extraire les structures de phrases et le vocabulaire relatifs aux discussions sur des sujets controversés (*je suis d'avis, par contre, d'autre part, je ne suis pas d'accord, tu as raison, ceci contredit, etc.*).
En petits groupes, les élèves choisiront un des sujets proposés et élaboreront un plan de recherche pour explorer les arguments pouvant supporter le pour et le contre des différentes positions. Le plan de recherche devra préciser les questions à traiter, les sources d'information ainsi que le format de la présentation (jeux de rôle, panel, procès simulé, discours, série d'affiches, etc.). Avant la présentation, le professeur choisira un groupe de trois ou quatre élèves qui devra préparer des questions ouvertes pour les élèves qui font la présentation. Demander aux élèves de faire une évaluation de la présentation en tenant compte des critères préétablis.
- Les élèves préparent un manuel expliquant l'utilité et le mode d'emploi d'un objet mystérieux. Ils doivent :
 - trouver des modèles de modes d'emploi ou d'explications (manuels techniques, revues, instructions de montage d'un meuble, etc.)
 - choisir le registre qui convient au public cible (âge, connaissances, aptitudes, etc.) et à l'objet en question
 - déterminer le style à utiliser dans le manuel afin d'obtenir l'effet souhaité (divertir, amuser, informer, inciter, etc.)
 - déterminer le niveau de détails et le vocabulaire spécifique
 - préparer des critères d'évaluation du manuel : clarté, originalité, graphiques, illustrations
 - préparer le manuel et le présenter à un groupe de consommateurs qui l'évalueront

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Avec les élèves, établir des critères se rapportant à la préparation et à la réalisation de leur plan de recherche sur des sujets controversés. Leur demander d'évaluer leurs notes. Ils peuvent se servir de l'échelle suivante : *utiles, bons, satisfaisants* ou *peu utiles*, pour effectuer une appréciation des éléments ci-dessous :
 - définition des sujets
 - questions visant à faciliter l'élaboration du plan
 - stratégies de recherche et documentation
 - méthode de consignation et d'agencement de l'information
 - analyse de l'auditoire, du but et du sujet au moment de choisir la formule de présentation
 - création d'une banque de mots contenant un vocabulaire pertinent, précis et varié
 - préparation en vue de répondre aux questions
 - stratégies devant permettre d'évaluer leur propre travail et de recueillir les commentaires de l'auditoire
- Lorsque des élèves choisissent des moyens de partager de l'information et des idées avec le reste de la classe, évaluer leur projet relativement aux éléments suivants :
 - l'intérêt qu'il peut susciter
 - la portée possible
 - le caractère exhaustif et le souci du détail
 - le lien logique entre le message et le support choisi
- Demander aux élèves d'examiner leur capacité à effectuer des présentations orales et de déterminer un ou deux buts précis pouvant leur permettre de s'améliorer. Ils peuvent préparer des plans d'action décrivant :
 - les mesures qu'ils prendront pour atteindre leurs buts
 - les ressources disponibles
 - les moyens qu'ils emploieront pour suivre leurs progrès
- Lorsque les élèves préparent des communications instructives, utiliser des critères d'évaluation comme ceux-ci :
 - les principaux points sont clairs, pertinents et exacts
 - les principaux points sont étayés d'exemples, de détails et de justifications
 - le langage est précis et varié
 - l'information est organisée de manière facile à suivre (enchaînements efficaces, bons temps de verbes, ordre successif logique, etc.)
 - la syntaxe et l'orthographe sont correctes

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprendre la démocratie
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La BD – l'art d'en faire
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- En scène, tout le monde!
- Explorations – 3^e édition
- Le français pour l'essentiel, deuxième édition
- La grammaire en tableaux
- Je pense, donc j'écris
- Racines du futur
- Sachez parler en public
- Solstice



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Brio – Banque de ressources sur les technologies de l'information en langue française
- Dictionnaire des oeuvres littéraires de la langue française
- Dictionnaire Hachette Multimédia
- Dictionnaire Larousse de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Repère – articles de périodiques de langue française
- Le textuel
- Le Visuel – Dictionnaire

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer les connaissances, stratégies et habiletés langagières nécessaires pour s'exprimer de façon réfléchie par l'oral, l'écrit et le visuel. Il utilisera des stratégies et des processus d'expression orale et écrite tels que ceux qu'emploient les écrivains et les conférenciers pour préciser et clarifier ses communications.

L'élève pourra :

- construire des phrases complexes pour varier son style et nuancer le message
- exprimer ses pensées et opinions au moyen d'un texte organisé en introduction, développement et conclusion, en regroupant les informations autour de deux ou de plusieurs idées
- modifier certaines de ses communications suite à sa réflexion personnelle et aux suggestions des personnes-ressources consultées
- corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels
- présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Demander à chaque élève de choisir, parmi les compositions écrites récemment, un travail qu'il veut publier. Organiser la classe en équipes de quatre pour corriger et améliorer le travail à partir d'une liste de critères préétablis par la classe.
 - À tour de rôle, chaque membre du groupe lit sa composition à haute voix et écoute les commentaires des autres. Ces commentaires peuvent porter sur la clarté de l'expression et la logique de la présentation des idées; l'organisation du texte (idées principales et secondaires, introduction, développement, conclusion); le vocabulaire, la richesse du style; d'autres critères appropriés à la communication.
 - Chaque membre de l'équipe peut se concentrer sur un des critères identifiés. Ensemble, les membres de l'équipe aident le rédacteur à rendre son texte plus intéressant en construisant des phrases complexes et en les reliant avec les marqueurs de relation appropriés.
 - L'équipe note les fautes d'orthographe de chaque élève et tente d'identifier les domaines qui présentent des problèmes (la conjugaison des verbes ou certains homophones par exemple).
 - Chaque rédacteur tient compte des commentaires de ses camarades et rédige la version finale de sa composition à l'aide d'un traitement de texte.
- La publication finale d'un texte devrait être une occasion de valorisation et de fierté. Il est important de le faire lire, partager et apprécier par le plus grand nombre de personnes possibles. Le texte pourra être envoyé aux personnes particulièrement concernées, présenté à un concours littéraire ou inclus dans un recueil de classe ou personnel, etc.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Inciter les élèves à employer divers moyens en vue d'évaluer leurs travaux. Ils peuvent se servir de listes de contrôle ou d'échelles d'appréciation, fournir des analyses fondées sur des critères établis individuellement ou en classe, utiliser des systèmes de symboles (p. ex. dessiner de petites étoiles ou des ampoules vis-à-vis des passages qui révèlent une bonne compréhension, ou encore des plumes d'oie vis-à-vis des passages qui sont particulièrement bien rédigés), ou ajouter des commentaires comme ceux-ci :
 - Voici deux choses que j'aimerais vous faire remarquer au sujet de mon travail (ou de ma performance) : _____.
 - J'aimerais savoir ce que vous pensez de la façon dont j'ai _____.
 - Vous pourriez m'aider en me donnant des conseils ou des suggestions concernant _____.
- Afin d'affermir et de suivre de près le français des élèves, réunir ces derniers en équipes de deux afin qu'ils préparent et présentent de brèves leçons sur les fautes de syntaxe et de vocabulaire les plus courantes. Les critères d'évaluation pour cette activité devraient porter principalement sur la capacité des élèves à employer leurs connaissances relatives à l'usage et à décrire les stratégies, les outils et les technologies pertinentes. Vérifier notamment dans quelle mesure ils peuvent :
 - désigner clairement les questions ou les problèmes se rapportant à un usage particulier et les décrire
 - citer des exemples explicatifs
 - fournir des suggestions ou des stratégies pertinentes et pratiques
 - incorporer un exercice pratique approprié
 - répondre aux questions à l'aide de renseignements exacts, clairs et pertinents
- Demander aux élèves de préparer des listes de contrôle dont ils se serviront pour l'orthographe, le vocabulaire, l'usage, la syntaxe et les règles usuelles de présentation. Ils devront joindre des exemplaires de ces listes à tous leurs travaux. Ils pourront également s'y reporter pour transmettre leurs commentaires à leurs pairs.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Clé pour la grammaire
- Explorations – 3^e édition
- Le français pour l'essentiel, deuxième édition
- La grammaire en tableaux
- La grammaire, moi, je la comprends!
- Guide de la communication écrite
- Les homonymes
- Je pense, donc j'écris
- Nouvelle grammaire française, 3^e édition
- Multidictionnaire des difficultés de la langue française
- Le Petit lexique
- Précis de grammaire française
- Précis de rédaction et de grammaire
- Racines du futur
- Le Robert pour tous : Dictionnaire de la langue française
- Sachez parler en public
- Solstice
- Le Visuel – dictionnaire thématique français-anglais
- Vocabulaire de commentaires de texte



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le correcteur 101
- Dictionnaire Larousse de la langue française
- Grand dictionnaire Larousse français-anglais / anglais-français
- Le monde sur CD-ROM
- Repère – articles de périodiques de langue française
- Le textuel
- Le Visuel – Dictionnaire

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer un répertoire de stratégies et d'habiletés pour anticiper, prédire, négocier, confirmer et vérifier le sens d'une communication écrite, orale ou visuelle.

L'élève pourra :

- faire appel au contexte socioculturel et historique pour comprendre un texte ou un discours
- affiner sa compréhension en reconnaissant et en mettant à profit les divers moyens utilisés par l'auteur ou le locuteur pour assurer la progression de son texte
- manifester sa compréhension d'un message oral ou écrit en évaluant les informations et les idées présentées

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Avant de regarder un film (ou un extrait de film) encourager les élèves à se poser des questions telles que : «À quelle époque l'oeuvre a-t-elle été filmée? Quel est le contexte de production? Qui est l'auteur/cinéaste/metteur en scène? À quelle époque, à quel endroit et dans quel contexte l'action se déroule-t-elle? Quelle est l'importance de ces éléments dans la compréhension des messages transmis dans le film?»

Après avoir vu un film, demander aux élèves de relever les éléments qui risqueraient d'être mal compris si le spectateur ne connaissait pas le contexte socioculturel (par exemple, les préjugés, la situation de la femme, les relations entre les personnages, etc.). Choisir un autre contexte socioculturel et imaginer comment l'action se serait déroulée.

- Avant de regarder une émission télévisée (p. ex. les nouvelles ou un débat), demander aux élèves de se préparer en se posant les questions suivantes :
 - Qu'est-ce que je sais déjà sur le sujet?
 - Qu'est-ce que j'aimerais savoir?
 - Qu'est-ce qui m'intrigue particulièrement dans ce sujet?
 - Quelles questions est-ce que j'aimerais poser au présentateur si j'avais l'occasion de le rencontrer?

Leur demander de noter les réponses. Souligner que le fait de se poser des questions aide à se concentrer sur l'essentiel du message.

Après avoir regardé l'émission, les élèves notent les informations données ainsi que les idées et les opinions émises. Ils choisissent des éléments et des idées qui les intéressent et se posent des questions telles que :

- De quelle manière aurais-je présenté cette information?
- Qu'est-ce qui a pu influencer le présentateur dans les conclusions qu'il a tirées?
- Quelles autres conclusions aurait-on pu tirer?

Dans le cas d'un bulletin de nouvelles, on peut se poser les questions :

- Dans quel ordre les nouvelles sont-elles présentées?
- Quel ordre aurais-je choisi?
- Quelle importance l'ordre a-t-il?

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Les élèves ont visionné un film et ont discuté de l'importance du contexte historique. En équipes de deux, les élèves analysent le contexte d'une autre oeuvre. Confier à des élèves différents la tâche d'analyser des oeuvres qui diffèrent ou qui appartiennent à des genres variés (poèmes, nouvelles, comédies télévisées, pièces de théâtre, etc.). Demander à chaque équipe de présenter un bref compte rendu oral en se servant de supports audiovisuels. Ils devront :
 - décrire le cadre et le contexte de l'oeuvre
 - décrire les indications, y compris le langage précis, qui les ont aidés à comprendre le cadre et le contexte
 - expliquer de quelle manière le contexte influe sur le sens de l'oeuvre
 - offrir quelques renseignements au sujet de l'analyse et de l'interprétation d'une oeuvre

Vérifier s'ils font preuve d'exactitude et de perspicacité dans leurs propos et étayent ceux-ci d'exemples précis extraits de l'oeuvre analysée.
- Lorsque les élèves comparent deux documents traitant du même sujet, vérifier s'ils peuvent :
 - déterminer avec exactitude les similarités et les différences entre les contenus
 - dégager les différences en ce qui a trait au langage et au style
 - fournir des explications au sujet des différences entre l'information et les idées présentées dans chaque document
 - examiner comment le public et le but visés ont influé sur le message
 - évaluer si l'information et les idées clés sont exactes et plausibles
 - citer des exemples précis à l'appui de leurs analyses
- Demander aux élèves de préparer, en équipes de deux, des affiches illustrant les manières dont divers textes sont organisés. Chaque groupe doit choisir un genre de texte différent de celui des autres groupes (narratif, cause à effet, essai traditionnel, etc.) afin de l'analyser et de l'illustrer. Encourager les groupes à incorporer des éléments graphiques. Discuter des critères d'évaluation dont voici des exemples :
 - l'information est exacte
 - des aspects clés du schéma d'organisation sont mis en valeur
 - les détails et les exemples fournis permettent d'illustrer les principaux points
 - le travail révèle une certaine perception des aspects complexes et subtils de l'organisation

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprendre la démocratie
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- En scène, tout le monde!
- Explorations – 3^e édition
- Le français pour l'essentiel, deuxième édition
- Les homonymes
- Info-carrières
- Racines du futur
- Le Robert & Collins – Dictionnaire Français-Anglais / Anglais-Français
- Sachez parler en public
- Solstice



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Dictionnaire Hachette Multimédia
- Dictionnaire Larousse de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel
- Le Visuel – Dictionnaire

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra établir des liens entre son vécu et des oeuvres écrites, orales et visuelles provenant de différentes communautés culturelles, surtout celles de la francophonie.

L'élève pourra :

- comparer les traits distinctifs et les mérites de différentes communications, y compris celles d'un même auteur, créateur ou réalisateur
- envisager couramment plusieurs interprétations des communications lues, entendues ou visionnées
- faire preuve d'ouverture d'esprit face aux idées et opinions de diverses collectivités culturelles, transmises par les médias et exprimées dans les oeuvres littéraires
- analyser les rapports entre les personnages dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Après la lecture d'un texte littéraire, diviser les élèves en petits groupes et faire un remue-méninges des caractéristiques de différents personnages. Chaque groupe crée un schéma conceptuel ou sociogramme qui montre les rapports entre les personnages et l'influence que ces rapports ont sur le déroulement de l'histoire. (Voir : *La réflexion en classe*, 2^e volume, p. 35.)
- Après la lecture d'un texte littéraire, demander aux élèves d'enlever ou d'ajouter un personnage et d'imaginer comment cela peut changer l'intrigue, ou encore, de changer la personnalité, le sexe ou l'ethnicité du personnage principal et de changer la fin de l'histoire en fonction de cette nouvelle perspective.
- Dans une situation d'écoute, de visionnage ou de lecture portant sur un sujet controversé (p. ex. le port d'armes ou les réclamations des autochtones), les élèves notent leur point de vue initial. Ils choisissent ensuite une position autre que celle qu'ils avaient prise auparavant. Ils cherchent toutes sortes d'informations qui pourraient appuyer l'un et l'autre de ces points de vue. À la suite de cette expérience, chaque élève réévalue sa position, la modifie au besoin et justifie son choix. Faire une objectivation de l'activité afin d'identifier les raisons pour lesquelles les élèves ont repensé leur point de vue initial.
Les élèves cherchent comment différents médias et différentes oeuvres littéraires ont exprimé des opinions à ce sujet. On peut demander aux élèves d'apporter toutes sortes de témoignages sur le sujet.
La classe discute de questions telles que : «Existe-t-il des techniques utilisées par certains médias ou certains types de communication pour présenter un point de vue? Quel média ou quel mode de communication est, en général, le plus convaincant et pourquoi? Qu'est-ce que l'objectivité et quel mode de communication paraît le plus objectif?»
- Examiner un thème (l'ironie ou l'humour par exemple) sur une longue période. Les élèves examinent tous les genres auxquels ils sont exposés (bandes dessinées, tabloïds, magazines, différents types d'émissions télévisées, vidéos, etc.). Ils notent des exemples spécifiques ainsi que leur réaction, pour en discuter en classe.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves comparent différents documents entre eux, vérifier s'ils peuvent :
 - centrer leurs comparaisons sur quelques éléments clés
 - examiner tant les similarités que les différences
 - fournir des détails et des exemples précis et pertinents
 - donner des raisons ou des explications pour certaines différences constatées
 - examiner l'effet des contextes culturels (lorsqu'il y a lieu)
 - indiquer des éléments particuliers qu'ils préfèrent dans l'un ou l'autre des documents et expliquer pourquoi
- Donner aux élèves des occasions de consigner leurs réactions concernant les oeuvres littéraires qu'ils lisent, entendent ou visionnent. Des phrases incitatives comme celles-ci pourront aider certains élèves à se préparer à cet exercice :
 - Quelle est la chose la plus intéressante qui s'est produite dans la partie que tu viens de lire, d'entendre ou de visionner? Comment influe-t-elle sur les personnages?
 - D'après toi, qu'arrivera-t-il ensuite? Pourquoi?
 - Trouve une phrase ou une citation qui est particulièrement importante. Explique-en le sens et indique pourquoi elle est importante.
 - Qu'est-ce que cette partie ou cette oeuvre t'a rappelé, soit dans ta vie, soit dans une autre oeuvre que tu avais déjà lue? Quels sont les rapports entre les deux?
 - Trouve un exemple de langage que tu as trouvé difficile à comprendre. Explique ce que cela signifie et comment tu es parvenu à comprendre.
 - Trouve un exemple d'idée ou d'opinion qui diffère de ton propre point de vue. Explique la différence entre les deux.
- Observer les réactions des élèves et vérifier s'ils peuvent de mieux en mieux :
 - interpréter ce qu'ils lisent, entendent et visionnent
 - établir des rapports entre ces oeuvres et leur propre vie ou d'autres oeuvres
 - trouver et interpréter des idées et un langage clés
 - réagir aux idées et aux opinions qui reflètent un point de vue différent du leur
 - étayer leurs propres idées de preuves précises extraites d'un texte

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprendre la démocratie
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Explorations – 3^e édition
- Solstice



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra tirer des conclusions réfléchies d'une communication écrite, orale ou visuelle et les justifier.

L'élève pourra :

- dégager les procédés stylistiques utilisés dans diverses oeuvres écrites, orales et visuelles et en évaluer l'efficacité dans la présentation et la compréhension du message
- analyser comment certaines techniques médiatiques mettent en relief les valeurs véhiculées par l'auteur
- réagir de façon critique à diverses oeuvres écrites, orales ou visuelles en s'appuyant sur la pertinence des informations, la cohérence des idées et ses propres valeurs
- relever, dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles, les stéréotypes et les préjugés pour décrire leur effet sur les jeunes de son âge

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Examiner différents médias (émission de radio ou de télévision, rapports, éditoriaux et caricatures politiques, etc.) et :
 - trouver des exemples de préjugés
 - trouver des exemples de stéréotypes
 - indiquer ce qui peut avoir un effet sur les jeunes en particulier
 - indiquer ce qui peut avoir un effet sur d'autres groupes
 - dégager des idées qui sont en contradiction avec leurs propres valeurs
 - expliquer par quels moyens l'auteur a mis ses valeurs en relief
- Après avoir revu les procédés stylistiques (métaphores, allitérations, onomatopées, etc.), les élèves devront lire en petits groupes un poème de leur choix et en analyser les images, valeurs, sentiments, style, etc. Chaque groupe présentera à la classe le poème qu'il a choisi et en fera une appréciation. Les élèves peuvent ensuite écrire un court poème en employant un ou plusieurs des éléments stylistiques découverts durant la lecture et l'analyse.
- Demander à plusieurs élèves de présenter une légende ou un conte de façon personnelle. Les autres devront :
 - dégager les similarités et les différences des présentations
 - dégager les procédés stylistiques employés par chacun et discuter de leur effet
 - relever, s'il y a lieu, les stéréotypes de chacun
 - noter les différences entre les valeurs d'un jeune d'aujourd'hui et celles véhiculées par une légende d'une autre époque
- Visionner une émission ou des segments d'émissions, par exemple «Au nord du 60^e». Analyser la façon dont certaines techniques médiatiques mettent en relief les valeurs véhiculées par l'auteur. Relever dans l'émission les techniques utilisées pour accentuer ou minimiser les stéréotypes et les préjugés.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves analysent les préjugés dans les médias, établir avec eux des critères pour effectuer leur travail et pour évaluer celui de leurs pairs. Les travaux pourront être présentés sous forme écrite, orale ou visuelle, mais ils doivent comporter :
 - une idée centrale ou une thèse se rapportant au préjugé
 - des exemples précis et pertinents
 - une analyse logique de l'effet possible des préjugés sur l'auditoire ou le public visé
 - une hypothèse concernant l'objectif sous-jacent ou les valeurs profondes de l'auteur ou du réalisateur
 - des suggestions sur les manières de reconnaître et de contrebalancer les types de préjugés qui ressortent dans le document
 - un ton objectif
- Pour montrer qu'ils ont bien compris un document médiatique (nouvelles télévisées, interview-variétés, jeux questionnaires, etc.), les élèves préparent, en équipes, de courtes parodies d'une émission de leur choix. À la fin de chaque parodie, les membres de l'équipe ou du groupe pourront entamer une brève discussion sur la manière dont ils ont choisi les thèmes et les éléments qu'ils voulaient souligner. Vérifier s'ils sont capables :
 - de présenter, en les exagérant, certains procédés stylistiques ou certaines techniques médiatiques employés dans l'original
 - de reconnaître les préjugés et le point de vue exposés dans l'original
 - de réagir avec un esprit critique en faisant appel à l'exagération et à l'humour
- Lorsque plusieurs élèves racontent un même conte dans leurs propres mots, vérifier, au cours de la discussion subséquente, si les autres élèves peuvent :
 - énumérer les similarités et les différences entre les versions présentées
 - indiquer, à l'aide de raisons et d'explications logiques, pourquoi une version diffère d'une autre
 - parler de manière précise du langage et du style
 - signaler, à l'aide d'exemples, des différences critiques entre les versions
 - déterminer les valeurs sous-jacentes à l'histoire et aux différentes versions
 - s'interroger sur le contexte et le rôle du conte original : Pourquoi le racontait-on? À qui était-il destiné?

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Explorations – 3^e édition
- Solstice



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Dictionnaire des oeuvres littéraires de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Tout en prenant conscience de son appartenance à une communauté interculturelle, l'élève pourra clarifier ses propres valeurs et valoriser celles des autres. Il reconnaîtra les influences culturelles sur les façons d'agir, de penser et de s'exprimer. Il participera à la création d'un espace bilingue qui valorise le français et manifestera une attitude positive envers la langue et les communautés francophones.

L'élève pourra :

- faire preuve de sensibilité culturelle dans des situations quotidiennes d'interaction verbale et non verbale
- reconnaître certaines façons de s'exprimer qui reflètent la culture de l'émetteur et en discuter
- contribuer à la promotion de la langue et de la culture françaises dans son milieu
- manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que diverses oeuvres d'auteurs contemporains et classiques de la francophonie canadienne et mondiale, et y réagir
- exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels traduisant une réflexion critique sur le bilinguisme au Canada

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Présenter des exemples de littérature ou de produits médiatiques qui décrivent la vie des immigrants ou des autochtones du Canada. Discuter de la richesse culturelle du Canada et de ce que peuvent ressentir les personnes en situation minoritaire. Explorer les expériences d'un des personnages. Exprimer son point de vue par le biais d'un jeu de rôle ou d'une lettre personnelle. Mener, enregistrer et présenter à la classe une entrevue avec un immigrant ou un autochtone. Écrire une lettre à un correspondant dans un autre pays pour décrire la diversité ethnique et culturelle de la société canadienne.
- En plus des activités culturelles organisées par la classe, et dans les cas où de tels événements sont difficiles à réaliser, la classe peut promouvoir une activité ailleurs dans la province (p. ex. le Festival théâtre de Sechelt) en créant des affiches. Les élèves peuvent :
 - se renseigner auprès d'organismes francophones
 - contacter les comités organisateurs
 - établir les critères (éléments graphiques, texte, etc.)
 - envoyer le brouillon puis la version finale au comité organisateur
 - récupérer les affiches et les exposer à l'école
- Un groupe d'élèves peut organiser, pour les autres, un projet de découverte de la musique populaire francophone :
 - faire écouter des chansons, discuter des paroles et de la musique, discuter du genre de musique que chacun préfère
 - surveiller les émissions de musique contemporaine; enregistrer quelques chansons et les faire écouter à la classe; contacter la station de radio pour se faire recommander des titres
 - présenter le profil de quelques chanteurs, à l'aide d'enregistrements et d'extraits de critique et comparer avec la musique populaire d'autres cultures
 - montrer l'influence de l'anglais sur le français et vice-versa (musique, paroles, autres effets)
- Examiner la relation entre les différentes langues parlées au Canada. Examiner comment les éléments de différentes cultures, autochtones ou autres, ont eu un impact sur les deux langues officielles : noter des mots comme «lacrosse» et «kayak». Faire remarquer les mots anglais acceptés en français (weekend, sandwich) et les expressions françaises acceptées en anglais (RSVP, tuque). Donner des exemples de mots français dont la racine provient d'autres langues.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves explorent les expériences et les points de vue de différents immigrants et groupes autochtones, vérifier, au cours de leurs discussions et de leur présentation, s'ils :
 - manifestent une attitude positive et respectueuse à l'égard de ces cultures
 - communiquent une information équilibrée et plausible concernant les expériences du groupe choisi
 - se montrent conscients du caractère complexe des expériences vécues par les immigrants ou les autochtones; s'efforcent d'éviter les stéréotypes
 - fournissent des détails et des exemples pertinents dans le but de susciter l'empathie et d'illustrer des points essentiels
- Répartir les élèves en groupes et leur demander de montrer de quelle manière ils comprennent les influences réciproques du français et de l'anglais, sur le plan de la langue et de la culture; à cette fin, ils devront préparer une présentation orale, musicale ou d'art dramatique (table ronde, série de jeux de rôle, courte pièce de théâtre, chanson, etc.). L'évaluation pourrait porter sur les aspects suivants de la présentation :
 - comporte des idées essentielles ou des thèmes (un ou deux)
 - contient des détails et des exemples exacts et pertinents
 - s'appuie sur l'humour pour susciter davantage d'intérêt
 - reflète une ouverture aux questions culturelles et linguistiques (p. ex. évite les théories simplistes)
- Lorsque des groupes d'élèves présentent de la musique francophone contemporaine, vérifier si les autres élèves peuvent :
 - décrire clairement les éléments clés des oeuvres
 - indiquer leurs préférences personnelles et les décrire en donnant des raisons et des exemples
 - établir des rapports avec d'autres expériences ou d'autres oeuvres
- Donner aux élèves de nombreuses occasions de discuter de questions d'actualité qui touchent de près les Canadiens-français. Vérifier s'ils :
 - souhaitent véritablement se mettre au courant de faits et de questions d'actualité
 - connaissent divers imprimés, médias, sources de documentation communautaires et sites Internet pertinents
 - écoutent et examinent volontiers différents points de vue
 - tentent d'améliorer et d'approfondir leur compréhension par des questions
 - peuvent éviter de tirer des conclusions hâtives et de traiter une question de manière simpliste

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

*Imprimé*

- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Explorations – 3^e édition
- Investir dans l'animation culturelle – la radio scolaire (Secondaire)
- Solstice

*DOC (CD-ROM)*

- Actualité Québec
- Dictionnaire des oeuvres littéraires de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Repère – articles de périodiques de langue française
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra s'affirmer avec fierté, prendre des risques, explorer et évaluer son propre potentiel et résoudre des problèmes.

L'élève pourra :

- s'exprimer avec confiance dans diverses situations de communication formelles et informelles à l'école et ailleurs
- comparer son opinion avec celles des autres afin de vérifier sa logique et la pertinence des faits ou preuves présentés
- manifester son engagement actif dans le perfectionnement de sa compétence langagière
- explorer et choisir une solution raisonnable aux problèmes exposés dans des œuvres écrites, orales ou visuelles et en défendre le bien-fondé

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Lors d'une lecture, d'une écoute ou d'un visionnage, demander aux élèves :
 - de formuler un point de vue sur une question soulevée par l'auteur
 - d'écouter le point de vue des autres membres de la classe
 - de faire une liste d'éléments à l'appui d'une opinion ou d'une autre
 - d'adopter le point de vue d'un autre personnage du texte et de le défendre, preuves à l'appui
- Amener l'élève à réfléchir sur son propre rendement, sur sa façon de penser et de communiquer ainsi que sur son apprentissage langagier. L'encourager à discuter :
 - de l'importance de se fixer des buts d'apprentissage
 - de l'importance de s'exprimer avec confiance et de prendre des risques (plus on communique, plus on acquiert de confiance et mieux on s'exprime)

L'élève peut décrire :

- les étapes de son apprentissage langagier, par exemple depuis la 7^e année, et en discuter avec la classe
 - ses accomplissements et ses déceptions dans son usage du français à l'heure actuelle, sous la forme d'un schéma conceptuel ou d'une simple liste
 - les étapes qu'il prévoit traverser dans un avenir proche ou lointain
 - les moyens qu'il prévoit pour maintenir son français quand il aura quitté l'école secondaire
 - les domaines où il a besoin de travailler
 - un plan d'action à court ou à long terme (calendrier pour l'année, échéancier, portfolio, etc.) et un mécanisme pour s'autoévaluer et se faire évaluer par ses pairs
- Discuter avec la classe des situations problématiques rencontrées lors de situations de lecture ou de visionnage. Diviser les élèves en équipes. Leur demander de choisir une des situations et de proposer trois solutions possibles. Faire ressortir, pour chacune des solutions, trois avantages et trois inconvénients tout en prenant en considération les conséquences qui pourraient en découler. Partager les situations et les solutions proposées et rejetées.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Vérifier si les élèves sont de plus en plus conscients des stratégies du langage dans divers contextes et s'ils peuvent mieux les employer. Dans quelle mesure peuvent-ils :
 - définir la nature du problème lorsqu'ils rencontrent des difficultés
 - proposer plusieurs stratégies ou démarches possibles
 - choisir des démarches en fonction de leur objectif et de la nature des problèmes
 - persister et essayer d'autres démarches lorsque la première ne réussit pas
 - analyser ce qui a fonctionné et de quelle manière ils peuvent se servir de ce qu'ils ont appris dans de nouvelles situations
- Demander aux élèves de préparer des plans d'action à court et à long terme pour améliorer leur français. Par la suite, allouer quelques minutes au début de chaque cours pour qu'ils puissent revoir leurs plans et choisir une ou deux habiletés ou stratégies qu'ils s'efforceront d'employer durant cette période. À la fin de chaque cours, leur demander d'évaluer rapidement leurs efforts et d'indiquer quelle initiative ils se proposent de prendre ensuite.
- Discuter des modes de communication que les élèves préfèrent, pour les aider à se fixer des objectifs. Voici des exemples de questions utiles :
 - Examine différentes situations où tu communique en français. Quelles seraient les manières les plus efficaces et les plus agréables d'exécuter ces tâches :
 1. échanger des idées avec d'autres élèves au sujet d'une lecture
 2. présenter à ton professeur de l'information découlant d'une recherche
 3. soumettre des renseignements de nature personnelle à un employeur ou à un organisme auprès de qui tu postules un emploi
 4. convaincre le reste de la classe d'adhérer à une opinion ou à un plan
 5. convaincre ton professeur de changer une échéance ou la longueur d'un travail assigné
 - Si tu ne pouvais employer qu'une seule façon de communiquer avec ton professeur, laquelle adopterais-tu? Pourquoi?
 - Si tu pouvais améliorer un élément dans ta façon de communiquer, lequel choisirais-tu? Pourquoi?

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprendre la démocratie
- Apprenons ensemble
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Sachez parler en public
- Solstice

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'étude et l'emploi du français amènent l'élève à s'intégrer à une collectivité et à respecter ceux qui l'entourent.

L'élève pourra :

- tenir compte de sa perception de l'efficacité de son message lors d'une discussion et s'ajuster en conséquence
- utiliser diverses stratégies langagières, y compris la diplomatie et le compromis, pour résoudre des conflits et atteindre les buts du groupe

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Discuter en classe du processus de prise de décision. L'appliquer en groupe pour résoudre un conflit ou un problème. Encourager les élèves à respecter les idées et la sensibilité de chacun en employant un vocabulaire approprié. Amener les élèves à :
 - discuter d'un plan de prise de décision tel que définir le problème, proposer des solutions, recueillir l'information nécessaire, prévoir les conséquences, choisir une solution, mettre la solution en oeuvre et l'évaluer
 - se choisir un secrétaire et un présentateur et travailler en petits groupes sur un scénario qui a été préparé à l'avance et qu'on a tiré au sort (p. ex. les règlements de l'école, le vandalisme, les activités parascolaires, etc.)Partager, en grand groupe, les succès et les défis rencontrés au cours de cette activité (s'exprimer diplomatiquement et efficacement, se résigner parfois à des compromis, employer un vocabulaire approprié, etc.)
- Dresser avec les élèves une liste d'expressions qui facilitent la discussion et favorisent la bonne entente. Explorer aussi le langage qui a un effet négatif. Composer des saynètes ou une bande dessinée contrastant les bonnes et les mauvaises techniques de communication.
- Présenter à la classe une liste des qualités recherchées par les employeurs. En groupes, les élèves discutent de quelques-unes de ces qualités, se demandent pourquoi les employeurs ont choisi chaque qualité, donneront des exemples de cette qualité, partageront leurs opinions sur ce sujet et proposeront d'autres qualités importantes. Durant la discussion, voir à ce que les élèves se servent d'expressions facilitant la bonne entente et une communication efficace.
- Demander à chaque élève de choisir un sujet qui l'intéresse et de trouver un partenaire qui a un point de vue très différent sur le sujet. Chaque paire rejoint une autre paire. Les deux personnes de la première équipe discutent du sujet, défendent leur opinion respective et demandent les raisons et les arguments de l'autre. La deuxième paire observe et offre des commentaires sur les façons de s'exprimer dans une discussion et de résoudre des conflits.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves auront analysé le processus de prise de décision et en auront discuté, former des groupes et leur demander d'établir individuellement des critères d'évaluation ainsi qu'une formule d'autoévaluation (questions ouvertes, liste de contrôle, échelle d'appréciation, etc.) dont ils pourront se servir lors de la prochaine activité collective. Demander à chacun de présenter sa méthode au reste de la classe. Demander ensuite aux groupes de réviser leur formule en tenant compte des commentaires reçus, puis de s'en servir pour évaluer leurs habiletés et leurs stratégies.
- En petits groupes, les élèves effectuent un remue-ménages en vue de dresser une liste de stratégies utiles à la préparation de discussions et de projets collectifs valables. Chaque membre du groupe choisit ensuite une stratégie à analyser et à décrire. Il la présentera oralement en y incluant :
 - un court texte décrivant une manière efficace de l'employer
 - des exemples illustrant quand et comment il a employé cette stratégie pour résoudre des problèmes ou pour s'aider dans des activités exigeantes
 - de trois à cinq usages, objectifs ou situations de nature générale pour lesquels cette stratégie peut s'avérer particulièrement utileVérifier si les élèves comprennent bien leur stratégie et ses usages.
- Examiner avec les élèves divers types de stratégies et de langages visant à convaincre; discuter ensuite du moment où il est important de modifier ou d'adapter une stratégie et de la façon d'y parvenir. Tenir un exercice de remue-ménages au cours duquel les élèves dresseront une liste de leurs «choses préférées». Former des équipes de deux et leur demander de préparer un jeu de rôle dans lequel l'un des coéquipiers tentera de convaincre son partenaire de lui prêter un tel objet. Encourager le «prêteur» à résister aux arguments de l'autre, de sorte que «l'emprunteur» soit obligé de changer de tactique. Après la présentation de tous les jeux, inviter le reste de la classe à transmettre ses commentaires sur la façon dont les «acteurs» ont modifié leurs stratégies de communication.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprendre la démocratie
- Apprenons ensemble
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Sachez parler en public
- Solstice

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

L'élève pourra :

- interagir naturellement et aisément dans toutes les situations où le français est la langue d'usage, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école
- s'exprimer oralement dans diverses situations à l'intérieur et à l'extérieur de la classe sans faire appel à l'anglais, en utilisant un français idiomatique et imagé
- ajuster ses interventions en fonction des réactions de l'interlocuteur

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Choisir ensemble des francophones ou francophiles qui pourraient venir parler de leur expérience personnelle dans un domaine précis (profession, passe-temps, sport, beaux-arts, etc.). Les élèves devront faire toutes les démarches nécessaires pour inviter la personne à l'école. Leur demander de préparer des questions sur le sujet à discuter afin d'initier, maintenir et clarifier les échanges avec l'invité. Les encourager à recourir à différentes stratégies pour communiquer aussi correctement et efficacement que possible. Faire suivre l'entrevue d'une objectivation où les élèves noteront (dans leur journal ou en groupe) le français idiomatique et imagé utilisé ou entendu lors de la rencontre.
- Discuter avec les élèves des situations où les communications en français ont eu lieu en dehors de la salle de classe. Leur demander de décrire des situations où ils se sont sentis plus ou moins disposés à utiliser le français. Les encourager à reformuler leurs idées et leurs impressions face à ces expériences en utilisant des expressions idiomatiques et imagées étudiées en classe. Par exemple :
 - Quand j'ai réussi à lui faire comprendre que..., je me suis senti malin comme un renard.
 - Quand elle m'a dit que..., j'en suis resté bouche bée.
 - J'étais heureux comme un poisson dans l'eau après lui avoir parlé de...
 - J'étais si nerveux que j'avais un noeud dans la gorge.
 - Je l'ai sur le bout de la langue.
- Faire des échanges par courrier électronique avec des jeunes d'une région francophone afin d'expérimenter différentes façons de s'exprimer sur divers sujets d'intérêt mutuel.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsqu'une personne est invitée à venir prendre la parole devant la classe, réunir les élèves en équipes de deux afin qu'ils puissent observer et évaluer leur participation à cette rencontre. Chaque fois qu'une telle activité aura lieu, l'un des coéquipiers participera pendant que l'autre observera et prendra en note tout ce que son partenaire dira. À la fin de l'activité, allouer du temps aux élèves pour qu'ils puissent se réunir et partager leurs observations. Une stratégie semblable pourrait être employée durant les discussions plénières.
- Afin d'encourager les élèves à utiliser des expressions idiomatiques et imagées et de s'assurer qu'ils le font, organiser une activité au cours de laquelle chacun devra donner, à tour de rôle, un idiome ou une image qu'ils ont entendu(e) ou lu(e). Poursuivre cet exercice jusqu'à ce que les participants soient à court d'expressions. Encourager les élèves à écouter attentivement afin de pouvoir contester le caractère unique des réponses de leurs pairs. (Cette activité peut être menée sous forme de «corvée» ou de relais au cours duquel les élèves qui seront incapables de fournir un exemple lorsque viendra leur tour seront exclus.)
- Donner aux élèves de nombreuses occasions de se servir de leur français oral et de l'évaluer. À cette fin, ils pourront enregistrer sur cassettes audio des entrevues qu'ils effectueront avec l'enseignant, avec leurs camarades de classe ou avec des francophones. Établir ensuite avec les élèves une liste de contrôle ou une échelle d'appréciation dont ils pourront se servir dans diverses situations. Les critères pourraient porter sur les éléments suivants :
 - l'information et les idées sont énoncées clairement
 - l'entrevue comporte des détails intéressants et pertinents
 - la langue employée est pertinente et le niveau convient à la situation
 - le vocabulaire est précis et varié; comprend des expressions idiomatiques et imagées
 - la prononciation est correcte et le débit régulier
 - les interactions s'effectuent naturellement avec l'interviewer; la conversation se déroule librement
 - la syntaxe (ordre des mots, structures, accords) est respectée

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- La communication écrite au collégial
- La communication efficace
- Les communications d'affaires
- En scène, tout le monde!
- Explorations – 3^e édition
- Le français au bureau
- Introduction aux communications d'affaires
- Sachez parler en public
- Solstice



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer diverses stratégies et ressources, y compris les ressources informatisées et médiatisées, pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

L'élève pourra :

- formuler des questions pertinentes sur des sujets abstraits
- évaluer la qualité, l'actualité et la pertinence de plusieurs sources d'information choisies dans le but de préparer une présentation
- respecter les règles propres au registre de la langue et appropriées à la situation de communication
- créer diverses communications personnelles et informatives telles que des débats, projets de recherche, lettres, explications et présentations orales et médiatiques

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Les élèves préparent une présentation pour un congrès mondial en l'an 2020 expliquant l'épuisement quasi-total des ressources naturelles de la C.-B. Les élèves doivent :
 - identifier le public cible (niveau d'éducation, âge, expériences personnelles, nationalité, culture)
 - déterminer l'intention du message (provoquer une émotion ou informer)
 - décider du registre de langue à utiliser (se baser sur le style employé dans les magazines, revues, journaux)
 - déterminer quelles sont les données nécessaires (économiques, légales, scientifiques, sociales, etc.)
 - faire un plan de recherche (où trouver l'information — archives, Statistiques Canada, universités, chambres de commerce, syndicats, Internet, courrier électronique)
 - contrôler la validité des sources et des informations
 - sélectionner l'information à présenter
 - préparer un plan (introduction, développement, conclusion, ou autre façon d'organiser les données)
 - prévoir les questions qui seront posées
- Les élèves doivent inventer un jeu pour un public donné (enfants, personnes âgées, parents, etc.). Ils doivent :
 - fabriquer le jeu
 - en écrire les instructions
 - vérifier la clarté des instructions en soumettant le produit et le manuel à des essais auprès d'un public cible

Cette dernière étape peut être filmée et partagée avec la classe. On peut organiser une soirée où le public est invité à expérimenter et à évaluer les jeux. Par la suite, les élèves modifient leurs instructions et font des recherches pour identifier les manufacturiers susceptibles de s'intéresser au produit. Ils composent une lettre adressée à un manufacturier, lui demandant de produire leur jeu.

- Les élèves composent une lettre ouverte, par exemple sur le sujet suivant : «L'éducation est considérée comme une charge pour la société. Le travail des étudiants devrait être reconnu comme une valeur économique.» Les étapes sont les suivantes :
 - remue-méninges ou discussion pour cerner le sujet
 - définir à qui l'on pourrait envoyer une telle lettre et ajuster le registre et le style en conséquence
 - recherche (coût, solutions dans d'autres pays, etc.)
 - déterminer la solution que l'on voudrait proposer
 - rédiger un plan (poser le problème, développer, proposer une solution)

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves présentent de l'information devant la classe (communication pour un congrès mondial, compte rendu de recherche, débat, etc.), vérifier s'ils peuvent :
 - parler sans texte, et uniquement à l'aide de notes
 - s'exprimer clairement et avec facilité
 - résumer les points principaux et fournir des détails pertinents
 - employer le registre de langue approprié
 - organiser l'information et utiliser les bonnes concordances de temps (p. ex. employer correctement les mots charnières et les temps de verbes)
 - maîtriser la syntaxe
 - établir un rapport avec l'auditoire au moyen de la voix et des gestes
- Avant que les élèves n'entreprennent de rédiger le mode d'emploi pour leur jeu ainsi que les lettres destinées au fabricant, discuter avec eux des critères. En voici des exemples :

Mode d'emploi :

 - porte sur tous les objets et étapes nécessaires pour utiliser le jeu correctement
 - comporte un ordre logique
 - contient un langage précis ainsi que des verbes et des adverbes particuliers pour décrire les actions
 - est rédigé d'une manière claire, avec peu d'erreurs d'ordre mécanique
 - est concis (ne comporte ni documentation, ni renseignements superflus)
 - fait bon usage d'éléments graphiques pour rendre les étapes claires (plan, diagramme, illustration, etc.)

Lettres :

 - contiennent un message clair
 - exposent des raisons, des détails et des exemples convaincants
 - comportent un langage et une présentation appropriés (propres, lisibles, bien disposées, etc.)
 - ne contiennent pas de fautes de grammaire, ni d'orthographe
 - respectent les formules d'usage de la correspondance (l'appel, les remerciements, la salutation, etc.)

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Abrégé des règles de grammaire et d'orthographe
- Les cahiers du Multidictionnaire des difficultés de la langue française – cahier 1
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- La communication écrite au collégial
- La communication efficace
- Les communications d'affaires
- En scène, tout le monde!
- Explorations – 3^e édition
- Le français au bureau
- Le français pour l'essentiel, deuxième édition
- La grammaire en tableaux
- Internet – Comment trouver tout ce que vous voulez
- Internet : Le guide des affaires
- Introduction aux communications d'affaires
- Je pense, donc j'écris
- Racines du futur
- Sachez parler en public
- Solstice
- Vers une compétence médiatique



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Brio – Banque de ressources sur les technologies de l'information en langue française
- Dictionnaire des oeuvres littéraires de la langue française
- Dictionnaire Hachette Multimédia
- Dictionnaire Larousse de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Repère – articles de périodiques de langue française
- Le textuel
- Le Visuel – Dictionnaire

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer les connaissances, stratégies et habiletés langagières nécessaires pour s'exprimer de façon réfléchie par l'oral, l'écrit et le visuel. Il utilisera des stratégies et des processus d'expression orale et écrite tels que ceux qu'emploient les écrivains et les conférenciers pour préciser et clarifier ses communications.

L'élève pourra :

- utiliser une gamme complète de stratégies pour maîtriser l'orthographe dans ses travaux écrits
- utiliser un éventail d'expressions et de structures de phrase propres au français et manier les nuances : choix de style, ton, expressions idiomatiques
- exprimer ses pensées et opinions au moyen d'une communication organisée en introduction, développement et conclusion, en regroupant les informations autour de deux ou de plusieurs idées
- sélectionner, à la suite d'une réflexion personnelle et de la rétroaction de diverses personnes, les éléments à modifier pour améliorer sa communication
- corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels
- présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- L'enseignant souligne l'importance de l'orthographe tout au long de l'année. La classe peut dresser une liste des fautes les plus courantes et partager des mnémotechniques pour apprendre et retenir l'orthographe. Certaines erreurs sont si courantes qu'elles méritent d'être illustrées, de préférence de manière colorée et humoristique, et affichées sur les murs de la classe.
- Faire écrire deux lettres sur le même sujet à deux destinataires différents, l'une remplie de jargon et d'exagérations, l'autre plus neutre et formelle. Discuter de l'effet obtenu par les deux versions.
- Demander à des groupes d'élèves de préparer le premier brouillon d'une courte présentation orale pour différentes occasions :
 - se présenter à une élection (conseil d'étudiants par exemple)
 - offrir ses services à un comité dans un club sportif
 - demander un emploi
 - parler à la classe d'une sortie de fin de semaine
 - faire une réclamation auprès de la directrice de l'école
 - vendre quelque chose

Faire écouter deux ou trois de ces discours. Ensemble, noter en quoi le style et le vocabulaire varient selon la situation. Dresser une liste d'expressions qui conviennent particulièrement à certaines situations. Dresser une liste d'expressions typiquement françaises qui rendent le discours vivant et intéressant. Discuter de l'usage approprié de différents niveaux de langue dans différents contextes.

Demander aux élèves d'apporter les modifications suggérées, de finir de préparer leur discours, et de le présenter à la classe.

- Engager les élèves dans le développement d'un journal électronique de classe. Organiser différents groupes de rédacteurs qui se spécialisent dans une section spécifique du journal. Leur faire développer des critères de sélection pour leur section et leur demander de suggérer aux rédacteurs des modifications et des corrections à apporter avant la publication. Les élèves devront voir à la mise en page et à la publication de leur journal sur le site Internet de l'école.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Établir, ensemble, une liste des erreurs de grammaire les plus courantes, dont ils pourront se servir pour vérifier tout ce qu'ils rédigent et qui accompagnera tous leurs travaux écrits.
- Lorsque les élèves préparent une présentation, leur demander de créer une carte linguistique comportant les termes qu'ils se proposent d'employer. Vérifier dans quelle mesure ils inscrivent un nombre de plus en plus varié de termes pertinents et précis.
- Lorsque les élèves préparent des présentations, leur demander d'établir une fiche de critères se rapportant au public et à l'objectif visés. Ils pourront s'y référer pour réviser et corriger leur propre travail. Le professeur et les pairs s'y référeront pour faire leurs commentaires.
- Lorsque les élèves auront sélectionné leur section du journal, ils examineront le processus de prise de décision qu'ils ont employé, grâce à des questions comme celles-ci :
 - Quels ont été les facteurs les plus importants concernant le processus de comparaison et de décision que tu as employé? Pourquoi?
 - Comment as-tu pu t'assurer que tu te servais des mêmes critères pour chaque travail?
 - Quelle partie de ce travail as-tu trouvée la plus difficile?
 - Es-tu satisfait de ta décision? Peux-tu expliquer ton choix clairement?
 - Qu'est-ce que tu as appris qui pourrait te servir à améliorer ton travail?
- Lorsque les élèves expriment leurs idées dans des présentations orales ou écrites, établir une échelle d'appréciation à l'aide de critères qui permettront d'évaluer s'ils :
 - énoncent clairement leur opinion ou leur point principal dans une thèse
 - font valoir leurs arguments d'une manière logique à l'aide d'exemples pertinents et d'explications précises
 - adoptent une position ouverte et se montrent réceptifs à d'autres points de vue
 - tirent une conclusion logique découlant des arguments présentés
 - rédigent clairement, en observant les règles de la rédaction descriptive
 - emploient des mots de liaison qui permettent d'effectuer des enchaînements (*cependant, la plupart du temps, d'autre part, etc.*)
 - se servent d'un vocabulaire varié, pertinent et précis
 - utilisent des structures complexes de manière efficace

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Les cahiers du Multidictionnaire des difficultés de la langue française – cahier 1
- Clé pour la grammaire
- La communication écrite au collégial
- La communication efficace
- Les communications d'affaires
- Explorations – 3^e édition
- Le français au bureau
- Le français pour l'essentiel, deuxième édition
- La grammaire, moi, je la comprends!
- Guide de la communication écrite
- Les homonymes
- Internet : Le guide des affaires
- Je pense, donc j'écris
- Multidictionnaire des difficultés de la langue française
- Nouvelle grammaire française, 3^e édition
- Le Petit lexique
- Précis de grammaire française
- Précis de rédaction et de grammaire
- Le Robert pour tous : Dictionnaire de la langue française
- Sachez parler en public
- Solstice
- Vocabulaire de commentaires de texte



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le correcteur 101
- Dictionnaire Larousse de la langue française
- Grand dictionnaire Larousse français-anglais / anglais-français
- Le monde sur CD-ROM
- Repère – articles de périodiques de langue française
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer un répertoire de stratégies et d'habiletés pour anticiper, prédire, négocier, confirmer et vérifier le sens d'une communication écrite, orale ou visuelle.

L'élève pourra :

- planifier sa lecture, son écoute ou son visionnage en appliquant les stratégies appropriées
- évaluer l'efficacité de son utilisation des stratégies de lecture, d'écoute et de visionnage dans divers contextes
- manifester sa compréhension d'un texte écrit ou d'un discours oral en analysant, en synthétisant et en évaluant les informations présentées

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Au début de l'année, préparer une liste des stratégies de planification de lecture ou de visionnage connues des élèves (la lecture des titres et des manchettes, les images, le choix de caractères, la mise en page, l'intonation, les prédictions, la consultation de la table des matières ou de l'index, la formulation de prédictions, la connaissance du contexte socioculturel dans lequel se déroule l'histoire, la lecture en survol, la lecture détaillée, etc.). Demander aux élèves d'identifier des situations où ils utiliseraient des stratégies différentes et de justifier leur choix de stratégies.
- Après avoir visionné ou entendu une nouvelle, demander aux élèves d'identifier les éléments qui ont obstrué la compréhension des messages tels que le débit et les interférences (différents accents, les bruits de fond, le vocabulaire utilisé, etc.). Discuter des stratégies utilisées pour soutenir leur compréhension. Leur demander d'évaluer celles qui leur semblent les plus efficaces et les plus appropriées au contexte.
- Engager les élèves dans la rédaction d'un résumé. Faire organiser les informations recueillies dans leur lecture sous forme hiérarchique :
 - relever les mots clés
 - énoncer l'idée principale
 - extraire les éléments qui soutiennent cette idée
 - répéter le processus pour chaque section
 - rédiger une phrase résumant l'essentiel du texte
- Présenter aux élèves une chanson, p. ex. «Elle» de Céline Dion. Leur demander :
 - de décrire comment ils se sont sentis en l'écoutant
 - de découvrir le message que l'artiste a voulu transmettre
 - de reconnaître les sentiments exprimés
 - de découvrir le jeu de mots («elle»)
 - de trouver d'autres exemples de structures littéraires intéressantes, de les analyser et de les présenter aux autres

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Demander aux élèves de choisir un court extrait d'un texte exigeant dans lequel ils trouveront et résoudre au moins deux problèmes de compréhension. Durant leur compte rendu, noter leurs idées dans le but de préparer un graphique collectif de problèmes et de solutions. Vérifier si les élèves :
 - font preuve d'exactitude lorsqu'ils décrivent les problèmes
 - montrent des solutions possibles
 - persévèrent en adoptant d'autres méthodes, si la première ne réussit pas
 - établissent des rapports entre leurs stratégies et celles de leurs pairs
- Afin d'évaluer si les élèves sont capables d'écouter ou de lire attentivement dans le but de se documenter, leur demander de choisir un article qui les intéresse dans une revue ou un site Internet (hypertexte). Ils devront soumettre un exemplaire de l'article accompagné des éléments suivants :
 - une phrase expliquant le sujet de l'article
 - un aperçu ou une présentation graphique comportant tous les principaux thèmes et sous-thèmes, quelques points clés concernant chacun d'eux, et des rapports entre les thèmes
 - une liste de cinq mots clés accompagnés de leur définition
 - une liste de dix mots qu'ils n'ont pas reconnus, mais dont ils ont pu deviner le sens
 - une liste des points forts et des faiblesses de l'article
 - deux questions se rapportant au thème et auxquelles l'article n'apporte pas de réponse
- Afin d'évaluer si les élèves peuvent faire la synthèse de renseignements extraits de plusieurs sources, leur demander :
 - de choisir un sujet d'intérêt personnel
 - de dresser une liste de trois à cinq questions
 - de trouver des renseignements pertinents dans au moins trois sources différentes
 - de résumer ce qu'ils ont appris en répondant à chaque question sous forme abrégée, avec des diagrammes, lorsqu'il y a lieu

Vérifier s'ils peuvent :

 - préparer des questions centrées sur un sujet, qui pourront les aider lorsqu'ils liront, écouteront ou visionneront un document
 - combiner les renseignements en évitant le double emploi et les contradictions
 - déterminer quels sont les points importants

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Abrégé des règles de grammaire et d'orthographe
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- Les cahiers du Multidictionnaire des difficultés de la langue française – cahier 1
- La communication écrite au collégial
- La communication efficace
- Les communications d'affaires
- Explorations – 3^e édition
- Le français pour l'essentiel, deuxième édition
- Les homonymes
- Médias à la une
- Les médias et vous
- Racines du futur
- Le Robert & Collins – Dictionnaire Français-Anglais / Anglais-Français
- Sachez parler en public
- Solstice
- Vers une compétence médiatique



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Dictionnaire Hachette Multimédia
- Dictionnaire Larousse de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel
- Le Visuel – Dictionnaire

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra établir des liens entre son vécu et des oeuvres écrites, orales et visuelles provenant de différentes communautés culturelles, surtout celles de la francophonie.

L'élève pourra :

- comparer les traits distinctifs et les mérites de différentes communications, y compris celles d'un même auteur, créateur ou réalisateur
- envisager couramment plusieurs interprétations des communications lues, entendues ou visionnées
- faire preuve d'ouverture d'esprit face aux idées et opinions des diverses collectivités culturelles, transmises par les médias et exprimées dans les oeuvres littéraires
- analyser la relation entre les différentes composantes du récit tels que les thèmes, les personnages, le cadre, le temps de la narration, le point de vue de la narration

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Les élèves lisent ou visionnent des oeuvres d'un même auteur. En petits groupes, ils comparent le style, le thème, le public cible et les personnages afin d'en extraire les éléments qui réapparaissent dans les oeuvres.
- Demander aux élèves de comparer deux versions différentes d'un même film (deux époques ou deux réalisateurs différents) selon les optiques suivantes :
 - la musique et les effets sonores
 - le traitement des thèmes et des sous-thèmes
 - l'exploitation des valeurs sociales et morales
 - le point de vue des réalisateurs
 - le jeu des acteurs

Exemples de films : *Le fantôme de l'opéra*, vieille et nouvelle versions, ou *Trois hommes et un couffin / Three Men and a Baby*.

Discuter et rédiger une critique.

- Les élèves doivent composer, en équipes, un récit ou une nouvelle littéraire en respectant la structure narrative (situation affective initiale, événement déclencheur, situation affective finale). À la suite d'un remue-méninges, la classe relève un certain nombre de situations affectives initiales (p. ex. un chagrin d'amour), plusieurs événements déclencheurs (p. ex. une rencontre avec un cougar), plusieurs situations affectives finales, des personnages (p. ex. une avocate de 38 ans), et des lieux (p. ex. une école secondaire). Tous ces éléments seront inscrits sur des fiches. Chaque équipe reçoit des fiches au hasard d'une lancée de dés et rédige ensuite une histoire. On peut décider de n'imposer que deux ou trois de ces éléments.
- Après avoir lu une nouvelle littéraire ou visionné un film, les élèves s'organisent en groupes. Chaque groupe change une des composantes du récit et raconte l'histoire sous cette nouvelle perspective : un groupe change le lieu, un autre change l'époque, un autre le contexte culturel, un autre le public cible, etc. Les élèves se rassemblent tous pour écouter les récits des autres, pour discuter de la relation entre les éléments et pour évaluer la pertinence et la valeur de l'exercice.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves remanient ou développent un aspect d'une oeuvre qu'ils ont étudiée, vérifier si leur présentation :
 - reflète une compréhension de l'élément qu'ils ont choisi de changer (thème, personnages, époque, lieux, faits, contexte culturel, point de vue, public visé)
 - se fonde sur une analyse approfondie de l'original
 - contient un langage et un style correspondant à ceux de l'original
 - reflète une perception de la manière dont les changements apportés par eux-mêmes et par d'autres ont un effet sur le sens de l'oeuvre
- Lorsque les élèves comparent deux versions différentes d'un film, vérifier s'ils :
 - concentrent leur attention sur les éléments clés
 - citent des exemples précis
 - indiquent à la fois les similarités et les différences entre les deux
 - expliquent les différences à l'aide de raisons logiques
 - évaluent les mérites relatifs des deux versions, étayant leur jugement de raisons et d'exemples
 - peuvent relever les différences de langage (dialectes, époques, etc.)
- Les élèves rédigent une dissertation, dans laquelle ils interprètent des aspects d'une oeuvre qu'ils ont lue. Discuter avec eux des critères se rapportant à l'interprétation et à la présentation; leur fournir également des échelles d'appréciation ou des listes de contrôle auxquelles ils pourront se référer pour effectuer leur travail et leur autoévaluation. Les critères relatifs à l'interprétation peuvent comporter les éléments suivants :
 - la thèse traite d'un aspect clé de l'oeuvre
 - l'organisation est logique; des mots de liaison (*cependant, car, etc.*) marquent clairement les enchaînements entre les idées
 - les idées sont étayées de détails, de citations et d'exemples précis
 - les idées sont énoncées clairement grâce à des mots de vocabulaire précis et variés
 - la dissertation comporte une conclusion logique découlant des idées présentées
 - l'interprétation est conforme à l'information contenue dans le texte
 - l'élève tient compte du contexte culturel de l'oeuvre

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- La communication écrite au collégial
- Explorations – 3^e édition
- Médias à la une
- Les médias et vous
- Solstice



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra tirer des conclusions réfléchies d'une communication écrite, orale ou visuelle et les justifier.

L'élève pourra :

- réagir de façon critique à des textes ou discours argumentatifs en s'appuyant sur la validité et la force des informations et des arguments présentés, l'organisation des idées et l'efficacité de l'argumentation
- distinguer dans des reportages, des bulletins de nouvelles et des entrevues, les faits, les opinions et les hypothèses, en s'appuyant sur les indices correspondants
- mettre en évidence l'objectivité ou la subjectivité dans la manière de présenter les faits
- relever, dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles, les stéréotypes et les préjugés afin de décrire leur effet sur la société

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Lire le titre d'une lettre d'opinion et demander aux élèves de formuler des hypothèses sur le sujet. Ensuite, lire la lettre aux élèves afin qu'ils puissent vérifier leur hypothèse. Discuter de l'efficacité du titre pour transmettre le sujet du message. Demander aux élèves d'identifier, d'analyser et de discuter les points suivants :
 - l'auteur et son intention, les destinataires
 - les faits et les opinions
 - l'objectivité d'un fait et la subjectivité d'une opinion
 - les différents tons de la lettre (ironique, plaintif, agressif, humoristique, neutre, passionné, engagé...)
 - le niveau de langue utilisé (familier/formel), indiqué par le choix du vocabulaire, la construction des phrases, les inversions, les ellipses, etc.
 - l'organisation textuelle de la lettre, surtout l'organisation des arguments et des exemples, les «pour» avant les «contre», les «pour et contre» en parallèle et le nombre d'exemples illustratifs inclusÉvaluer l'efficacité de chacun des éléments (s'ils contribuent ou nuisent à l'argumentation) et relever les préjugés, s'il y a lieu.
- Dactylographier deux versions d'une même histoire, une où le personnage principal est masculin et l'autre où il est féminin. Chaque version s'arrête avant le point culminant. Diviser la classe en petits groupes et travailler sur l'une ou l'autre des versions. Le travail consiste à écrire une fin à leur version de l'histoire. La classe entière partage ensuite les histoires créées. Relever les stéréotypes et les préjugés sexuels rencontrés dans quelques-unes de leurs conclusions et discuter de l'influence de ceux-ci sur le dénouement de leur version.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Afin de vérifier si les élèves comprennent la nature de l'analyse critique, leur demander de préparer, en petits groupes, entre trois et cinq questions portant sur des points de vue, des arguments, des stéréotypes ou des préjugés trouvés dans des oeuvres qu'ils ont étudiées. Les questions pourraient être par exemple : «Si Ciboulette avait été un homme, comment l'histoire se serait-elle probablement déroulée? Si l'action s'était déroulée à Outremont et non à Saint-Henri, comment les personnages auraient-ils probablement réagi? Quel public l'auteur vise-t-il et comment le sais-tu?». Les groupes s'échangeront leurs questions, en discuteront et prépareront leurs réponses. Le groupe qui a préparé les questions évaluera dans quelle mesure les réponses :
 - sont complètes et détaillées
 - se fondent sur un raisonnement logique
 - sont étayées d'exemples pertinents et précis tirés de l'extrait
 - prennent en considération les valeurs sous-jacentes et l'intention de l'auteur
 - Demander aux élèves de préparer, en groupes, une présentation publicitaire. Après chaque présentation, ils prendront note des stratégies et des techniques de persuasion employées, ainsi que des effets que chacune a eus sur l'auditoire. Une fois toutes les présentations terminées, les élèves pourront travailler seuls ou en équipes de deux afin de résumer ce qu'ils ont noté.
 - Afin de vérifier si les élèves sont capables d'évaluer et de comparer diverses sources, prévoir un projet sur les médias pour lequel chaque élève devra :
 - choisir un sujet d'actualité ou une question controversée
 - choisir deux ou trois sources médiatiques et prédire la position que chacune adoptera
 - trouver l'information pertinente dans chaque source et la résumer
 - se servir de critères établis par la classe pour tirer des conclusions concernant la valeur relative et le caractère objectif de chaque source
- Vérifier dans quelle mesure les analyses des élèves :
- se fondent sur une information exacte provenant de la documentation
 - sont détaillées et exhaustives
 - ont un caractère objectif et équilibré
 - sont énoncées avec clarté
 - sont logiques et comportent des conclusions étayées de preuves précises provenant des sources

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- La communication efficace
- Explorations – 3^e édition
- Solstice



Logiciel

- Écriture assistée par ordinateur



DOC (CD-ROM)

- Actualité Québec
- Dictionnaire des oeuvres littéraires de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Tout en prenant conscience de son appartenance à une communauté interculturelle, l'élève pourra clarifier ses propres valeurs et valoriser celles des autres. Il reconnaîtra les influences culturelles sur les façons d'agir, de penser et de s'exprimer. Il participera à la création d'un espace bilingue qui valorise le français et manifestera une attitude positive envers la langue et les communautés francophones.

L'élève pourra :

- faire preuve de sensibilité culturelle dans des situations quotidiennes d'interaction verbale et non verbale
- reconnaître certaines façons de s'exprimer qui reflètent la culture de l'émetteur et en discuter
- contribuer à la promotion de la langue et de la culture françaises dans son milieu
- manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que diverses oeuvres d'auteurs contemporains et classiques de la francophonie canadienne et mondiale, et y réagir
- exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels traduisant une réflexion critique sur le bilinguisme au Canada

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Discuter des stéréotypes culturels. Demander aux élèves s'ils ont déjà été gênés par des remarques stéréotypées. En discuter avec la classe. En petits groupes, illustrer le sujet de façons diverses (saynète, affiche, vidéo, etc.). Repérer les stéréotypes dans la littérature et dans les médias. Relever les expressions qui reflètent une culture (p. ex. les termes reliés à l'église, au Québec).
- Demander aux élèves de créer un reportage sur les activités françaises de leur région. Faire l'inventaire de ces activités culturelles, contacter d'autres classes ou d'autres écoles pour savoir ce qui s'y fait, se renseigner auprès des médias francophones, demander à des associations francophones de leur faire parvenir leur bulletin de nouvelles, monter le reportage, le présenter en classe ou le diffuser sous forme de radio étudiante dans toutes les classes d'immersion.
- Demander aux élèves de se renseigner sur les emplois où le bilinguisme est requis. Leur suggérer de lire des annonces et de visiter un centre d'emploi pour préparer un curriculum vitae et rédiger une demande d'emploi. Les amener à se renseigner sur les formalités d'inscription dans les universités francophones (en utilisant Internet par exemple), à postuler pour des bourses offertes aux étudiants bilingues, à inviter et à interviewer des employeurs et à simuler des entrevues de demande d'emploi.
- Les élèves peuvent créer une présentation médiatique (court film ou saynète appuyée par des moyens médiatiques) qui montre les avantages du bilinguisme (aventure imaginée, reportage, interview, etc.).
- Demander aux élèves de raconter un conte connu de tous, p. ex. *Le petit chaperon rouge*, selon différents points de vue tels que celui de la grand-mère, celui du loup, etc. Observer comment les versions varient en fonction du point de vue. Discuter de l'importance d'examiner plusieurs points de vue. Raconter certaines étapes de l'histoire canadienne sous différents angles (les premiers contacts entre les autochtones et les Européens, l'arrivée des premiers Chinois en C.-B., etc.). Discuter du fait que les historiens, eux aussi, ont une perception personnelle des événements.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves collaborent à la préparation d'un répertoire d'activités qui se déroulent en français, dans leur région, établir avec eux des critères concernant leur présentation ou leur émission. Les élèves devront communiquer, notamment :
 - des renseignements concernant un nombre prédéterminé d'événements ou d'activités
 - des détails tels que l'heure, l'endroit et la nature de l'activité
 - de brèves descriptions soulignant les aspects de la langue et de la culture francophones sur lesquels l'activité portera
- Lorsque les élèves effectuent une recherche sur les possibilités liées au bilinguisme pour leurs activités ou leurs études postsecondaires, et qu'ils les analysent, vérifier s'ils :
 - sont conscients de la gamme de possibilités qu'offre le bilinguisme, dans notre pays et ailleurs
 - ont exploré diverses sources de documentation, y compris Internet et les gens qui travaillent actuellement dans le domaine qui les intéresse
 - peuvent établir des rapports entre les renseignements obtenus et leurs habiletés, leurs ambitions ainsi que leurs intérêts personnels
- Lorsque les élèves discutent d'oeuvres d'auteurs francophones du Canada et d'ailleurs, ou encore qu'ils écrivent à leur sujet ou les présentent au reste de la classe, noter dans quelle mesure ils :
 - se montrent ouverts et sensibles aux éléments culturels
 - manifestent des connaissances accrues concernant les traditions et les genres de la littérature francophone
 - s'intéressent aux oeuvres et aux auteurs contemporains
 - prennent volontiers le risque d'émettre leurs opinions et leurs points de vue
 - désirent véritablement participer à ces activités et en apprendre davantage sur les auteurs francophones

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES

*Imprimé*

- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Explorations – 3^e édition
- Solstice
- Vers une compétence médiatique

*DOC (CD-ROM)*

- Actualité Québec
- Dictionnaire des oeuvres littéraires de la langue française
- Le monde sur CD-ROM
- Repère – articles de périodiques de langue française
- Le textuel

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra s'affirmer avec fierté, prendre des risques, explorer et évaluer son propre potentiel et résoudre des problèmes.

L'élève pourra :

- prendre des risques avec la langue en visant la réussite, tout en réalisant que l'échec est aussi source d'apprentissage
- reformuler son opinion quand la logique et les preuves s'avèrent contraires à sa pensée originale
- manifester son engagement actif dans le perfectionnement de sa compétence langagière
- choisir une solution raisonnable et en justifier le bien-fondé en se basant sur la validité de la solution et sur la méthode utilisée pour y arriver

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Maintenir un dossier dans lequel l'élève documente et évalue périodiquement ses progrès et ses réalisations langagières. Engager l'élève dans le développement d'un plan d'action personnel et dans l'établissement de buts à court et à long terme. L'élève discutera de ses observations, de son plan d'action et de ses progrès avec l'enseignant et pratiquera régulièrement l'autoévaluation et la réflexion tout au long de son apprentissage.
- Suggérer aux élèves de faire une description ou une narration orale, à partir d'images ou de photos, et de l'enregistrer sur cassette. Ils écoutent l'enregistrement en présence de l'enseignant afin d'obtenir des suggestions pour améliorer leur expression orale concernant par exemple les anglicismes, la prononciation, l'expression et le débit.
- Tout au long de la lecture d'un roman, demander aux élèves :
 - d'identifier les problèmes qui affectent les personnages
 - de faire le rapprochement, le cas échéant, avec les problèmes qui se posent dans leur propre vie
 - de chercher des solutions aux problèmes
 - de distinguer entre les problèmes à régler par soi-même, ceux qui exigent de l'aide et ceux qui n'ont pas de solution
 - de proposer et d'évaluer plusieurs façons différentes de régler un même problème
 - de prédire et d'évaluer les conséquences probables de diverses solutions ou décisions
 - d'adopter le point de vue d'un des personnages du récit et de le défendre

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Avant que les élèves n'entreprennent une tâche particulière, discuter avec eux des critères qui déterminent un bon travail. Demander à chaque élève de se servir de ces critères pour formuler sa propre définition d'une tâche réussie. Les élèves utiliseront ensuite leur définition pour obtenir les commentaires de leurs pairs et faire la critique de leur travail. À la fin de cet exercice, ils pourront réviser leur définition et s'en servir comme moyen de se fixer des objectifs pour leurs travaux ultérieurs.
- Demander aux élèves de préparer individuellement une description de leur capacité à communiquer en français. Celle-ci pourra comprendre les éléments suivants :
 - leurs habiletés, leurs attitudes et leurs intérêts du moment
 - leurs expériences pertinentes
 - leurs préférences en ce qui a trait aux formes de communication et aux situations où elles surviennent (p. ex. seul à seul, en petit groupe, dans un gros groupe; lire, écouter ou visionner; virtuelle ou face à face; écrire, parler ou utiliser un support électronique)
 - leurs objectifs en vue de s'améliorer
 - leurs projets pertinents, pour la période qui suivra la fin de leurs études secondairesVérifier s'ils peuvent manifester un esprit d'analyse et faire preuve de réalisme, et s'ils souhaitent vraiment améliorer leur français.
- Afin de vérifier si les élèves prennent des risques et s'ils désirent vraiment s'améliorer, et afin de les y encourager, leur demander de conserver des notes sur les activités auxquelles ils auront participé en français, en dehors de l'école. Dresser avec eux une liste des activités possibles, notamment :
 - les interactions par l'entremise des médias électroniques
 - les conversations téléphoniques en français avec des entreprises ou des ministères gouvernementaux
 - des conversations personnelles avec des francophones ou des francophiles au sein de la collectivité

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprenons ensemble
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- La communication efficace
- Sachez parler en public
- Solstice

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

L'élève pourra employer les stratégies langagières nécessaires pour s'intégrer à une collectivité dans un climat de respect réciproque.

L'élève pourra :

- évaluer l'efficacité de ses stratégies de communication orale dans toutes sortes de contextes
- utiliser diverses stratégies langagières pour résoudre des conflits et arriver à un consensus

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

- Encourager les élèves à résoudre eux-mêmes les problèmes quotidiens de la classe et à se former un conseil de classe. Ils peuvent :
 - regarder un débat de la Chambre des Communes; discuter du déroulement du débat et de la raison d'être de la Chambre des Communes
 - se renseigner sur le fonctionnement de divers comités de jeunes et d'adultes
 - donner à chacun l'occasion de présider au conseil de classe en tirant le président au sort à chaque fois
 - inscrire les problèmes, les idées et les suggestions sur des morceaux de papier à déposer dans une boîte
 - lire les problèmes, les idées et les suggestions à haute voix, poser des questions et proposer des solutions, en discuter et s'assurer que tous les membres aient l'impression d'être écoutés
 - revenir régulièrement sur le processus, discuter de l'efficacité du processus, évaluer la capacité de chacun à s'exprimer et à s'ajuster aux autres
- Lors de débats, de situations de résolution de problèmes ou de discussions informelles, charger certains élèves de noter les stratégies qui encouragent ou bloquent la communication et la bonne entente. Demander aux élèves de noter et d'évaluer les stratégies qu'ils utilisent régulièrement dans des situations de communication orale. Les stratégies peuvent être : la paraphrase, la clarification, la synthèse, l'encouragement, le questionnement, etc.
Exemples d'expressions utiles :
 - «Je comprends ce que tu veux dire, mais...»
 - «Si je comprends bien, tu veux dire que...»
 - «Peux-tu m'expliquer un peu mieux ce que tu viens de dire?»
 - «C'est très intéressant, peux-tu me donner plus de détails?»
 - «Je comprends ton point de vue, mais je pense que...»
 - «C'est intéressant, mais as-tu pensé à...»Exemples d'expressions à impact négatif :
 - «Je ne suis absolument pas d'accord.»
 - «Tu as tort.»

STRATÉGIES D'ÉVALUATION PROPOSÉES

- Lorsque les élèves prennent part à des discussions et à des réunions en classe, vérifier dans quelle mesure ils peuvent :
 - prendre position et exposer leurs opinions clairement
 - étayer leurs opinions de raisons pertinentes
 - avancer des idées d'une manière ouverte, en recherchant une confirmation auprès des autres (p. ex. *Je me demande...; Peut-être...*)
 - se servir d'un langage qui englobe tous les participants (emploi du *nous* au lieu du *je* ou du *tu*)
 - écouter activement les autres exposer leurs idées et tenter d'y répondre ou de les développer
 - participer à la discussion avec enthousiasme et spontanéité
 - travailler activement à l'obtention d'un consensus, au lieu d'insister sur la solution qui leur semble la meilleure
- Lorsque les élèves travaillent en petits groupes, établir avec eux des critères se rapportant aux processus de communication de groupe. Ceux-ci permettront notamment d'évaluer s'ils sont capables :
 - de travailler vers des buts communs
 - de respecter les opinions et les contributions des autres et de les encourager
 - de régler les désaccords ou les conflits de manière constructive
 - de s'acquitter de leurs tâches dans les délais prévus
 - d'évaluer leurs efforts de manière réaliste, avec preuves à l'appui
- À la fin d'une discussion plénière ou d'une discussion en petits groupes, demander aux élèves de se livrer à une réflexion sur leurs stratégies et leurs contributions. Après cet exercice, ils pourront se réunir avec un partenaire ou en petits groupes pour évaluer mutuellement leurs analyses. Fournir aux élèves un cadre comme celui-ci pour les aider à résumer leurs pensées :
 - Quelque chose m'a surpris lorsque mon partenaire (ou mon groupe) a commenté mes stratégies et mes contributions...
 - Deux mots ou locutions qui décrivent les points forts que je pourrais développer : ...
 - Un mot ou une locution qui décrit le comportement que j'aimerais avoir dans les rencontres de groupe : ...
 - Un but précis : ...
 - Un plan d'action ou une stratégie dont je peux me servir afin de poursuivre mon but : ...

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE RECOMMANDÉES



Imprimé

- Apprenons ensemble
- L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités
- La classe interculturelle : Guide d'activités et de sensibilisation
- Sachez parler en public
- Solstice



ANNEXES

Français
langue seconde – immersion
11 et 12



ANNEXE A

Résultats d'apprentissage

LANGUE ET COMMUNICATION (*Expression personnelle et interaction*)

L'élève pourra parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • partager avec ses pairs et son professeur, dans des situations provoquées ou spontanées, ses idées, informations, expériences personnelles et émotions en faisant appel à son vécu et à ses connaissances • s'exprimer en évitant les anglicismes les plus fréquents • raconter un événement ou une expérience personnelle en décrivant les rapports entre les personnes impliquées • enrichir son message en utilisant un vocabulaire varié dans des situations de communication spontanée • élaborer diverses stratégies pour soutenir et affiner sa communication, p. ex. l'autoévaluation, afin de repérer et de corriger les erreurs majeures et fréquentes • modifier ses interventions au besoin en fonction de la réaction de l'interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • partager avec ses pairs et son professeur, dans des situations provoquées ou spontanées, ses idées, informations, expériences personnelles et émotions en faisant appel à son vécu et à ses connaissances • utiliser la langue afin de se divertir, par exemple en faisant des jeux de mots, des blagues et des improvisations • enrichir son message en utilisant un vocabulaire varié dans des situations de communication spontanée • reconnaître certains régionalismes et les utiliser en contexte 	<ul style="list-style-type: none"> • interagir spontanément dans les situations où le français est parlé • s'exprimer sur des sujets d'actualité controversés • enrichir son message en utilisant un vocabulaire précis et varié dans des situations de communication spontanée • adapter sa communication en cours de route en tenant compte des réactions de son interlocuteur

LANGUE ET COMMUNICATION (*Expression personnelle et interaction*)

L'élève pourra parler, écrire et représenter pour se divertir, pour satisfaire un besoin social d'interaction et pour s'exprimer dans des situations spontanées ou provoquées.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • interagir spontanément dans les situations où le français est parlé • s'exprimer en évitant consciemment les anglicismes les plus courants • remplacer des mots et corriger des structures de phrase au besoin pour que le langage soit précis et le message clair 	<ul style="list-style-type: none"> • interagir naturellement et aisément dans toutes les situations où le français est la langue d'usage, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école • s'exprimer oralement dans diverses situations à l'intérieur et à l'extérieur de la classe sans faire appel à l'anglais, en utilisant un français idiomatique et imagé • ajuster ses interventions en fonction des réactions de l'interlocuteur

LANGUE ET COMMUNICATION (*Organisation et communication des idées*)

L'élève pourra employer diverses stratégies et ressources, y compris les ressources informatiques et médiatiques, pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • formuler des questions pertinentes pour orienter sa recherche d'information • sélectionner des informations et des idées provenant de diverses sources : personnes-ressources et sources imprimées, médiatiques et informatiques • utiliser toute une gamme de schémas ou de plans pour organiser les idées et les informations • choisir la forme et le fond de sa communication en tenant compte des intérêts et des besoins du public • créer diverses communications personnelles et informatives telles que des textes informatifs, poèmes, histoires, rapports écrits et oraux et pièces de théâtre 	<ul style="list-style-type: none"> • formuler des questions pertinentes pour orienter sa recherche d'information en fonction d'un but ou d'un auditoire spécifique • évaluer l'information provenant de diverses sources (imprimées, médiatiques, informatiques, etc.) dans le but de préparer une présentation • utiliser le niveau de langue approprié à la communication • créer diverses communications personnelles et informatives telles que des poèmes, histoires, rapports écrits et oraux, pièces de théâtre, sommaires, lettres et biographies 	<ul style="list-style-type: none"> • formuler des questions pertinentes pour orienter sa recherche d'information en fonction d'un but précis, sur un sujet assez complexe • évaluer la qualité, l'actualité et la pertinence de plusieurs sources d'information choisies dans le but de préparer une présentation • adapter son message en tenant compte du public et de sa connaissance du sujet • créer diverses communications personnelles et informatives telles que des débats, poèmes, histoires et présentations orales et médiatiques

LANGUE ET COMMUNICATION (*Organisation et communication des idées*)

L'élève pourra employer diverses stratégies et ressources, y compris les ressources informatiques et médiatiques, pour générer, recueillir, évaluer et organiser des idées afin de préparer une communication.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • formuler des questions pertinentes sur des sujets controversés • évaluer la qualité, l'actualité et la pertinence de plusieurs sources d'information choisies dans le but de préparer une présentation • choisir la façon de s'exprimer en tenant compte de l'orientation du public • créer diverses communications personnelles et informatives telles que des articles, de la publicité, des résumés, des textes poétiques, des projets de recherche et des rapports 	<ul style="list-style-type: none"> • formuler des questions pertinentes sur des sujets abstraits • évaluer la qualité, l'actualité et la pertinence de plusieurs sources d'information choisies dans le but de préparer une présentation • respecter les règles propres au registre de la langue et appropriées à la situation de communication • créer diverses communications personnelles et informatives telles que des débats, projets de recherche, lettres, explications et présentations orales et médiatiques

LANGUE ET COMMUNICATION (*Perfectionnement de l'expression et présentation*)

L'élève pourra employer les connaissances, stratégies et habiletés langagières nécessaires pour s'exprimer de façon réfléchie par l'oral, l'écrit et le visuel. Il utilisera des stratégies et des processus d'expression orale et écrite tels que ceux qu'emploient les écrivains et les conférenciers pour préciser et clarifier ses communications.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> recourir à diverses stratégies, telles que les moyens mnémotechniques, pour orthographier correctement les mots rédiger des phrases complexes pour faire varier la structure de ses communications écrites s'exprimer en donnant à sa communication une introduction, un développement et une conclusion modifier sa communication pour améliorer la richesse des idées, du vocabulaire et de la structure des phrases suite à une réflexion personnelle et à la consultation de ses pairs corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques 	<ul style="list-style-type: none"> construire des phrases complexes variées pour exprimer ses idées et communiquer de l'information s'exprimer en regroupant des informations autour de deux ou de plusieurs idées modifier certaines de ses communications pour clarifier et préciser sa pensée suite à sa réflexion personnelle et à la consultation de ses pairs corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques 	<ul style="list-style-type: none"> recourir à diverses stratégies, telles que l'utilisation de l'étymologie et la parenté avec des mots d'autres langues, pour bien orthographier les mots employer correctement des expressions et des structures de phrase particulières au français en évitant les anglicismes les plus courants respecter la concordance des temps dans ses communications s'exprimer en incluant une introduction qui présente le sujet, un développement, et une conclusion qui en présente la synthèse modifier certaines de ses communications pour assurer le développement logique des idées suite à sa réflexion personnelle et à la consultation de ses pairs corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques

LANGUE ET COMMUNICATION (*Perfectionnement de l'expression et présentation*)

L'élève pourra employer les connaissances, stratégies et habiletés langagières nécessaires pour s'exprimer de façon réfléchie par l'oral, l'écrit et le visuel. Il utilisera des stratégies et des processus d'expression orale et écrite tels que ceux qu'emploient les écrivains et les conférenciers pour préciser et clarifier ses communications.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • construire des phrases complexes pour varier son style et nuancer le message • exprimer ses pensées et opinions au moyen d'un texte organisé en introduction, développement et conclusion, en regroupant les informations autour de deux ou de plusieurs idées • modifier certaines de ses communications suite à sa réflexion personnelle et aux suggestions des personnes-ressources consultées • corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels • présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une gamme complète de stratégies pour maîtriser l'orthographe dans ses travaux écrits • utiliser un éventail d'expressions et de structures de phrase propres au français et manier les nuances : choix de style, ton, expressions idiomatiques • exprimer ses pensées et opinions au moyen d'une communication organisée en introduction, développement et conclusion, en regroupant les informations autour de deux ou de plusieurs idées • sélectionner, à la suite d'une réflexion personnelle et de la rétroaction de diverses personnes, les éléments à modifier pour améliorer sa communication • corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels • présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques

LANGUE ET COMMUNICATION (*Compréhension : négociation du sens*)

L'élève pourra employer un répertoire de stratégies et d'habiletés pour anticiper, prédire, négocier, confirmer et vérifier le sens d'une communication écrite, orale ou visuelle.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • utiliser divers indices contextuels et textuels afin d'établir des liens avec des sujets traités dans d'autres matières et de prédire le contenu d'un message • utiliser divers moyens pour soutenir sa compréhension d'une communication écrite, orale ou médiatique tels que l'étymologie et les familles de mots • identifier la source d'un problème de compréhension (connaissance limitée du sujet, vocabulaire complexe, distractions, etc.) et mettre en oeuvre les moyens appropriés pour résoudre le problème • manifester sa compréhension d'un message oral ou écrit en résumant l'essentiel des idées exprimées 	<ul style="list-style-type: none"> • anticiper les conditions de lecture, d'écoute ou de visionnage en se basant sur certains indices tels que la longueur du texte, la connaissance du sujet, le vocabulaire familier, etc. • s'informer sur le locuteur ou l'auteur pour orienter son écoute ou sa lecture • utiliser divers moyens pour soutenir sa compréhension d'un texte écrit ou oral : remettre en question ses connaissances antérieures, repenser ses premières hypothèses, etc. • décrire ses stratégies de lecture, d'écoute et de visionnage • manifester sa compréhension d'un message oral ou écrit en niant, en affirmant, en critiquant et en jugeant la pertinence des idées exprimées 	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre ou déduire le sens de plusieurs mots en contexte • utiliser divers moyens pour soutenir sa compréhension d'un message écrit, oral, ou visuel : remettre en question ses connaissances antérieures, repenser ses premières hypothèses, etc. • mettre à profit sa connaissance des techniques employées par les médias (mise en page, graphisme, photographie) pour saisir la portée du message • manifester sa compréhension d'un message oral ou écrit en l'analysant pour distinguer les faits des opinions

LANGUE ET COMMUNICATION (*Compréhension : négociation du sens*)

L'élève pourra employer un répertoire de stratégies et d'habiletés pour anticiper, prédire, négocier, confirmer et vérifier le sens d'une communication écrite, orale ou visuelle.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • faire appel au contexte socioculturel et historique pour comprendre un texte ou un discours • affiner sa compréhension en reconnaissant et en mettant à profit les divers moyens utilisés par l'auteur ou le locuteur pour assurer la progression de son texte • manifester sa compréhension d'un message oral ou écrit en évaluant les informations et les idées présentées 	<ul style="list-style-type: none"> • planifier sa lecture, son écoute ou son visionnage en appliquant les stratégies appropriées • évaluer l'efficacité de son utilisation des stratégies de lecture, d'écoute et de visionnage dans divers contextes • manifester sa compréhension d'un texte écrit ou d'un discours oral en analysant, en synthétisant et en évaluant les informations présentées

LANGUE ET COMMUNICATION (*Compréhension : engagement et réaction personnelle*)

L'élève pourra établir des liens entre son vécu et des oeuvres écrites, orales et visuelles provenant de différentes communautés culturelles, surtout celles de la francophonie.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> lire avec aisance et de façon autonome des textes divers pour s'informer ou se divertir réagir aux oeuvres écrites, orales ou visuelles et justifier sa réaction établir des liens entre son vécu et différentes oeuvres écrites, orales et visuelles en comparant certains traits distinctifs (thème, personnages et événements) établir des liens entre différentes oeuvres écrites, orales et visuelles en comparant certains traits distinctifs (thème, personnages et événements) 	<ul style="list-style-type: none"> lire avec aisance et de façon autonome des textes divers pour s'informer ou se divertir dégager et comparer des thèmes universels présentés dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles réagir par divers modes de représentation aux valeurs véhiculées par des oeuvres écrites, orales et visuelles provenant de différentes communautés culturelles établir des liens entre l'univers de la chanson populaire francophone et l'univers de la chanson populaire de son milieu analyser les caractéristiques des personnages 	<ul style="list-style-type: none"> lire avec aisance et de façon autonome des textes divers pour s'informer ou se divertir comparer ses valeurs et expériences personnelles à celles véhiculées dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles faire des liens entre différentes oeuvres écrites, orales et visuelles en comparant leurs traits distinctifs et en tenant compte des thèmes, des questions traitées et du public visé évaluer l'efficacité de certaines techniques utilisées par le locuteur ou l'écrivain pour transmettre son message : répétitions, exemples, illustrations, prosodie et gestes

LANGUE ET COMMUNICATION (*Compréhension : engagement et réaction personnelle*)

L'élève pourra établir des liens entre son vécu et des oeuvres écrites, orales et visuelles provenant de différentes communautés culturelles, surtout celles de la francophonie.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • comparer les traits distinctifs et les mérites de différentes communications, y compris celles d'un même auteur, créateur ou réalisateur • envisager couramment plusieurs interprétations des communications lues, entendues ou visionnées • faire preuve d'ouverture d'esprit face aux idées et opinions de diverses collectivités culturelles, transmises par les médias et exprimées dans les oeuvres littéraires • analyser les rapports entre les personnages dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • comparer les traits distinctifs et les mérites de différentes communications, y compris celles d'un même auteur, créateur ou réalisateur • envisager couramment plusieurs interprétations des communications lues, entendues ou visionnées • faire preuve d'ouverture d'esprit face aux idées et opinions des diverses collectivités culturelles, transmises par les médias et exprimées dans les oeuvres littéraires • analyser la relation entre les différentes composantes du récit tels que les thèmes, les personnages, le cadre, le temps de la narration, le point de vue de la narration

LANGUE ET COMMUNICATION (*Compréhension : engagement et analyse critique*)

L'élève pourra tirer des conclusions réfléchies d'une communication écrite, orale ou visuelle et les justifier.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • dégager, avec l'aide de l'enseignant, les idées principales et secondaires quand elles sont implicites • distinguer, avec l'aide de l'enseignant, les informations essentielles de celles qui sont accessoires • différencier les faits des opinions • évaluer et discuter les stratégies utilisées dans les diverses oeuvres écrites, orales ou visuelles pour influencer la réaction du destinataire • expliquer et défendre ses réactions face aux messages véhiculés dans une gamme d'oeuvres écrites, orales ou visuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • différencier de façon autonome les faits, les opinions et les hypothèses en s'appuyant sur les indices • distinguer les informations essentielles de celles qui sont accessoires et ce, de façon autonome • mettre en évidence le point de vue exprimé par le locuteur, l'auteur ou le réalisateur • discuter du bien-fondé de l'utilisation de certaines techniques médiatiques telles que l'image subliminale pour influencer la réaction du destinataire • analyser les points de vue, stéréotypes et préjugés présentés par les personnages de diverses oeuvres écrites, orales ou visuelles • comparer et analyser la façon dont différentes oeuvres écrites, orales ou visuelles présentent un même message ou un même sujet 	<ul style="list-style-type: none"> • dégager de manière autonome les idées principales et les idées secondaires quand elles sont implicites • réagir de façon critique à des textes informatifs et expressifs en s'appuyant sur la pertinence de l'information donnée, la cohérence dans la présentation des idées et l'organisation textuelle • évaluer de quelle façon les divers groupes ethniques et socioéconomiques ainsi que les deux sexes sont représentés dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles

LANGUE ET COMMUNICATION (*Compréhension : engagement et analyse critique*)

L'élève pourra tirer des conclusions réfléchies d'une communication écrite, orale ou visuelle et les justifier.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • dégager les procédés stylistiques utilisés dans diverses oeuvres écrites, orales et visuelles et en évaluer l'efficacité dans la présentation et la compréhension du message • analyser comment certaines techniques médiatiques mettent en relief les valeurs véhiculées par l'auteur • réagir de façon critique à diverses oeuvres écrites, orales ou visuelles en s'appuyant sur la pertinence des informations, la cohérence des idées et ses propres valeurs • relever, dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles, les stéréotypes et les préjugés pour décrire leur effet sur les jeunes de son âge 	<ul style="list-style-type: none"> • réagir de façon critique à des textes ou discours argumentatifs en s'appuyant sur la validité et la force des informations et des arguments présentés, l'organisation des idées et l'efficacité de l'argumentation • distinguer dans des reportages, des bulletins de nouvelles et des entrevues, les faits, les opinions et les hypothèses, en s'appuyant sur les indices correspondants • mettre en évidence l'objectivité ou la subjectivité dans la manière de présenter les faits • relever, dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles, les stéréotypes et les préjugés afin de décrire leur effet sur la société

LANGUE ET CULTURE

Tout en prenant conscience de son appartenance à une communauté interculturelle, l'élève pourra clarifier ses propres valeurs et valoriser celles des autres. Il reconnaîtra les influences culturelles sur les façons d'agir, de penser et de s'exprimer. Il participera à la création d'un espace bilingue qui valorise le français et manifestera une attitude positive envers la langue et les communautés francophones.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • utiliser un langage approprié pour montrer son respect et son appréciation de la diversité dans l'école • décrire des similarités et des différences entre les langues qu'il connaît • manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que le récit romanesque, les bandes dessinées, les courts métrages d'animation d'auteurs francophones, et y réagir • exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels pour la population de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> • donner des exemples de l'effet qu'a eu sur lui sa propre expérience culturelle • comparer les expressions imagées des langues qu'il connaît : métaphores, comparaisons, expressions idiomatiques, etc. • manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que le récit romanesque, les bandes dessinées, les courts métrages d'animation d'auteurs francophones, et y réagir • exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels reflétant les réalités de la vie historique ou contemporaine de la francophonie canadienne 	<ul style="list-style-type: none"> • donner des exemples de l'influence des contacts interculturels sur chacun • utiliser un langage approprié au public et à la situation pour célébrer des événements et des réalisations • prendre conscience des horizons que le bilinguisme ouvre sur la vie culturelle, scolaire et professionnelle • manifester son appréciation des divers genres d'expression culturelle tels que les oeuvres dramatiques et cinématographiques provenant de la francophonie canadienne et mondiale, et y réagir • exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels reflétant sa réalité en tant qu'adolescent bilingue, ses rêves et ses aspirations

LANGUE ET CULTURE

Tout en prenant conscience de son appartenance à une communauté interculturelle, l'élève pourra clarifier ses propres valeurs et valoriser celles des autres. Il reconnaîtra les influences culturelles sur les façons d'agir, de penser et de s'exprimer. Il participera à la création d'un espace bilingue qui valorise le français et manifestera une attitude positive envers la langue et les communautés francophones.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • utiliser un langage approprié qui exprime son respect de la diversité langagière et culturelle de la société canadienne • prendre conscience d'une certaine influence du français sur l'anglais et vice-versa et en discuter • manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que les médias d'expression française (magazines d'information, vidéos, films, CD-ROM, journaux, revues), et y réagir • exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels tels qu'un débat sur les questions d'actualité ou des activités de création humoristique 	<ul style="list-style-type: none"> • faire preuve de sensibilité culturelle dans des situations quotidiennes d'interaction verbale et non verbale • reconnaître certaines façons de s'exprimer qui reflètent la culture de l'émetteur et en discuter • contribuer à la promotion de la langue et de la culture françaises dans son milieu • manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que diverses oeuvres d'auteurs contemporains et classiques de la francophonie canadienne et mondiale, et y réagir • exprimer avec fierté son appartenance à un milieu qui valorise le français, en réalisant des produits culturels traduisant une réflexion critique sur le bilinguisme au Canada

LANGUE ET DÉVELOPPEMENT DE SOI DANS LA SOCIÉTÉ (*Affirmation de soi*)

L'élève pourra s'affirmer avec fierté, prendre des risques, explorer et évaluer son propre potentiel et résoudre des problèmes.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • faire preuve d'initiative et d'autonomie lors de la formulation et de la promotion de ses idées au sein de la classe • tenir compte de l'opinion des autres et prendre leur point de vue en considération • analyser ses points forts et ses points faibles pour établir de nouveaux objectifs dans son plan de perfectionnement langagier • proposer des solutions aux problèmes exposés dans des oeuvres écrites, orales et visuelles et retracer toutes les étapes menant à la formulation de solutions 	<ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer avec confiance dans diverses situations de classe, formelles et informelles • faire une analyse critique de son opinion afin de cerner les arguments qui l'appuient • vérifier de façon continue l'atteinte des objectifs de perfectionnement langagier qu'il s'est fixés • inventorier différentes solutions possibles aux problèmes exposés dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer avec confiance dans diverses situations formelles et informelles au niveau de l'école • défendre son opinion et ses actions en donnant des raisons et des exemples précis lors d'un débat ou d'une discussion • vérifier de façon continue l'atteinte des objectifs de perfectionnement langagier qu'il s'est fixés afin de se donner de nouveaux buts • inventorier et évaluer les différentes solutions possibles aux problèmes exposés dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles

LANGUE ET DÉVELOPPEMENT DE SOI DANS LA SOCIÉTÉ (*Affirmation de soi*)

L'élève pourra s'affirmer avec fierté, prendre des risques, explorer et évaluer son propre potentiel et résoudre des problèmes.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • s'exprimer avec confiance dans diverses situations de communication formelles et informelles à l'école et ailleurs • comparer son opinion avec celles des autres afin de vérifier sa logique et la pertinence des faits ou preuves présentés • manifester son engagement actif dans le perfectionnement de sa compétence langagière • explorer et choisir une solution raisonnable aux problèmes exposés dans des oeuvres écrites, orales ou visuelles et en défendre le bien-fondé 	<ul style="list-style-type: none"> • prendre des risques avec la langue en visant la réussite, tout en réalisant que l'échec est aussi source d'apprentissage • reformuler son opinion quand la logique et les preuves s'avèrent contraires à sa pensée originale • manifester son engagement actif dans le perfectionnement de sa compétence langagière • choisir une solution raisonnable et en justifier le bien-fondé en se basant sur la validité de la solution et sur la méthode utilisée pour y arriver

LANGUE ET DÉVELOPPEMENT DE SOI DANS LA SOCIÉTÉ (*Engagement social*)

L'élève pourra employer les stratégies langagières nécessaires pour s'intégrer à une collectivité dans un climat de respect réciproque.

L'élève pourra :

8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer du bon déroulement de la discussion en reprenant les idées des autres et en les complétant • s'exprimer de manière à encourager et appuyer les autres lors d'une discussion de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • s'assurer du bon déroulement de l'activité de groupe en proposant des pistes, en tirant des conclusions, en résumant la discussion • s'exprimer de manière à manifester son respect de l'opinion des autres et à encourager ces derniers à prendre la parole 	<ul style="list-style-type: none"> • respecter les idées des autres et en tenir compte pour élargir sa perspective et celle du groupe • s'exprimer de manière à valoriser les idées des autres

LANGUE ET DÉVELOPPEMENT DE SOI DANS LA SOCIÉTÉ (*Engagement social*)

L'élève pourra employer les stratégies langagières nécessaires pour s'intégrer à une collectivité dans un climat de respect réciproque.

L'élève pourra :

11 ^e année	12 ^e année
<ul style="list-style-type: none"> • tenir compte de sa perception de l'efficacité de son message lors d'une discussion et s'ajuster en conséquence • utiliser diverses stratégies langagières, y compris la diplomatie et le compromis, pour résoudre des conflits et atteindre les buts du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer l'efficacité de ses stratégies de communication orale dans toutes sortes de contextes • utiliser diverses stratégies langagières pour résoudre des conflits et arriver à un consensus



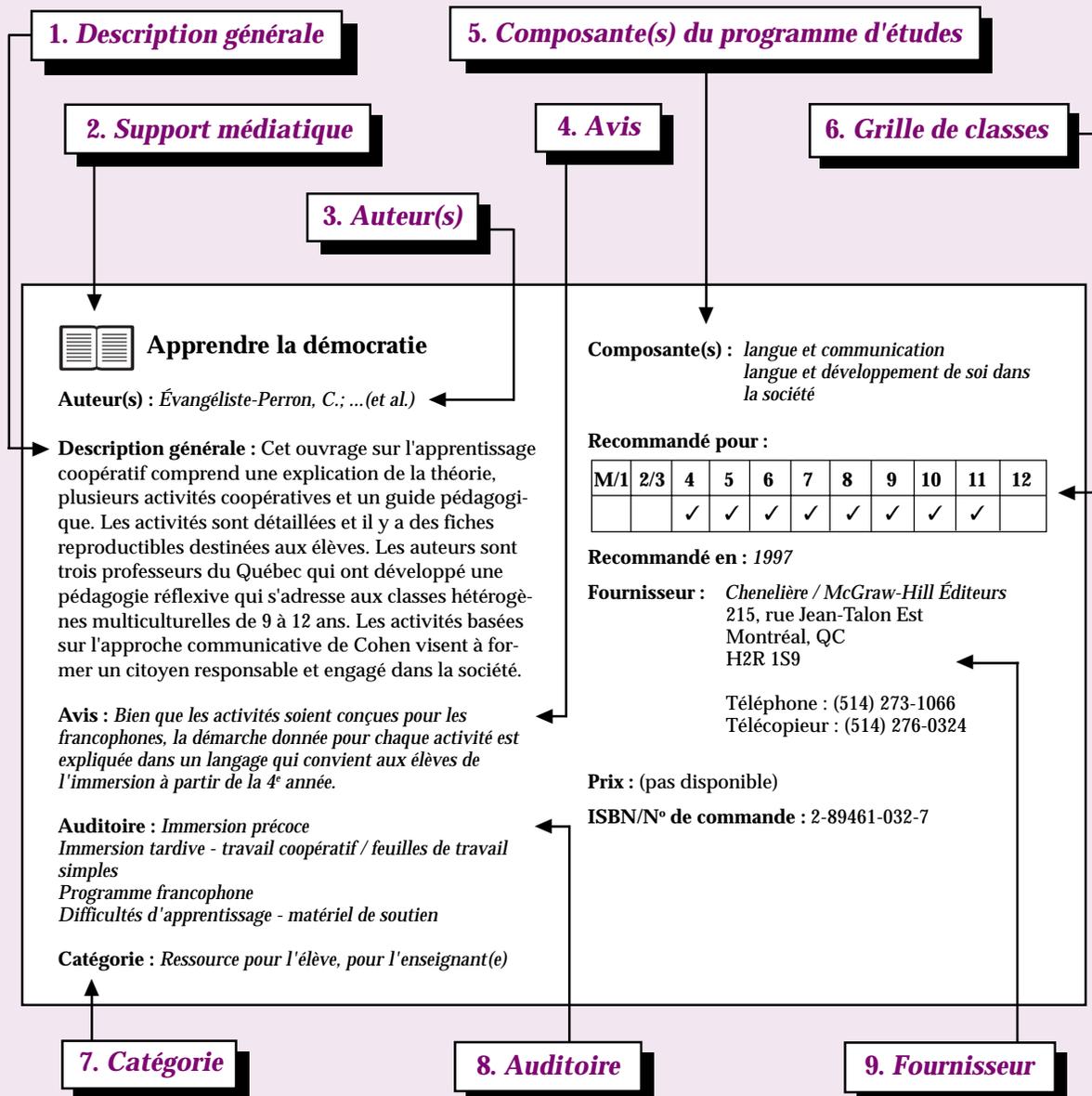
ANNEXE B

Ressources d'apprentissage

QU'EST-CE QUE L'ANNEXE B?

Cette annexe comprend une liste détaillée des ressources d'apprentissage qui sont recommandées pour les cours de Français langue seconde – immersion 11 et 12. Les titres qui y figurent sont en ordre alphabétique et chaque ressource comporte une annotation. Cette annexe contient, en outre, des renseignements sur la façon de choisir des ressources d'apprentissage pour la classe.

Renseignements fournis dans une annotation :



1. Description générale : Cette section donne un aperçu de la ressource.

2. Support médiatique : représenté par un icône précédant le titre. Voici des icônes qu'on pourra trouver :



Cassette audio



DOC (CD-ROM)



Film



Jeux / Matériel concret



Disque au laser, disque vidéo



Multimédia



Disque compact



Imprimé



Disque



Diapositives



Logiciel



Vidéo

3. Auteur(s) : Renseignements sur l'auteur ou l'éditeur qui peuvent être utiles à l'enseignant.

4. Avis : Sert à avertir les enseignants d'un contenu délicat.

5. Composante(s) du programme d'études : Permet aux enseignants de faire le lien entre la ressource et le programme d'études.

6. Grille de classes : Indique à quelle catégorie d'âge convient la ressource.

7. Catégorie : Indique s'il s'agit d'une ressource pour élèves et enseignants, pour enseignants ou d'une référence professionnelle.

8. Auditoire : Indique la convenance de la ressource à divers types d'élèves. Les catégories sont les suivantes :

- Programme francophone
- Immersion précoce
- Immersion tardive
- Mesures d'accueil
- *Élèves :*
 - doués
 - autistes
- *Élèves ayant :*
 - une déficience visuelle
 - une déficience auditive
 - des troubles de comportement graves
 - une limitation fonctionnelle grave
 - une déficience physique
 - des difficultés d'apprentissage (LD)
 - une déficience intellectuelle légère (DI-légère)
 - une déficience moyenne à grave/profonde (DI-moyenne à grave/profonde)

9. Fournisseur : Nom et adresse du fournisseur. Les prix indiqués sont approximatifs et peuvent changer. Il faut vérifier le prix auprès du fournisseur.

Qu'en est-il des vidéos?

Le Ministère tente d'obtenir les droits relatifs à la plupart des vidéos *recommandées*. Les droits relatifs aux vidéos recommandées récemment peuvent être en cours de négociation. Pour ces titres, on donne le nom du distributeur original plutôt que la *British Columbia Learning Connection Inc.* Les droits relatifs aux titres nouvellement inscrits prennent effet l'année où la mise en oeuvre commence. Veuillez vous renseigner auprès de la *British Columbia Learning Connection Inc.* avant de commander des vidéos nouvelles.

SÉLECTION DES RESSOURCES D'APPRENTISSAGE POUR LA CLASSE

Introduction

La sélection d'une ressource d'apprentissage consiste à choisir du matériel approprié au contexte local à partir de la liste de ressources recommandées ou d'autres listes de ressources évaluées. Le processus de sélection met en jeu plusieurs des étapes du processus d'évaluation, bien que ce soit à un niveau plus sommaire. Les critères d'évaluation pourront inclure entre autres le contenu, la conception pédagogique, la conception technique et des considérations sociales.

La sélection des ressources d'apprentissage doit être un processus continu permettant d'assurer une circulation constante de nouveau matériel dans la classe. La sélection est plus efficace lorsque les décisions sont prises par un groupe et qu'elle est coordonnée au niveau de l'école, du district et du Ministère. Pour être efficace et tirer le plus grand profit de ressources humaines et matérielles restreintes, la sélection doit être exécutée conjointement au plan général de mise en place des ressources d'apprentissage du district et de l'école.

Les enseignants peuvent choisir d'utiliser des ressources recommandées par le Ministère afin d'appuyer les programmes d'études provinciaux et locaux. Ils peuvent également choisir des ressources qui ne figurent pas sur la liste du Ministère ou élaborer leurs propres ressources. Les ressources qui ne font pas partie des titres recommandés doivent être soumises à une évaluation locale, approuvée par la commission scolaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Plusieurs facteurs sont à considérer lors de la sélection de ressources d'apprentissage.

Contenu

Le premier facteur de sélection sera le programme d'études à enseigner. Les ressources éventuelles doivent appuyer les résultats d'apprentissage particuliers que vise l'enseignant. Les ressources qui figurent sur la liste de titres recommandés par le Ministère ne correspondent pas directement aux résultats d'apprentissage, mais se rapportent aux composantes pertinentes du programme d'études. Il incombe aux enseignants de déterminer si une ressource appuiera effectivement les résultats d'apprentissage énoncés dans une composante du programme d'études. La seule manière d'y parvenir est d'étudier l'information descriptive se rapportant à la ressource, d'obtenir des renseignements supplémentaires sur le matériel auprès du fournisseur et des collègues, de lire les critiques et d'étudier la ressource proprement dite.

Conception pédagogique

Lorsqu'ils sélectionnent des ressources d'apprentissage, les enseignants doivent avoir à l'esprit les habiletés et les styles d'apprentissage individuels de leurs élèves actuels et prévoir ceux des élèves à venir. Les ressources recommandées visent divers

auditoires particuliers, dont les élèves du Programme francophone, de l'Immersion précoce, de l'Immersion tardive, les élèves doués, les élèves présentant des troubles d'apprentissage, les élèves présentant un léger handicap mental et les élèves en cours de francisation. La pertinence de toute ressource à l'une ou l'autre de ces populations scolaires est indiquée dans l'annotation qui l'accompagne. La conception pédagogique d'une ressource inclut les techniques d'organisation et de présentation, les méthodes de présentation, de développement et de récapitulation des concepts ainsi que le niveau du vocabulaire. Il faut donc tenir compte de la pertinence de tous ces éléments face à la population visée.

Les enseignants doivent également considérer leur propre style d'enseignement et sélectionner des ressources qui le compléteront. La liste de ressources recommandées renferme du matériel allant d'un extrême à l'autre au niveau de la préparation requise : certaines ressources sont normatives ou complètes, tandis que d'autres sont à structure ouverte et exigent une préparation considérable de la part de l'enseignant. Il existe des ressources recommandées pour tous les enseignants, quelles que soient leur expérience et leur connaissance d'une discipline donnée et quel que soit leur style d'enseignement.

Considérations technologiques

On encourage les enseignants à envisager l'emploi de toute une gamme de technologies éducatives dans leur classe. Pour ce faire, ils doivent s'assurer de la disponibilité de l'équipement nécessaire et se familiariser avec son fonctionnement. Si l'équipement requis n'est pas disponible, il faut alors que ce besoin soit incorporé dans le plan d'acquisition technologique de l'école ou du district.

Considérations sociales

Toutes les ressources recommandées qui figurent sur la liste du Ministère ont été examinées quant à leur contenu social dans une perspective provinciale. Cependant, les enseignants doivent décider si les ressources sont appropriées du point de vue de la collectivité locale.

Médias

Lors de la sélection de ressources, les enseignants doivent considérer les avantages de différents médias. Certains sujets peuvent être enseignés plus efficacement à l'aide d'un média particulier. Par exemple, la vidéo peut être le média le plus adéquat pour l'enseignement d'une compétence spécifique et observable, puisqu'elle fournit un modèle visuel qui peut être visionné à plusieurs reprises ou au ralenti pour une analyse détaillée. La vidéo peut aussi faire vivre dans la classe des expériences impossibles à réaliser autrement et révéler aux élèves des mondes inconnus. Les logiciels peuvent se révéler particulièrement utiles quand on exige des élèves qu'ils développent leur pensée critique par le biais de la manipulation d'une simulation ou lorsque la sécurité ou la répétition entrent en jeu. Les supports papier ou CD-ROM peuvent être utilisés judicieusement pour fournir des renseignements exhaustifs sur un sujet donné. Une fois encore, les enseignants doivent tenir compte des besoins individuels de leurs élèves dont certains apprennent peut-être mieux quand on utilise un média plutôt qu'un autre.

Financement

Le processus de sélection des ressources exige aussi des enseignants qu'ils déterminent quelles sommes seront consacrées aux ressources d'apprentissage. Pour ce faire, ils

doivent être au courant des politiques et procédures du district en matière de financement des ressources d'apprentissage. Les enseignants ont besoin de savoir comment les fonds sont attribués dans leur district et le financement auquel ils ont droit. Ils doivent donc considérer la sélection des ressources d'apprentissage comme un processus continu exigeant une détermination des besoins ainsi qu'une planification à long terme qui permet de répondre aux priorités et aux objectifs locaux.

Matériel existant

Avant de sélectionner et de commander de nouvelles ressources d'apprentissage, il importe de faire l'inventaire des ressources qui existent déjà en consultant les centres de ressources de l'école et du district. Dans certains districts, cette démarche est facilitée par l'emploi de systèmes de pistage et de gestion des ressources à l'échelle de l'école et du district. De tels systèmes font en général appel à une banque de données (et parfois aussi à un système de codes à barres) pour faciliter la recherche d'une multitude de titres. Lorsqu'un système semblable est mis en ligne, les enseignants peuvent utiliser un ordinateur pour vérifier la disponibilité de telle ou telle ressource.

OUTILS DE SÉLECTION

Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a mis au point divers outils à l'intention des enseignants dans le but de faciliter la sélection de ressources d'apprentissage. En voici quelques-uns :

- les Ensembles de ressources intégrées (ERI) qui contiennent de l'information sur le programme d'études, des stratégies d'enseignement et d'évaluation ainsi que les ressources d'apprentissage *recommandées*
- l'information ayant trait aux ressources d'apprentissage contenue dans des catalogues, des annotations, des bases de données relatives aux ressources sur disquettes, des répertoires sur CD-ROM et à l'avenir, grâce au système «en ligne»
- des ensembles de ressources d'apprentissage nouvellement recommandées (mis chaque année à la disposition d'un certain nombre de districts de la province afin que les enseignants puissent examiner directement les ressources dans le cadre d'expositions régionales)
- des ensembles de ressources d'apprentissage recommandées par le Ministère (que les districts peuvent emprunter sur demande)

PROCESSUS DE SÉLECTION MODÈLE

Les étapes suivantes sont suggérées pour faciliter la tâche au comité de sélection des ressources d'apprentissage d'une école :

1. Désigner un coordonnateur des ressources (p. ex. un enseignant-bibliothécaire).
2. Mettre sur pied un comité des ressources d'apprentissage composé de chefs de département ou d'enseignants responsables d'une matière.
3. Élaborer pour l'école une philosophie et une approche de l'apprentissage basées sur les ressources.
4. Répertorier les ressources d'apprentissage, le matériel de bibliothèque, le personnel et l'infrastructure existants.
5. Déterminer les points forts et les points faibles des systèmes en place.
6. Examiner le plan de mise en oeuvre des ressources d'apprentissage du district.
7. Déterminer les priorités au niveau des ressources.

8. Utiliser des critères tels que ceux de *Sélection des ressources d'apprentissage et démarche de réclamation* afin de présélectionner les ressources éventuelles.
9. Examiner sur place les ressources présélectionnées lors d'une exposition régionale ou d'une exposition d'éditeurs ou en empruntant un ensemble au Bureau des ressources d'apprentissage.
10. Faire les recommandations d'achat.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples renseignements sur les processus d'évaluation et de sélection, les catalogues imprimés et sur CD-ROM, les annotations ou les bases de données sur les ressources, veuillez communiquer avec le Bureau des ressources d'apprentissage.



ANNEXE C

*Considérations communes
à tous les programmes*

Les trois principes d'apprentissage énoncés dans l'introduction du présent ERI constituent le fondement du *Programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année*. Ils ont guidé tous les aspects de l'élaboration de ce document, y compris les résultats d'apprentissage, les stratégies d'enseignement et d'évaluation ainsi que l'évaluation des ressources d'apprentissage.

Outre ces trois principes, le Ministère reconnaît que les écoles de la Colombie-Britannique accueillent des jeunes gens dont les origines, les intérêts, les habiletés et les besoins sont différents. Pour satisfaire ces besoins et assurer à tous les apprenants un traitement équitable et l'égalité d'accès aux services, chaque élément de ce document a également intégré des considérations communes à tous les programmes d'études. Les utilisateurs de ce document pourront s'inspirer de ces principes et possibilités d'intégration pour organiser leur classe, préparer leurs cours et dispenser leur enseignement.

Les considérations suivantes ont servi à orienter l'élaboration et l'évaluation des éléments de l'ERI :

- Orientation pratique du programme
- Introduction au choix de carrière
- Environnement et durabilité
- Études autochtones
- Égalité des sexes
- Technologie de l'information
- Éducation aux médias
- Multiculturalisme et antiracisme
- Science-Technologie-Société
- Besoins particuliers

ORIENTATION PRATIQUE DU PROGRAMME

Pour donner une orientation pratique aux programmes d'études, on y inclut les considérations suivantes d'une manière pertinente à chacune des matières :

Résultats d'apprentissage — les habiletés ou compétences sont exprimées de telle façon qu'elles soient observables et mesurables et qu'elles puissent faire l'objet d'un rapport

Employabilité — inclusion de résultats d'apprentissage ou de stratégies favorisant les aptitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail (savoir lire, écrire et compter, pensée critique et créative, résolution de problèmes, technologie et gestion de l'information, etc.)

Apprentissage contextuel — insistance sur l'apprentissage par l'action; utiliser des idées et des concepts abstraits, y compris des théories, des lois, des principes, des formules ou des preuves dans un contexte pratique (la maison, le milieu de travail, la collectivité, etc.)

Apprentissage coopératif — inclusion de stratégies qui favorisent la coopération et le travail d'équipe

Introduction au choix de carrière — inclusion des liens appropriés avec les carrières, les occupations, l'esprit d'entreprise ou le monde du travail

L'orientation pratique donnée à tous les cours favorise l'emploi d'applications pratiques pour faire la démonstration du savoir théorique. L'application de la théorie dans le contexte des problèmes et situations de la vie courante et du lieu de travail augmente la pertinence de l'école aux besoins et aux objectifs des élèves. Cette orientation pratique renforce le lien qui existe entre ce que les élèves doivent savoir pour fonctionner efficacement au travail ou dans les établissements postsecondaires et ce qu'ils apprennent de la maternelle à la 12^e année.

Voici quelques exemples d'une orientation pratique dans différentes disciplines :

English Language Arts et Français — on met de plus en plus l'accent sur le langage employé dans les situations de la vie de tous les jours et au travail, par exemple les entrevues d'emploi, notes de service, lettres, le traitement de texte, les communications techniques (y compris l'aptitude à interpréter des rapports techniques, guides, tableaux et schémas)

Mathématiques — on souligne de plus en plus les compétences requises dans le monde du travail, y compris les probabilités et les statistiques, la logique, la théorie des mesures et la résolution de problèmes

Sciences — davantage d'applications et d'expérience pratique des sciences telles que la réduction du gaspillage énergétique à l'école ou à la maison, la responsabilité d'une plante ou d'un animal dans la classe, la production informatisée de tableaux et de graphiques et l'utilisation de logiciels tableurs

Éducation aux affaires — on insiste davantage sur les applications de la vie courante comme la préparation du curriculum vitae et du portfolio personnel, la participation collective à la résolution de problèmes en communications des affaires, l'emploi de logiciels pour gérer l'information et l'emploi de la technologie pour créer et imprimer du matériel de commercialisation

Arts visuels — applications de la vie courante telles que collaborer à la production d'images ayant une signification sociale pour la classe, l'école ou la collectivité; regarder et analyser des objets et des images provenant de la collectivité; faire des expériences sur divers matériaux pour créer des images

Le résumé ci-dessus est tiré d'une étude du *Programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année* (septembre 1994) et de programmes d'études de la Colombie-Britannique et d'autres juridictions.

INTRODUCTION AU CHOIX DE CARRIÈRE

L'introduction au choix de carrière est un processus continu qui permet aux apprenants d'intégrer leurs expériences personnelles, familiales, scolaires, professionnelles et communautaires en vue de faciliter leurs choix de vie personnelle et professionnelle.

Tout au long de leurs études dans ce domaine, les élèves développent :

- leur ouverture à des professions et types d'emplois divers
- leur compréhension des rapports qui existent entre le travail et les loisirs, le travail et la famille et enfin, le travail et les aptitudes et intérêts individuels
- leur compréhension du rôle que joue la technologie dans le monde du travail et dans la vie quotidienne
- leur compréhension des rapports qui existent entre le travail et l'apprentissage
- leur compréhension des changements qui se produisent au niveau de l'économie, de la société et du marché du travail
- leur capacité d'élaborer des plans d'apprentissage et de réfléchir sur l'importance de l'éducation permanente
- leur capacité de se préparer à jouer des rôles multiples au cours de leur vie

L'introduction au choix de carrière porte principalement sur la sensibilisation à la formation professionnelle, l'exploration des carrières, la préparation et la planification de la vie professionnelle, et l'expérience en milieu de travail.

Au niveau primaire

L'introduction au choix de carrière favorise une attitude positive vis-à-vis de divers rôles professionnels et types d'emplois. Les sujets traités incluent :

- le rôle du travail et des loisirs

- les rapports qui existent entre le travail, la famille, les intérêts et les aptitudes de chacun

On peut mettre en lumière tout un éventail de carrières en utilisant des activités d'apprentissage en classe axées sur les élèves eux-mêmes et sur une gamme complète de modèles y compris des modèles non traditionnels.

De la 4^e à la 8^e année

On continue à mettre l'accent sur la connaissance de soi et de la vie professionnelle. On y traite des sujets suivants :

- les intérêts, aptitudes et objectifs futurs potentiels
- la technologie au travail et dans la vie quotidienne
- les changements sociaux, familiaux et économiques
- les options futures en matière d'éducation
- les groupes de carrières (carrières ayant des rapports entre elles)
- les modes de vie
- les influences extérieures sur la prise de décision

On pourra faire appel à des jeux, à des jeux de rôle et à des expériences pertinentes de bénévolat communautaire pour aider les élèves à explorer activement le monde du travail. On pourra également faire des expériences sur le terrain au cours desquelles les élèves observent des travailleurs dans leur environnement de travail et s'entretiennent ensuite avec eux. Ces activités d'apprentissage favorisent le développement des compétences en communication interpersonnelle et en résolution collective de problèmes, compétences qu'il est bon de posséder dans le monde du travail et dans d'autres situations de la vie.

En 9^e et 10^e années

On fera en sorte que les élèves aient l'occasion de se préparer à prendre des décisions appropriées et réalistes. Lorsqu'ils mettront au point leur propre plan d'apprentissage, ils établiront des rapports entre la connaissance de soi et leurs buts et aspirations. Ils acquerront aussi de nombreuses compétences et attitudes fondamentales nécessaires pour un passage efficace de l'adolescence à l'âge adulte. Ils seront ainsi mieux préparés à devenir responsables et autonomes tout au long de leur vie.

Les sujets traités incluent :

- l'esprit d'entreprise
- l'aptitude à l'emploi (p. ex. comment trouver et garder un emploi)
- l'importance de l'éducation permanente et de la planification professionnelle
- l'engagement au niveau communautaire
- les nombreux rôles différents qu'une personne peut jouer au cours de sa vie
- la dynamique du monde du travail (p. ex. syndicats, chômage, loi de l'offre et de la demande, littoral du Pacifique, libre-échange)

À ce niveau-ci, on insiste sur l'analyse des compétences et des intérêts personnels au moyen de diverses occasions d'exploration de carrières (p. ex. les observations au poste de travail). On pourra aider les élèves à analyser et à confirmer leurs valeurs et croyances personnelles au moyen de discussions de groupe et de consultations individuelles.

En 11^e et 12^e années

À la fin des études, l'introduction au choix de carrière aborde plus spécialement les questions ayant trait au monde du travail. En voici quelques-unes :

- la dynamique de la main-d'œuvre changeante et les facteurs de changement qui

affectent le marché du travail (p. ex. technologie d'avant-garde et tendances économiques)

- les compétences de maintien de l'emploi et d'avancement (compétences interpersonnelles requises dans le monde du travail, normes d'emploi)
- les questions de santé au travail et d'accès aux services de santé
- le financement des études supérieures
- les stratégies et milieux d'apprentissage alternatifs pour différentes étapes de la vie
- l'expérience en milieu de travail (obligatoire, minimum de 30 heures)

Expérience en milieu de travail

L'expérience en milieu de travail donne aux élèves l'occasion de participer à diverses expériences qui les aident à préparer la transition vers la vie professionnelle. Grâce à l'expérience en milieu de travail, les élèves auront aussi l'occasion :

- d'établir des rapports entre ce qu'ils apprennent à l'école et les compétences et connaissances requises dans le monde du travail et dans la société en général
- de faire l'expérience d'un apprentissage à la fois théorique et appliqué dans le cadre d'une éducation libérale et générale
- d'explorer les orientations de carrière qu'ils auront indiquées dans leur plan d'apprentissage

Les descriptions de l'introduction au choix de carrière sont tirées des publications suivantes du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle : *Career Developer's Handbook, Lignes directrices relatives au programme d'éducation de la maternelle à la 12^e année, Guide de mise en œuvre, Partie I et Prescribed Provincial Curriculum for Personal Planning, Kindergarten to Grade 12*, version préliminaire, janvier 1995.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

On définit l'éducation à l'environnement comme une façon de comprendre les relations que les hommes entretiennent avec l'environnement. Elle fournit aux élèves l'occasion :

- d'étudier les rapports qu'ils entretiennent avec l'environnement naturel par le biais de tous les sujets
- de faire l'expérience directe de l'environnement, qu'il soit naturel ou construit par l'homme
- de prendre des décisions et d'agir pour le bien de l'environnement

Le terme *durabilité* s'applique aux sociétés qui «favorisent la diversité et ne compromettent pas la survie future d'aucune espèce dans le monde naturel».

Pertinence des thèmes de l'environnement et de la durabilité dans le programme d'études

L'intégration de ces deux thèmes au programme d'études aide les élèves à acquérir une attitude responsable vis-à-vis de la Terre. Les études qui intègrent ces deux thèmes donnent aux élèves l'occasion d'exprimer leurs croyances et leurs opinions, de réfléchir à une gamme de points de vue et en fin de compte, de faire des choix éclairés et responsables.

Les principes directeurs que l'on incorporera aux disciplines de la maternelle à la 12^e année sont les suivants :

- L'expérience directe est à la base de l'apprentissage humain.
- L'action responsable fait partie intégrante de l'éducation à l'environnement et en est aussi une conséquence.
- La survie de l'espèce humaine repose sur des systèmes naturels et artificiels complexes.

- Les décisions et les actes des humains ont des conséquences sur l'environnement.
- La sensibilisation à l'environnement permet aux élèves de développer leur appréciation esthétique de l'environnement.
- L'étude de l'environnement permet aux élèves de développer leur éthique de l'environnement.

Exemples de thèmes à étudier : protection des intérêts du consommateur, systèmes d'exploitation des écoles, pollution, espèces en voie de disparition.

Le sommaire ci-dessus est tiré de *Environmental Education/Sustainable Societies—A Conceptual Framework*, Bureau des programmes d'études, 1994

ÉTUDES AUTOCHTONES

Les Études autochtones explorent la richesse et la diversité des cultures et des langues des Premières Nations. Ces cultures et langues sont étudiées dans leurs contextes spécifiques et dans celui des réalités historiques, contemporaines et futures. Les Études autochtones sont basées sur une perspective holistique intégrant le passé, le présent et l'avenir. Les peuples des Premières Nations ont été les premiers habitants de l'Amérique du Nord; ils vivaient en sociétés très évoluées, bien organisées et autosuffisantes. Les Premières Nations constituent une mosaïque culturelle aussi riche et diverse que celle de l'Europe de l'Ouest. Il existe un grand nombre de groupes présentant des différences culturelles (p. ex. Nisga'a, KwaKwaka'Wakw, Nlaka'pamux, Secwepemc, Skomish, Tsimshian). Chaque groupe est unique et figure dans le programme scolaire pour une raison ou pour une autre. Les Premières Nations de la Colombie-Britannique forment une partie importante du tissu historique et contemporain de la province.

Pertinence des Études autochtones dans le programme

- Les valeurs et les croyances autochtones perdurent et sont encore pertinentes aujourd'hui.
- Il faut valider l'identité autochtone et en établir le bien-fondé.
- Les peuples autochtones ont des cultures puissantes, dynamiques et changeantes qui se sont adaptées aux événements et tendances d'un monde en constante évolution.
- Il faut que les gens comprennent les similitudes et les différences qui existent entre les cultures si l'on doit arriver à la tolérance, à l'acceptation et au respect mutuel.
- On est en droit d'attendre des discussions et des décisions éclairées et raisonnables, basées sur une information exacte et fiable, concernant les questions autochtones (p. ex. les traités modernes que négocient présentement le Canada, la Colombie-Britannique et les Premières Nations).

Dans le cours de ses études autochtones, l'élève pourra :

- manifester sa compréhension et son appréciation des valeurs, coutumes et traditions des Premières Nations
- manifester sa compréhension et son appréciation des systèmes de communication autochtones originaux
- reconnaître l'importance des rapports que les Premières Nations entretiennent avec le monde naturel
- reconnaître les dimensions de l'art autochtone qui font partie d'une expression culturelle totale
- donner des exemples de la diversité et du fonctionnement des systèmes sociaux, économiques et politiques des Premières Nations dans des contextes traditionnels et contemporains

- décrire l'évolution des droits et libertés de la personne relativement aux peuples des Premières Nations

Voici quelques exemples d'intégration du matériel sur les Premières Nations dans les programmes de diverses disciplines :

Arts visuels — les élèves pourront comparer les styles artistiques de deux ou de plusieurs cultures des Premières Nations

English Language Arts et Français — les élèves pourront analyser des portraits et autres descriptions des peuples des Premières Nations dans différentes œuvres littéraires

Sciences familiales — les élèves pourront identifier les formes de nourriture, d'habillement et d'abri dans des cultures anciennes et contemporaines des peuples des Premières Nations

Éducation à la technologie — les élèves pourront décrire le perfectionnement des technologies traditionnelles des Premières Nations (bois courbé ou boîtes étanches dont les parois sont faites d'une seule planche de cèdre, tissage, matériel de pêche)

Éducation physique — les élèves pourront participer à des jeux et danses des Premières Nations et apprendre à les apprécier

Le sommaire ci-dessus est tiré de *First Nations Studies — Curriculum Assessment Framework (Primary through Graduation)* et de *B.C. First Nations Studies 12 Curriculum*, publiés, en 1992 et 1994 respectivement, par le Bureau de l'Éducation autochtone.

ÉGALITÉ DES SEXES

Une éducation fondée sur l'égalité des sexes exige l'intégration des expériences, perceptions et points de vue des filles et des femmes aussi bien que ceux des garçons et des hommes à toutes les facettes de l'éducation. Elle se concentre d'abord sur les filles pour

corriger les iniquités du passé. En général, les stratégies d'intégration qui favorisent la participation des filles atteignent aussi les garçons qui sont exclus par les styles d'enseignement et le contenu de programmes d'études plus traditionnels.

Les principes de l'égalité des sexes en éducation sont les suivants :

- Tous les élèves ont droit à un environnement d'apprentissage sans distinction de sexe.
- Tous les programmes scolaires et décisions ayant trait à la carrière doivent être retenus en vertu de l'intérêt et de l'aptitude de l'élève sans distinction de sexe.
- L'égalité des sexes touche également la classe sociale, la culture, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle et l'âge.
- L'égalité des sexes exige sensibilité, détermination, engagement et vigilance à long terme.
- Le fondement de l'égalité des sexes est la coopération et la collaboration entre les élèves, les éducateurs, les organismes éducatifs, les familles et les membres des différentes communautés.

Stratégies générales pour un enseignement égalitaire

- S'engager à se renseigner sur l'enseignement égalitaire et à le pratiquer.
- Utiliser des termes se rapportant particulièrement au sexe féminin dans des exercices de mise en marché. Si, par exemple, une Foire de la technologie a été conçue pour attirer les filles, mentionner celles-ci d'une façon claire et précise dans les documents de présentation. Bien des filles supposent tout naturellement que les termes neutres utilisés dans les domaines où les femmes ne sont pas traditionnellement représentées s'adressent uniquement aux garçons.

- Modifier le contenu, le style d'enseignement et les pratiques d'évaluation pour rendre des sujets non traditionnels plus pertinents et plus intéressants pour les garçons et les filles.
- Souligner les aspects sociaux et l'utilité des activités, des compétences et des connaissances.
- Des commentaires provenant d'élèves de sexe féminin indiquent que celles-ci apprécient particulièrement le mode de pensée intégral; comprendre les contextes tout autant que les faits; explorer les conséquences de certaines décisions du point de vue social, moral et environnemental.
- Au moment d'évaluer la pertinence du matériel pédagogique choisi, tenir compte du fait que les intérêts et le vécu des garçons peuvent être différents de ceux des filles.
- Choisir diverses stratégies d'enseignement, notamment organiser de petits groupes au sein desquels les élèves pourront collaborer ou coopérer les uns avec les autres et fournir à ces derniers des occasions de prendre des risques calculés, d'effectuer des activités pratiques et d'intégrer leurs connaissances à leurs compétences (p. ex. sciences et communications).
- Fournir des stratégies précises, des occasions particulières et des ressources visant à encourager les élèves à réussir dans des disciplines où ils sont d'ordinaire faiblement représentés.
- Concevoir des cours qui permettent d'explorer de nombreuses perspectives et d'utiliser différentes sources d'information — parler aussi bien d'expertes que d'experts.
- Utiliser au mieux l'esprit d'émulation qui règne au sein de la classe, particulièrement dans les domaines où les garçons excellent d'ordinaire.
- Surveiller les préjugés (dans les comportements, les ressources d'apprentissage, etc.) et enseigner aux élèves des stratégies en vue de reconnaître et d'éliminer les injustices qu'ils observent.
- Avoir conscience des pratiques discriminatoires admises dans le domaine de l'activité physique (sports d'équipe, financement des athlètes, choix en matière de programme d'éducation physique, etc.).
- Ne pas supposer que tous les élèves sont hétérosexuels.
- Échanger l'information et tisser un réseau incluant des collègues foncièrement engagés en matière d'égalité.
- Donner l'exemple d'un comportement exempt de parti pris : utiliser un langage dénotant l'insertion, un langage parallèle ou un langage ne comportant pas de connotation sexiste; interroger et aider les élèves des deux sexes aussi souvent et de façon aussi précise et approfondie dans un cas comme dans l'autre; durant les périodes d'interrogation, accorder suffisamment de temps entre les questions et les réponses pour que les élèves timides puissent répondre.
- Demander à des collègues au courant des partis pris les plus fréquents d'assister à un de vos cours et de souligner ceux qu'ils auraient pu y observer.
- Faire preuve de cohérence.

Le présent sommaire est tiré du *Preliminary Report of the Gender Equity Advisory Committee* reçu par le ministère de l'Éducation en février 1994 et d'une étude de la documentation connexe.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

La Technologie de l'information décrit l'emploi des outils et des dispositifs électroniques qui nous permettent de créer, d'explorer, de transformer et d'exprimer l'information.

Pertinence de la Technologie de l'information dans le programme d'études

Au moment où le Canada passe d'une économie agricole et industrielle à l'ère de l'information, les élèves doivent acquérir de nouvelles compétences, connaissances et attitudes. Le programme de Technologie de l'information a été conçu en vue de l'intégration dans tous les nouveaux programmes d'études afin que les élèves sachent utiliser les ordinateurs et acquièrent les connaissances technologiques requises dans le monde du travail.

Dans le cadre de ce programme, les élèves acquerront des compétences dans les domaines suivants : analyse et évaluation de l'information, traitement de texte, analyse de banques de données, gestion de l'information, applications graphiques et multimédias. Les élèves identifieront aussi les questions éthiques et sociales associées à l'utilisation de la technologie de l'information.

La Technologie de l'information faisant partie intégrante du programme, l'élève pourra :

- faire preuve de compétence élémentaire dans le maniement des outils d'information
- manifester sa compréhension de la structure et des concepts de la technologie de l'information
- établir des rapports entre la technologie de l'information et ses préoccupations personnelles et sociales
- définir un problème et élaborer les stratégies permettant de le résoudre
- appliquer les critères de recherche pour localiser ou envoyer de l'information
- transférer l'information en provenance de sources externes
- évaluer l'information quant à son authenticité et à sa pertinence
- réorganiser l'information pour lui donner une nouvelle signification
- modifier, réviser et transformer l'information
- appliquer les principes de conception graphique qui affectent l'apparence de l'information
- faire passer un message à un public donné à l'aide de la technologie de l'information

Les composantes du programme sont les suivantes :

- **Bases** — les compétences physiques ainsi que l'entendement intellectuel et personnel élémentaires requis pour utiliser la technologie de l'information de même que l'aptitude à l'apprentissage autonome et les attitudes sociales responsables
- **Traitement** — permet aux élèves de choisir, d'organiser et de modifier des informations pour résoudre des problèmes
- **Présentation** — aide les élèves à comprendre comment on communique efficacement des idées à l'aide de divers médias d'information

Cette information est tirée de *Information Technology Curriculum K—12*.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

L'éducation aux médias est une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire de l'étude des médias. L'éducation aux médias étudie les concepts clés des médias et aborde des questions globales telles que l'histoire et le rôle des médias dans différentes sociétés

ainsi que les enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels qui leur sont associés. Plutôt que d'approfondir les concepts comme le ferait un cours d'Étude des médias, l'éducation aux médias s'intéresse à la plupart des concepts importants liés aux médias dans les rapports qu'ils entretiennent avec diverses disciplines.

Pertinence de l'éducation aux médias dans le programme d'études

La vie des élèves d'aujourd'hui est envahie par la musique populaire, la télévision, le cinéma, la radio, les revues, les jeux informatiques de même que les services d'information, les médias et les messages médiatisés. L'éducation aux médias développe l'aptitude des élèves à réfléchir de manière critique et autonome sur les sujets qui les affectent. L'éducation aux médias encourage les élèves à reconnaître et à examiner les valeurs que contiennent les messages médiatisés. Elle les invite aussi à comprendre que ces messages sont produits pour informer, persuader et divertir dans des buts divers. L'éducation aux médias aide les élèves à comprendre les distorsions que peut entraîner l'emploi de pratiques et de techniques médiatisées particulières.

Toutes les disciplines présentent des occasions d'apprentissage en éducation aux médias. L'éducation aux médias ne fait pas l'objet d'un programme d'études à part.

Les concepts clés de l'éducation aux médias sont les suivants :

- analyse de produits médiatiques (objet, valeurs, représentation, codes, conventions, caractéristiques et production)
- interprétation et influence du public (interprétation, influence des médias sur le public, influence du public sur les médias)
- médias et société (contrôle, portée)

Exemples d'intégration des concepts clés :

English Language Arts et Français — les élèves font la critique de publicités et en examinent les points de vue

Arts visuels — les élèves analysent l'attrait qu'exerce une image selon l'âge, le sexe, la situation, etc., du public cible

Formation personnelle — les élèves examinent l'influence des médias sur les concepts corporels et sur les choix de vie saine

Art dramatique — les élèves font la critique de pièces de théâtre professionnelles et amateurs, de films dramatiques et d'émissions de télévision pour en déterminer l'objet

Sciences humaines — les élèves comparent la représentation des Premières Nations dans les médias au fil des ans

Ce sommaire est tiré de *A Cross-curricular Planning Guide for Media Education* préparé en 1994 par la Canadian Association for Media Education pour le compte du Bureau des programmes d'études.

ÉDUCATION AU MULTICULTURALISME ET À L'ANTIRACISME

Éducation au multiculturalisme

L'éducation au multiculturalisme met l'accent sur la promotion de la compréhension, du respect et de l'acceptation de la diversité culturelle dans notre société.

L'éducation au multiculturalisme consiste à :

- reconnaître que chaque personne appartient à un groupe culturel
- accepter et apprécier la diversité culturelle comme élément positif de notre société
- affirmer que tous les groupes ethnoculturels sont égaux dans notre société
- comprendre que l'éducation au multiculturalisme s'adresse à tous les élèves
- reconnaître que la plupart des cultures ont beaucoup en commun, que les similitudes

interculturelles sont plus nombreuses que les différences et que le pluralisme culturel est une facette positive de la société

- affirmer et développer l'estime de soi fondée sur la fierté du patrimoine et donner aux élèves l'occasion d'apprécier le patrimoine culturel d'autrui
- promouvoir la compréhension interculturelle, le civisme et l'harmonie raciale

Éducation à l'antiracisme

L'éducation à l'antiracisme favorise l'élimination du racisme en identifiant et en changeant les politiques et pratiques sociales et en reconnaissant les attitudes et comportements individuels qui contribuent au racisme.

L'éducation à l'antiracisme consiste à :

- présenter la nécessité de réfléchir sur ses propres attitudes vis-à-vis des races et du racisme
- comprendre les causes du racisme afin de parvenir à l'égalité
- reconnaître le racisme et l'examiner tant au niveau personnel que social
- reconnaître le fait que la lutte contre le racisme est une responsabilité personnelle
- s'efforcer d'éliminer les obstacles systémiques qui marginalisent des groupes d'individus
- donner aux individus l'occasion d'agir pour éliminer toute forme de racisme y compris les stéréotypes, les préjugés et la discrimination

Pertinence de l'éducation au multiculturalisme et à l'antiracisme dans le programme

Le multiculturalisme et l'antiracisme contribuent à la qualité de l'enseignement en offrant des expériences d'apprentissage qui valorisent la force basée sur la diversité et l'équité sociale, économique, politique et

culturelle. L'éducation au multiculturalisme et à l'antiracisme offre aussi aux élèves des expériences d'apprentissage qui contribuent à leur développement social, émotionnel, esthétique, artistique, physique et intellectuel. Ils y puiseront les connaissances et compétences sociales requises pour interagir efficacement avec des cultures variées. On y reconnaît également l'importance de la collaboration entre élèves, parents, éducateurs et groupes qui oeuvrent pour la justice sociale au sein du système d'éducation.

Les objectifs clés de l'éducation au multiculturalisme et à l'antiracisme sont les suivants :

- favoriser la compréhension et le respect de la diversité culturelle
- augmenter la communication créatrice interculturelle dans une société pluraliste
- garantir l'égalité d'accès aux programmes de qualité visant la performance pédagogique pour tous les élèves quels que soient leur culture, leur nationalité d'origine, leur religion, ou leur classe sociale
- développer l'estime de soi, le respect de soi-même et des autres et la responsabilité sociale
- combattre et éliminer les stéréotypes, les préjugés, la discrimination et toute autre forme de racisme
- inclure les expériences de tous les élèves dans les programmes d'études

Exemples de l'intégration au niveau des disciplines :

Beaux-Arts — les élèves déterminent des façons dont les beaux-arts dépeignent les expériences culturelles

Lettres et Sciences humaines — les élèves reconnaissent les similitudes et les différences entre le mode de vie, l'histoire, les valeurs et les croyances de divers groupes culturels

Mathématiques ou **Sciences** — les élèves reconnaissent le fait que les individus et les groupes culturels ont employé des méthodes différentes et communes pour calculer, enregistrer des faits numériques et mesurer

Éducation physique — les élèves apprennent à apprécier les jeux et les danses de groupes culturels variés

Ce sommaire est tiré de *Multicultural and Antiracism Education—Planning Guide (Draft)*, élaboré en 1994 par le Social Equity Branch.

SCIENCE-TECHNOLOGIE-SOCIÉTÉ

Science-Technologie-Société (STS) aborde notre compréhension des inventions et des découvertes et l'effet qu'ont la science et la technologie sur le bien-être des individus et sur la société globale.

L'étude de Science-Technologie-Société comprend :

- les contributions de la technologie aux connaissances scientifiques et vice versa
- la notion que les sciences et la technologie sont des expressions de l'histoire, de la culture et d'un éventail de facteurs personnels
- les processus scientifiques et technologiques comme l'expérimentation, l'innovation et l'invention
- le développement d'une conscience éveillée à l'éthique, aux choix et à la participation aux sciences et à la technologie

Pertinence de STS dans le programme d'études

STS a pour but d'aider les élèves à examiner, à analyser, à comprendre et à expérimenter l'interconnexion dynamique qui existe entre la science, la technologie et les systèmes humains et naturels.

Grâce à l'étude de STS dans diverses disciplines, les élèves pourront :

- acquérir les connaissances et développer les compétences favorisant une attitude critique et une ouverture à l'innovation
- utiliser des outils, procédés et stratégies en vue de relever le défi des enjeux les plus nouveaux
- reconnaître et examiner l'évolution des découvertes scientifiques, des changements technologiques et du savoir humain au fil des siècles dans le contexte de nombreux facteurs sociétaux et humains
- éveiller leur conscience aux valeurs, décisions personnelles et actions responsables en matière de science et de technologie
- explorer les processus scientifiques et les solutions technologiques
- collaborer à des solutions responsables et créatrices faisant appel à la science et à la technologie

Les composantes de STS sont les suivantes : Systèmes humains et naturels, Inventions et découvertes, Outils et processus, Société et changement.

Chaque composante peut être étudiée dans divers contextes tels que l'économie, l'environnement, l'éthique, les structures sociales, la culture, la politique et l'éducation. Chacun de ces contextes représente une perspective unique permettant d'explorer les rapports critiques qui existent et les défis que nous devons relever en tant qu'individus et en tant que société globale.

Exemples de liens interdisciplinaires :

Arts visuels — les exigences des artistes visuels ont entraîné la mise au point de nouvelles technologies et techniques, p. ex. nouveaux pigments permanents, vernis frittés, instruments de dessin

English Language Arts et Français — de nombreuses technologies ont récemment révolutionné la manière dont on écoute, écrit et parle (p. ex. les disques compacts, la messagerie vocale, la synthèse vocale)

Éducation physique — la façon dont la technologie a affecté notre compréhension des rapports entre l'activité et le bien-être

Ce sommaire est basé sur *Science-Technology-Society—A Conceptual Framework*, Bureau des programmes d'études, 1994.

BESOINS PARTICULIERS

Les élèves présentant des besoins particuliers sont les élèves qui ont des handicaps d'ordre intellectuel, physique ou émotif; des difficultés sur le plan de l'apprentissage, de la perception ou du comportement; ceux qui sont exceptionnellement doués ou talentueux.

Tous les élèves peuvent bénéficier d'un milieu d'apprentissage inclusif qui se trouve enrichi par la diversité des personnes qui le composent. Les élèves ont de meilleures perspectives de réussite lorsque les résultats d'apprentissage prescrits et les ressources recommandées tiennent compte d'un large éventail de besoins, de styles d'apprentissage et de modes d'expression chez les élèves.

Les éducateurs contribuent à créer des milieux d'apprentissage inclusifs en introduisant les éléments suivants :

- des activités qui visent le développement et la maîtrise des compétences fondamentales (lecture et écriture de base)
- une gamme d'activités et d'expériences d'apprentissage coopératif dans l'école et la collectivité ainsi que l'application de compétences pratiques dans des milieux variés
- des renvois aux ressources, à l'équipement et à la technologie d'apprentissage spécialisés

- des moyens d'adaptation en fonction des besoins particuliers (incorporer des adaptations ou extensions au contenu, au processus, au rythme et à l'environnement d'apprentissage; proposer des méthodologies ou des stratégies alternatives; renvoyer à des services spéciaux)
- diverses façons, pour l'élève, de rendre compte de son apprentissage, en dehors des activités traditionnelles (p. ex. dramatiser des événements pour manifester sa compréhension d'un poème, dessiner les observations faites en classe de français, composer et jouer un morceau de musique)
- la promotion des capacités et des contributions des enfants et des adultes présentant des besoins particuliers
- la participation à l'activité physique

Tous les élèves s'efforcent d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. Nombreux sont les élèves présentant des besoins particuliers qui apprennent la même chose que l'ensemble des élèves. Dans certains cas, les besoins et aptitudes de ces élèves sont tels qu'il faut adapter ou modifier les programmes éducatifs. Le programme de l'élève pourra inclure un enseignement régulier dans certaines matières, tandis que d'autres matières seront modifiées et d'autres encore, adaptées. Ces adaptations et modifications sont spécifiées dans le plan d'apprentissage personnalisé (PAP) de l'élève.

Programmes adaptés

Un programme adapté aborde les résultats d'apprentissage du programme officiel, mais fait l'objet d'adaptations pour que l'élève puisse participer au programme. Ces adaptations incluent des formats différents pour les ressources (braille, livres enregistrés sur cassette), pour les stratégies d'enseignement (p. ex. l'emploi d'interprètes, de signaux visuels, d'aides à l'apprentissage) et pour les

procédures d'évaluation (p. ex. examen oral, temps supplémentaire). On fera aussi des adaptations au niveau de l'enchaînement des compétences, du rythme, de la méthodologie, du matériel, de la technologie, de l'équipement, des services et de l'environnement. Les élèves qui participent à des programmes adaptés sont évalués selon les normes accompagnant le programme et reçoivent les mêmes crédits que les autres.

Programmes modifiés

Un programme modifié vise des résultats d'apprentissage choisis spécifiquement pour répondre aux besoins particuliers de l'élève; ces résultats diffèrent passablement de ceux du programme d'études officiel. Ainsi, un élève de 5^e année peut travailler, en art du langage, à la reconnaissance de panneaux indicateurs usuels et à l'utilisation du téléphone. Un élève inscrit à un programme modifié est évalué en fonction des buts et objectifs établis dans son plan d'apprentissage personnalisé.

Publications du Ministère destinées aux enseignants dont les élèves présentent des besoins particuliers

Les publications ci-dessous sont actuellement disponibles auprès du Bureau des ressources d'apprentissage ou sont sur le point de l'être si elles sont en cours d'élaboration :

The Universal Playground: A Planning Guide (Ministère de l'Éducation, 1991, FCG 129)

Hard of Hearing and Deaf Students—Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1994, RB0033)

Special Education Services—A Manual of Policies, Procedures and Guidelines (Ministère de l'Éducation, 1995)

Individual Education Planning for Students with Special Needs: A Resource Guide to Support Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Students with Visual Impairments—A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Gifted Students—A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Students with Intellectual Disabilities: A Resource Guide to Support Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Teaching for Student Differences: A Resource Guide to Support Classroom Teachers (Ministère de l'Éducation, 1995)

Resource Handbook for Adapted Curriculum Software (Ministère de l'Éducation, 1995)

Awareness of Chronic Health Conditions: What the Teacher Needs to Know (Ministère de l'Éducation, 1995)

Le présent sommaire est tiré de *Handbook for Curriculum Developers* (février 1994) et de *Special Education Services—A Manual of Policies, Procedures and Guidelines*, juin 1995.



ANNEXE D

Mesure et évaluation

Les résultats d'apprentissage, exprimés en termes mesurables, servent de base à l'élaboration d'activités d'apprentissage et de stratégies d'évaluation. Cette annexe contient des considérations générales sur la mesure et sur l'évaluation, de même que des modèles visant à illustrer comment les activités, la mesure et l'évaluation forment un tout dans un programme particulier de français.

MESURE ET ÉVALUATION

La mesure s'effectue grâce au rassemblement systématique d'informations sur ce que l'élève sait, ce qu'il est capable de faire et ce vers quoi il oriente ses efforts. Les méthodes et les instruments d'évaluation comprennent : l'observation, l'autoévaluation, des exercices quotidiens, des questionnaires, des échantillons de travaux de l'élève, des épreuves écrites, des échelles d'évaluation holistiques, des projets, des comptes rendus écrits et des exposés oraux, des examens de performance et des évaluations de portfolios.

On évalue le rendement de l'élève à partir d'informations recueillies au cours d'activités d'évaluation. L'enseignant a recours à sa perspicacité, à ses connaissances et à son expérience des élèves ainsi qu'à des critères précis qu'il établit lui-même, pour juger de la performance de l'élève relativement aux résultats d'apprentissage visés.

L'évaluation s'avère bénéfique pour les élèves lorsqu'elle est pratiquée de façon régulière et constante. Lorsqu'on la considère comme un moyen de stimuler l'apprentissage et non pas comme un jugement définitif, elle permet de montrer aux élèves leurs points forts et de leur indiquer des moyens de les développer davantage. Les élèves peuvent utiliser cette information pour réorienter leurs efforts, faire des plans et choisir leurs objectifs d'apprentissage pour l'avenir.

Selon les buts visés, on se sert de diverses formes d'évaluation.

- L'évaluation *critérielle* sert à évaluer la performance de l'élève en classe. Elle utilise des critères fondés sur les résultats d'apprentissage décrits dans le programme d'études officiel. Les critères reflètent la performance de l'élève en fonction d'activités d'apprentissage déterminées. Lorsque le programme d'un élève est modifié de façon substantielle, l'évaluation peut se fonder sur des objectifs individuels. Ces modifications sont inscrites dans un plan d'apprentissage personnalisé (PAP).
- L'évaluation *normative* permet de procéder à des évaluations de système à grande échelle. Un système d'évaluation normative n'est pas destiné à être utilisé en classe, parce qu'une classe ne constitue pas un groupe de référence assez important. L'évaluation normative permet de comparer la performance d'un élève à celle d'autres élèves plutôt que d'évaluer la façon dont un élève satisfait aux critères liés à un ensemble particulier de résultats d'apprentissage.

L'ÉVALUATION CRITÉRIELLE

L'évaluation critérielle permet de comparer la performance d'un élève à des critères établis, plutôt qu'à la performance des autres élèves. L'évaluation des élèves dans le cadre du programme d'études officiel exige que des critères soient établis en fonction des résultats d'apprentissage énumérés dans les composantes du programme de français langue seconde en immersion.

Les critères servent de base à l'évaluation des progrès des élèves. Ils indiquent les aspects critiques d'une performance ou d'un produit et décrivent en termes précis ce qui

constitue l'atteinte des résultats d'apprentissage. On peut se servir des critères pour évaluer la performance d'un élève par rapport aux résultats d'apprentissage. Ainsi, les critères de pondération, les échelles d'appréciation et les rubriques de rendement (c.-à-d. les cadres de référence) constituent trois moyens d'évaluer la performance de l'élève à partir de critères.

Les échantillons du travail de l'élève devraient rendre compte des résultats d'apprentissage et des critères établis. Ces échantillons permettront de clarifier et de rendre explicite le lien entre l'évaluation, les résultats d'apprentissage, les critères et la mesure. Dans le cas où le travail de l'élève n'est pas un produit, et ne peut donc être reproduit, on en fournira une description.

L'évaluation critérielle peut comporter les étapes suivantes :

- Étape 1** ▶ Identifier les résultats d'apprentissage prescrits (tels qu'énoncés dans cet Ensemble de ressources intégrées).
- Étape 2** ▶ Identifier les principaux objectifs liés à l'enseignement et à l'apprentissage.
- Étape 3** ▶ Définir et établir des critères. Le cas échéant, faire participer les élèves à la détermination des critères.
- Étape 4** ▶ Prévoir des activités d'apprentissage qui permettront à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés indiquées dans les critères.
- Étape 5** ▶ Avant le début de l'activité d'apprentissage, informer l'élève des critères qui serviront à l'évaluation de son travail.
- Étape 6** ▶ Fournir des exemples du niveau de performance souhaité.
- Étape 7** ▶ Mettre en oeuvre les activités d'apprentissage.
- Étape 8** ▶ Utiliser diverses méthodes d'évaluation selon la tâche assignée à l'élève.
- Étape 9** ▶ Examiner les informations recueillies lors de la mesure et évaluer le niveau de performance de l'élève ou la qualité de son travail à partir des critères.
- Étape 10** ▶ Lorsque cela convient ou s'avère nécessaire, attribuer une cote qui indique dans quelle mesure l'élève a satisfait aux critères.
- Étape 11** ▶ Transmettre les résultats de l'évaluation à l'élève et aux parents.



ANNEXE D

Mesure et évaluation – Modèles

Les modèles contenus dans cette section montrent comment un enseignant pourrait rattacher les critères aux résultats d'apprentissage. Chaque modèle s'appuie sur des résultats d'apprentissage tirés d'une ou de plusieurs composantes du programme d'études. Les modèles procurent des renseignements généraux sur le contexte de la classe, les tâches et les stratégies d'enseignement proposées, les méthodes et les outils utilisés pour recueillir des données d'évaluation et, enfin, les critères retenus pour évaluer la performance de l'élève.

ORGANISATION DES MODÈLES

Chaque modèle est subdivisé en cinq parties :

- identification des résultats d'apprentissage prescrits
- description générale
- préparation de l'évaluation
- définition des critères
- évaluation de la performance de l'élève

Identification des résultats d'apprentissage prescrits

Cette partie indique la ou les composantes du programme d'études et les résultats d'apprentissage prescrits choisis pour le modèle.

Description générale

Il s'agit d'un résumé des principaux éléments du modèle.

Préparation de l'évaluation

Cette partie contient les éléments suivants :

- des renseignements généraux sur le contexte de la classe
- les tâches d'enseignement

- les occasions que les élèves ont eues de mettre leur apprentissage en pratique
- la rétroaction et le soutien que l'enseignant a offerts aux élèves
- les moyens que l'enseignant a employés pour préparer les élèves à l'évaluation

Définition des critères

Cette partie indique les critères particuliers, basés sur des résultats d'apprentissage prescrits, la tâche d'évaluation et les divers cadres de référence.

Évaluation de la performance de l'élève

Cette section comprend :

- les tâches ou les activités d'évaluation
- le soutien offert aux élèves par l'enseignant
- les méthodes et les outils utilisés pour recueillir l'information nécessaire à l'évaluation
- la façon dont les critères ont été utilisés pour évaluer la performance de l'élève

MODÈLES D'ÉVALUATION

Les modèles présentés dans les pages suivantes illustrent la façon dont l'enseignant peut utiliser l'évaluation critérielle dans les cours de français langue seconde en immersion.

- Modèle 1 : 11^e année
Le bilinguisme et les possibilités de carrière
(Page D-8)
- Modèle 2 : 12^e année
Les thèmes de la poésie
(Page D-16)

▼ **MODÈLE 1 : 11^e ANNÉE**

Thème : *Le bilinguisme et les possibilités de carrière*

Résultats d'apprentissage prescrits :***Expression personnelle et interaction***

L'élève pourra :

- interagir spontanément dans les situations où le français est parlé
- s'exprimer en évitant consciemment les anglicismes les plus courants
- remplacer des mots et corriger des structures de phrase au besoin pour que le langage soit précis et le message clair

Organisation et communication des idées

L'élève pourra :

- choisir la façon de s'exprimer en tenant compte de l'orientation du public
- créer diverses communications personnelles et informatives telles que des articles, de la publicité, des résumés, des textes poétiques, des projets de recherche et des rapports

Perfectionnement de l'expression et présentation

L'élève pourra :

- construire des phrases complexes pour varier son style et nuancer le message
- exprimer ses pensées et ses opinions au moyen d'un texte organisé en introduction, développement et conclusion, en regroupant les informations autour de deux ou de plusieurs idées
- modifier certaines de ses communications suite à sa réflexion personnelle et aux suggestions des personnes-ressources consultées
- corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langa-

gières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels

- présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques

Langue et culture

L'élève pourra :

- utiliser un langage approprié qui exprime son respect de la diversité langagière et culturelle de la société canadienne

Affirmation de soi

L'élève pourra :

- s'exprimer avec confiance dans diverses situations de communication formelles et informelles à l'école et ailleurs
- manifester son engagement actif dans le perfectionnement de sa compétence langagière

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Durant cette unité, l'enseignant a mené une série d'activités qui portaient essentiellement sur le bilinguisme dans le monde du travail. Les élèves se sont livrés à une recherche, puis à une discussion sur les possibilités d'études postsecondaires et de carrière qui s'offrent aux Canadiens bilingues. L'unité simulait toutes les étapes liées à la recherche d'un travail, soit : la consultation d'offres d'emploi, la rédaction d'un curriculum vitae et d'une lettre de demande d'emploi, et l'entrevue chez un employeur éventuel. L'évaluation a porté sur les éléments suivants :

- la recherche de débouchés où le bilinguisme constitue une exigence ou un atout
- les curriculum vitae et les lettres
- les jeux de rôle simulant l'entrevue

PRÉPARATION DE L'ÉVALUATION

- Lors d'un exercice de remue-méninges, les élèves ont énuméré les sources de documentation sur les carrières et les professions (localement, au Canada et à l'étranger) où le bilinguisme constitue une exigence ou un atout. Les élèves devaient ensuite obtenir individuellement de l'information sur au moins deux carrières ou professions qui les intéressaient. Ils ont consulté diverses sources, soit, les CEC (Centres d'emploi du Canada), Internet, les ressources de l'école, ainsi que des personnes poursuivant ces carrières ou exerçant ces professions, des entreprises et des organismes pertinents. Chaque élève a ensuite préparé un sommaire concernant les deux carrières choisies et comportant des renseignements sur la préparation requise (formation, diplômes, expérience), les descriptions de travail typiques, les débouchés, les conditions de travail, la rémunération et les emplois connexes. L'enseignant a affiché ces sommaires dans le *Centre de préparation à l'emploi* de l'école.
- L'enseignant a demandé aux élèves de dresser une liste de sources de documentation relative aux emplois où le français constitue une exigence ou tout au moins un atout. Cette liste comportait notamment : les annonces classées dans les journaux nationaux; les Centres d'emploi du Canada; les organismes nationaux tels que Parcs Canada, Revenu Canada, Radio-Canada, la GRC, le gouvernement fédéral, ainsi que les compagnies nationales et internationales.
- Les élèves ont effectué une recherche sur des offres d'emploi possibles en écrivant ou en téléphonant à diverses sources (compagnies, paliers de gouvernement, Internet, journaux, centres d'emploi). Ils ont choisi une offre qui les intéressait et ont tenté d'obtenir des renseignements s'y rapportant : expérience antérieure, titres et qualités, responsabilités, avantages sociaux, conditions de travail et rémunération. Lorsqu'il y avait lieu, ils consultaient les sommaires qu'ils avaient déjà préparés et affichés.
- Lors d'un exercice de remue-méninges, les élèves ont énuméré les éléments qui devaient faire partie d'un curriculum vitae. Ils en ont trouvé de bons exemples dans des documents imprimés et électroniques. Après avoir dressé ensemble une liste d'éléments ou de critères fondamentaux, ils ont rédigé, puis relu et corrigé leur curriculum vitae.
- L'enseignant a passé en revue les outils du logiciel de traitement de texte. Les élèves ont ensuite publié leur curriculum vitae. Lorsqu'ils ont été prêts à partager leur travail, l'enseignant leur a transmis les questions incitatives suivantes :
 - As-tu souligné le fait que tu es bilingue?
 - Quelle sera, selon toi, la réaction de l'employeur lorsqu'il lira ton curriculum vitae?
 - Quelle est la première chose que tu aimerais qu'un employeur éventuel sache à ton sujet?
 - Maintenant que tu as pris connaissance des travaux des autres, est-ce que tu aimerais apporter des changements à ton curriculum vitae pour l'améliorer?
- L'enseignant a donné une courte leçon sur le vocabulaire et les règles de la correspondance qui conviennent à la rédaction de demandes d'emploi. Les élèves ont ensuite rédigé, relu et corrigé une lettre concernant l'offre d'emploi qu'ils avaient choisie.
- Les élèves ont discuté de questions que des employeurs et des candidats à un poste pourraient poser au cours d'une

entrevue. L'enseignant leur a fourni, dans les grandes lignes, un modèle d'entrevue et d'évaluation de candidats, qu'utilisent des entreprises. Réunis en équipes de deux ou en petits groupes, les élèves se sont exercés à répondre à des questions d'entrevue.

- Dans un jeu de rôle, chaque élève a subi une entrevue pour l'emploi qu'il avait choisi. Des bénévoles francophones provenant d'entreprises ou de l'administration gouvernementale locales ont joué le rôle d'employeurs. Étant donné leur nombre insuffisant, deux enseignants du programme d'Immersion ont aussi mené des entrevues. Chaque candidat s'est présenté avec son curriculum vitae et sa lettre de demande d'emploi. À la fin de l'activité, les élèves ont envoyé à leur intervieweur une lettre de remerciements dans laquelle ils faisaient état des points forts de la rencontre et exprimaient leur reconnaissance d'avoir pu obtenir une entrevue.
- Après le jeu de rôle, les élèves ont effectué le compte rendu de leur expérience, à l'aide de questions comme celles-ci :
 - Comment l'entrevue s'est-elle déroulée?
 - Qu'est-ce qui aurait pu être mieux?
 - Le fait d'être bilingue t'a-t-il aidé durant l'entrevue?
 - Quelles étaient tes impressions pendant l'entrevue?
 - As-tu respecté toutes les étapes nécessaires pour obtenir cet emploi?

DÉFINITION DES CRITÈRES

Offres d'emploi affichées

Dans quelle mesure l'information est-elle :

- claire et complète concernant :
 - la préparation requise : formation, certificat ou diplôme de fin d'études, expérience

- les descriptions de travail typiques
- les emplois disponibles et les possibilités de carrière
- les conditions de travail typiques
- la rémunération
- les possibilités d'avancement, y compris une formation supplémentaire
- les carrières connexes
- fondée sur au moins trois sources de documentation différentes
- rédigée en français courant
- organisée de manière efficace (bonne disposition; en-têtes)

Curriculum vitae et lettres

Dans quelle mesure le curriculum vitae est-il :

- clair, complet et approprié à l'offre d'emploi particulière, y compris :
 - le niveau de bilinguisme
 - la formation et l'attestation d'études
 - l'expérience (y compris le bénévolat)
 - les qualités et les domaines d'intérêt personnels
 - les buts relatifs à la carrière
- concis et facile à comprendre
- rédigé dans un français soigné (sans fautes d'orthographe, ni d'usage)
- attrayant; présentation sérieuse (disposition pertinente; en-têtes, polices variées, etc.)

Dans quelle mesure les lettres comportent-elles :

- une présentation et une disposition conformes aux règles courantes de la correspondance commerciale
- un niveau de langue suffisamment soigné
- un langage clair, concis et correct
- des marques d'intérêt et d'enthousiasme vifs à l'égard du poste
- des renseignements fondamentaux :
 - *lettre de demande d'emploi* : indique clairement le poste sollicité; souligne un ou

- deux points forts du candidat; signale le fait que ce dernier est bilingue
- *lettre de rappel* : indique clairement l'entrevue en question (date et titre du poste); souligne les points forts de cette dernière; fait état de la reconnaissance de l'auteur
 - selon les règles, une introduction, une conclusion et une formule de salutation exprimant la reconnaissance du candidat

Jeu de rôle sur l'entrevue

N.B. : seul le «candidat» a été évalué.

Dans quelle mesure l'élève peut-il :

- se présenter d'une voix claire et assurée
- répondre à l'aide d'informations et d'idées pertinentes
- souligner ses points forts, avec exemples à l'appui
- employer diverses stratégies dans le but de poursuivre l'interaction, et éviter les anglicismes (p. ex. reformuler une phrase; utiliser des synonymes; reprendre les mots employés par l'intervieweur, etc.)
- maintenir un bon débit et prononcer correctement la plupart des mots
- employer les bons temps de verbes de manière constante

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ÉLÈVE

L'enseignant et les élèves ont employé les échelles d'appréciation qui suivent pour évaluer les travaux de chacun. Les élèves avaient des copies des critères et des échelles, et ils pouvaient s'y référer pendant qu'ils préparaient leurs sommaires, leur curriculum vitae, leurs lettres et leur jeu de rôle.

Sommaires à afficher

Critères	Carrière n° 1		Carrière n° 2	
	Cote de l'élève	Cote de l'enseignant	Cote de l'élève	Cote de l'enseignant
<ul style="list-style-type: none"> information claire et complète concernant : <ul style="list-style-type: none"> la préparation requise : formation, certificat ou diplôme de fin d'études, expérience 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> les descriptions de travail typiques (tâches, responsabilités, etc.) 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> les emplois disponibles actuellement et les possibilités de carrière 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> les conditions de travail typiques (heures de travail, milieu, etc.) 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> la rémunération (y compris les avantages sociaux) 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> les possibilités d'avancement, y compris une formation supplémentaire 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> les carrières connexes 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> fondée sur au moins trois sources de documentation différentes 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> rédigée en français courant 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2
<ul style="list-style-type: none"> organisée de manière efficace (bonne disposition, en-têtes, etc.) 	0 1 2	0 1 2	0 1 2	0 1 2

Légende : 0 = ne satisfait pas aux critères
 1 = satisfait en partie aux critères
 2 = satisfait pleinement aux critères

Curriculum vitae et lettres

Critères	Cote de l'élève	Cote de l'enseignant	Commentaires
Curriculum vitae :			
• clair, complet et approprié à l'offre d'emploi particulière, y compris :			
- le niveau de bilinguisme	0 1 2	0 1 2	
- la formation et l'attestation d'études	0 1 2	0 1 2	
- l'expérience (y compris le bénévolat)	0 1 2	0 1 2	
- les qualités et les domaines d'intérêt personnels	0 1 2	0 1 2	
- les buts relatifs à la carrière	0 1 2	0 1 2	
• concis et facile à comprendre	0 1 2	0 1 2	
• rédigé dans un français soigné	0 1 2	0 1 2	
• attrayant; présentation sérieuse	0 1 2	0 1 2	
• possède une certaine originalité ou une qualité spéciale qui le distingue des autres	0 1 2	0 1 2	
Lettre de demande d'emploi :			
• présentation et disposition conformes aux règles courantes de la correspondance commerciale	0 1 2	0 1 2	
• indique clairement le poste sollicité	0 1 2	0 1 2	
• communique un intérêt et un enthousiasme vifs à l'égard du poste	0 1 2	0 1 2	
• souligne un ou deux points forts du candidat	0 1 2	0 1 2	
• signale le fait que le candidat est bilingue	0 1 2	0 1 2	
• comporte un niveau de langue suffisamment soigné	0 1 2	0 1 2	
• est rédigée dans un langage clair, concis et correct	0 1 2	0 1 2	
• contient, selon les règles, une introduction, une conclusion, et une formule de salutation exprimant la reconnaissance du candidat	0 1 2	0 1 2	

Légende : 0 = ne satisfait pas aux critères
 1 = satisfait en partie aux critères
 2 = satisfait pleinement aux critères

Curriculum vitae et lettres (suite)

Critères	Cote de l'élève	Cote de l'enseignant	Commentaires
Lettre de rappel : • présentation et disposition conformes aux règles courantes de la correspondance commerciale	0 1 2	0 1 2	
• indique clairement l'entrevue en question (date et titre du poste)	0 1 2	0 1 2	
• communique un intérêt et un enthousiasme vifs à l'égard du poste	0 1 2	0 1 2	
• souligne un ou deux points forts de l'entrevue	0 1 2	0 1 2	
• comporte un niveau de langue suffisamment soigné	0 1 2	0 1 2	
• est rédigée dans un langage clair, concis et correct	0 1 2	0 1 2	
• contient, selon les règles, une introduction, une conclusion, et une formule de salutation exprimant la reconnaissance du candidat	0 1 2	0 1 2	

Légende : 0 = ne satisfait pas aux critères
 1 = satisfait en partie aux critères
 2 = satisfait pleinement aux critères

Jeu de rôle sur l'entrevue

Les élèves ont présenté leur jeu de rôle devant la classe. Chaque fois, l'enseignant désignait un comité de trois élèves qui étaient chargés de l'évaluation. La tâche de chacun consistait à prendre des notes et à attribuer une cote temporaire à l'élève. Après le jeu de rôle, les trois se réunissaient avec l'intervieweur pour discuter de la performance de l'élève et convenir d'une cote pour chaque élément prédéterminé. L'élève effectuait également son autoévaluation. Il rencontrait ensuite le comité pour discuter des écarts entre les cotes. Lorsque ceux-ci étaient nombreux, ou que l'enseignant doutait de la valeur des évaluations, il rencontrait l'élève et les membres du comité pour en parler. Enfin, il établissait la cote définitive tout en prenant en considération les cotes des pairs et l'autoévaluation de l'élève.

Jeu de rôle sur l'entrevue

Critères	Cote du comité	Cote de l'élève	Cote définitive
• se présente d'une voix claire et assurée	0 1 2	0 1 2	0 1 2
• répond à l'aide d'informations et d'idées pertinentes	0 1 2	0 1 2	0 1 2
• souligne ses points forts, avec des exemples convaincants et pertinents à l'appui	0 1 2	0 1 2	0 1 2
• manifeste un intérêt et un enthousiasme vifs	0 1 2	0 1 2	0 1 2
• emploie diverses stratégies dans le but de poursuivre l'interaction, et évite les anglicismes (reformuler une phrase; utiliser des synonymes; reprendre les mots employés par l'intervieweur, etc.)	0 1 2	0 1 2	0 1 2
• maintient un bon débit et prononce correctement la plupart des mots	0 1 2	0 1 2	0 1 2
• utilise les bons temps de verbes de manière constante	0 1 2	0 1 2	0 1 2
Commentaires du comité d'évaluation (trois pairs) :			
Commentaires d'autoévaluation :			
Commentaires de l'enseignant :			

Légende : 0 = ne satisfait pas aux critères
 1 = satisfait en partie aux critères
 2 = satisfait pleinement aux critères

▼ **MODÈLE 2 : 12^e ANNÉE**

Thème : *Les thèmes de la poésie*

Résultats d'apprentissage prescrits :

Expression personnelle et interaction

L'élève pourra :

- interagir naturellement et aisément dans toutes les situations où le français est la langue d'usage, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école

Organisation et communication des idées

L'élève pourra :

- formuler des questions pertinentes sur des sujets abstraits
- évaluer la qualité, l'actualité et la pertinence de plusieurs sources d'information choisies dans le but de préparer une présentation
- respecter les règles propres au registre de la langue et appropriées à la situation de communication
- créer diverses communications personnelles et informatives telles que des débats, projets de recherche, lettres, explications et présentations orales et médiatiques

Perfectionnement de l'expression et présentation

L'élève pourra :

- utiliser un éventail d'expressions et de structures de phrase propres au français et manier les nuances : choix de style, ton, expressions idiomatiques
- exprimer ses pensées et opinions au moyen d'une communication organisée en introduction, développement et conclusion, en regroupant les informations autour de deux ou de plusieurs idées

- corriger certaines de ses communications en s'appuyant sur les conventions langagières explorées en classe et sur des outils de référence tels que les dictionnaires, grammaires, tableaux de conjugaison et logiciels
- présenter au public la version finale de certaines de ses communications orales, écrites et médiatiques

Compréhension : Négociation du sens

L'élève pourra :

- manifester sa compréhension d'un texte écrit ou d'un discours oral en analysant, en synthétisant et en évaluant les informations présentées

Compréhension : Engagement et réaction personnelle

L'élève pourra :

- comparer les traits distinctifs et les mérites de différentes communications, y compris celles d'un même auteur, créateur ou réalisateur
- envisager couramment plusieurs interprétations des communications lues, entendues ou visionnées
- faire preuve d'ouverture d'esprit face aux idées et aux opinions des diverses collectivités culturelles, transmises par les médias et exprimées dans les oeuvres littéraires
- analyser la relation entre les différentes composantes du récit tels que les thèmes, les personnages, le cadre, le temps de la narration, le point de vue de la narration

Langue et culture

L'élève pourra :

- reconnaître certaines façons de s'exprimer qui reflètent la culture de l'émetteur et en discuter

- manifester son appréciation des différents genres d'expression culturelle tels que diverses oeuvres d'auteurs contemporains et classiques de la francophonie canadienne et mondiale, et y réagir

Affirmation de soi

L'élève pourra :

- prendre des risques avec la langue en visant la réussite, tout en réalisant que l'échec est aussi source d'apprentissage

DESCRIPTION GÉNÉRALE

La classe a étudié *Le dormeur du val* d'Arthur Rimbaud, ainsi que d'autres poèmes portant sur la guerre. Réunis en petits groupes, les élèves ont choisi un thème, puis ont trouvé un certain nombre de poèmes s'y rapportant. Chaque membre en a ensuite choisi un dans le but de l'interpréter et de l'incorporer dans une anthologie collective. Les groupes ont présenté leur anthologie devant la classe. L'évaluation a porté sur les éléments suivants :

- les collages illustrant le thème d'un poème choisi, à l'aide des images, des locutions et des mots les plus importants
- la lecture préparée d'un poème, à haute voix
- la réaction face à un poème et l'analyse de ce dernier; le contenu; la présentation écrite et orale

PRÉPARATION DE L'ÉVALUATION

- Afin d'initier les élèves au thème de la guerre et de la paix, l'enseignant leur a présenté le film de l'ONF intitulé *Voisins*. Il a ensuite entamé une discussion sur la manière dont le réalisateur, Norman McLaren, a communiqué son message. Il a expliqué que le but de l'unité était de comprendre et d'explorer les règles et les

stratégies dont les auteurs et les poètes se servent pour exposer leurs thèmes.

- La classe a ensuite abordé le thème de la guerre. L'enseignant a présenté *Le dormeur du val* d'Arthur Rimbaud, et il a expliqué aux élèves qu'ils devaient lire chaque vers en s'imaginant qu'ils entraient eux-mêmes dans la vallée et se rapprochaient peu à peu du soldat. Il leur a recommandé de ne lire qu'un vers à la fois. Les élèves ont tout d'abord discuté du thème, des images et de l'ambiance du poème. Puis, ils ont concentré leur attention sur les règles littéraires telles que :
 - la personnification («chante une rivière», «la montagne fière»)
 - les symboles (les glaïeuls ont la forme d'une épée)
 - le ton (la beauté de la scène pastorale, l'innocence)
 - la prédiction («berce-le chaudement : il a froid»)
 - la surprise («tranquille, il a deux trous rouges au côté droit»)
- L'enseignant a ensuite présenté un autre poème traitant le même thème, soit *La Liberté* de Paul Éluard. Là encore, les élèves ont commencé par en dégager les idées, les images et l'ambiance; puis, ils ont analysé les procédés littéraires qu'avait employés le poète pour développer le thème. L'enseignant a examiné avec eux la terminologie particulière telle que l'objet central, les formes poétiques, les procédés poétiques (métaphores élargies, onomatopées, personnification, comparaison, images verbales, paradoxe, allusions, etc.).
- Les élèves se sont ensuite intéressés au thème de la guerre dans la poésie étrangère et, à l'aide d'anthologies sur supports papier et électronique, ils ont trouvé des

poèmes et des chansons s'y rapportant. Ceux-ci provenaient des oeuvres d'auteurs tels qu'Aragon, Garcia Lorca, Boris Vian, Salvator Allende, Jacques Prévert, Roch Carrier et Jean Lapointe.

- Chaque élève a choisi une chanson ou un poème sur le thème de la guerre et l'a comparé soit avec *Le dormeur du val*, soit avec *La Liberté*, en se servant d'un diagramme de Venn. Il a dégagé les similarités et les différences dans le style, ainsi que les images et les thèmes présentés.
- Les élèves ont pris l'habitude de lire chaque jour, en classe, des poèmes à haute voix. Après chaque lecture, ils se réunissaient en équipes de deux ou en petits groupes pour analyser le thème, les images et le style particuliers au poème et pour discuter de la manière dont il avait été lu. Les groupes ont ensuite partagé leurs analyses; puis, les élèves ont consigné leurs réactions dans leur journal, en faisant appel à leurs connaissances antérieures pour commenter l'analyse et l'interprétation du poème.
- Les élèves ont eu pour tâche de préparer collectivement des collages illustrant des thèmes de poèmes choisis. À cette fin, ils ont sélectionné et combiné diverses images qui représentaient clairement et rigoureusement le thème illustré. Afin d'appuyer leur interprétation, ils ont intégré à leurs images des locutions et des mots clés extraits du poème. Ils en ont conservé des exemples dans leur journal de réactions.
- À la fin de la période consacrée au thème de la guerre, les élèves ont dressé, durant un exercice de remue-méninges (avec l'aide de l'enseignant), une liste des thèmes que l'on retrouve le plus fréquemment en poésie. Ce sont notamment : la nature, l'isolement ou l'aliénation, l'amour,

l'immigration, l'amitié, l'humour, le nationalisme et la religion.

- Réunis en petits groupes, les élèves ont choisi un thème qu'ils désiraient explorer, et ils ont trouvé des poèmes s'y rapportant en vue de créer une anthologie. À la demande de l'enseignant, au moins cinquante pour cent des poèmes devaient provenir d'oeuvres canadiennes. Une fois terminée, l'anthologie devait comporter les éléments suivants :
 - Un groupe de poèmes se rapportant au thème choisi (canadiens à cinquante pour cent, au moins).
 - Une réaction et une analyse collectives portant sur deux des poèmes.
 - Un collage illustrant le thème (semblable à celui que la classe avait préparé sur le thème de la guerre).
 - Des contributions individuelles : chaque élève a choisi un poème traitant ce thème; puis, il a préparé une réaction, une analyse approfondie et un collage s'y rapportant. (Les élèves se sont aussi préparés à lire leur poème devant la classe.)
- Afin de mettre les expériences d'apprentissage en commun, chaque groupe a présenté son thème devant la classe. Durant cette présentation, chacun a lu le poème qu'il avait choisi et exposé son analyse. Pour conclure, le groupe a présenté son collage et répondu aux questions et aux commentaires des autres élèves. Après chaque présentation, les élèves qui composaient l'auditoire ont rédigé de brefs commentaires dans leur journal de réactions.

DÉFINITION DES CRITÈRES***Collage illustrant le thème***

Déterminer dans quelle mesure le collage :

- porte essentiellement sur un thème ou une question dominante
- comprend une sélection et une combinaison d'images qui produisent une impression ou reflètent une interprétation fidèle aux détails contenus dans le poème
- comporte, à l'appui de l'interprétation donnée, des locutions et (ou) des mots essentiels extraits du poème
- reflète une conscience de certains aspects subtils des images, des idées et des symboles contenus dans le poème

Lecture préparée d'un poème (à haute voix)

Déterminer dans quelle mesure la lecture comporte :

- une expression et une intonation indiquant que l'élève comprend le poème
- une bonne prononciation; le débit, le ton et le volume qui conviennent
- une présentation impeccable qui reflète l'assurance, ainsi que le niveau de connaissances et de préparation de l'élève
- une attention apportée au langage corporel et aux effets spéciaux, qui révèle une interprétation approfondie
- une conscience de ce qui captive l'auditoire et de la manière de produire un effet

Réaction et analyse***Contenu***

- Réaction : Sérieuse et personnalisée, intégrant des rapports avec ses expériences personnelles et d'autres oeuvres littéraires.
- Interprétation : Exhaustive, logique et étayée d'exemples pertinents et précis extraits du poème; révèle une compréhension d'éléments subtils tels que les valeurs et les thèmes sous-jacents au poème.

- Analyse des techniques littéraires : Approfondie, exacte et détaillée; reconnaît et interprète les principaux procédés et techniques littéraires employés; indique logiquement de quelle manière ceux-ci contribuent à l'effet créé par le poème.

Présentation écrite

- Clarté : Rédigée avec clarté, conformément aux règles de la rédaction descriptive; présente l'information et la chronologie des faits dans un ordre clair (p. ex. usage efficace de mots charnières et de la concordance des temps).
- Vocabulaire et structure de phrases : Le vocabulaire est varié, juste et précis; usage efficace de structures complexes.

Présentation orale

- Clarté : S'exprime clairement et facilement, en employant la prononciation correcte.
- Vocabulaire et syntaxe : Emploie un vocabulaire précis et varié; se sert d'expressions idiomatiques et d'images; maîtrise bien la syntaxe (ordre des mots, structures de phrases, accords, etc.).

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ÉLÈVE***Collage illustrant le thème***

L'enseignant a utilisé l'échelle d'appréciation qui suit pour évaluer, à l'aide de cotes (lettres) les collages portant sur le thème. Les élèves en avaient des copies auxquelles ils pouvaient se référer pendant qu'ils préparaient et amélioreraient leur collage.

Échelle d'appréciation : collage illustrant le thème	
Critères	<ul style="list-style-type: none"> • porte essentiellement sur un thème ou une question dominante • le choix et l'agencement des images produisent une impression ou reflètent une interprétation qui est conforme aux détails contenus dans le poème • les locutions et les mots clés extraits du poème étayent l'interprétation découlant des images • manifeste une conscience de certains aspects subtils des images, des idées et des symboles contenus dans le poème
A	Répond pleinement à tous les critères. Dépasse les exigences requises et fournit une interprétation puissante du thème, qui incite à la réflexion.
B	Satisfait à tous les critères avec compétence. Répond aux exigences requises, puisqu'il fournit une interprétation logique et intéressante du thème, reflétant une compréhension qui dépasse le sens littéral.
C+	Satisfait avec compétence à la plupart des critères. Tient compte des exigences requises et fournit une interprétation claire et significative du thème. Ne s'en tient, généralement, qu'au sens littéral et manifeste des mots. Peut comporter des fautes mineures.
C	Tient compte de la plupart des critères et des exigences requises. Les mots et les images ont un lien clair avec le poème, et ils reflètent une tentative de produire une impression globale. L'interprétation peut faire ressortir un aspect secondaire ou littéral du poème. Peut comporter des défauts mineurs.
C-	Respecte plusieurs critères, mais de façon accessoire. Tient compte de la plupart des exigences requises, mais ne produit pas d'impression globale claire. Les détails ont trait au poème, mais le choix et l'agencement des images ne semblent pas concorder. Peut comporter un ou deux défauts majeurs, ou plusieurs défauts mineurs.
I	Ne satisfait pas à la plupart des critères.

Interprétation orale d'un poème

L'enseignant a évalué, à l'aide de l'échelle d'appréciation ci-contre, la manière dont les élèves ont interprété oralement leur poème. Ces derniers en avaient des copies et ils ont pu s'y référer pendant qu'ils répétaient.

Échelle d'appréciation : interprétation orale d'un poème

A	<ul style="list-style-type: none"> • expression, intonation, prononciation; le débit, le ton et le volume sont clairs et justes, et ils permettent une interprétation efficace du poème • la présentation captivante et impeccable reflète une grande assurance et un niveau de connaissances et de préparation élevé • l'attention minutieuse accordée au langage corporel et aux effets spéciaux révèle une interprétation innovatrice et rigoureuse • se montre extrêmement conscient de la manière dont il peut capter l'intérêt de l'auditoire et produire un effet
B	<ul style="list-style-type: none"> • l'intonation, la prononciation, le débit, le ton et le volume sont clairs, justes, et ils permettent une interprétation efficace du poème • la présentation intéressante et facile reflète une confiance en soi et un niveau de connaissances et de préparation adéquat • l'expression, le langage corporel et les effets spéciaux révèlent une interprétation rigoureuse • se montre conscient de la manière dont il peut capter l'intérêt de l'auditoire, et emploie des stratégies efficaces à cette fin
C+	<ul style="list-style-type: none"> • l'intonation, la prononciation, le débit, le ton et le volume sont habituellement clairs et justes; peut comporter quelques défauts mineurs • la présentation se déroule généralement bien; elle reflète une bonne connaissance du poème et une préparation soignée • l'expression, le langage corporel et les effets spéciaux révèlent une bonne interprétation; celle-ci peut porter sur le sens littéral • tente de capter l'intérêt de l'auditoire
C	<ul style="list-style-type: none"> • la prononciation, le débit, le ton et le volume sont habituellement clairs et justes; peut comporter quelques défauts mineurs • la présentation inégale reflète un certain manque d'assurance, de connaissances et de préparation • l'expression et l'intonation sont relativement monotones; le langage corporel n'ajoute rien à l'interprétation, ni à l'effet visé • a peu conscience de la manière dont il peut capter l'intérêt de l'auditoire et produire un effet
C-	<ul style="list-style-type: none"> • peu clair par moments; la prononciation, le débit, le ton et le volume ne sont pas toujours justes • les hésitations et le manque d'assurance peuvent refléter une préparation insuffisante • l'expression, l'intonation et le langage corporel sont limités et peuvent ne pas convenir à certains moments • ne semble pas conscient de la manière dont il peut capter l'intérêt de l'auditoire et produire un effet
I	<ul style="list-style-type: none"> • interprétation et présentation inachevées ou insatisfaisantes

Réaction et analyse

L'enseignant a utilisé l'échelle d'appréciation ci-dessous pour évaluer la réaction et l'analyse que les élèves ont préparées et présentées relativement à leur poème. Les élèves avaient une copie de cette échelle et ils ont pu s'y référer pour exécuter et parfaire leur travail.

Critères	Cote
<p>Contenu :</p> <p><i>Réaction</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • sérieuse et personnalisée, intégrant des rapports avec ses expériences personnelles et d'autres oeuvres littéraires 	
<p><i>Interprétation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • exhaustive, logique et étayée d'exemples pertinents et précis extraits du poème; révèle une compréhension d'éléments subtils tels que les valeurs et les thèmes sous-jacents au poème 	
<p><i>Analyse des techniques littéraires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • approfondie, exacte et détaillée; reconnaît et interprète les principaux procédés et techniques littéraires employés; indique logiquement de quelle manière ceux-ci contribuent à l'effet que crée le poème 	
<p>Présentation écrite :</p> <p><i>Clarté</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • rédigée avec clarté, conformément aux règles de la rédaction descriptive; présente l'information et la chronologie des faits dans un ordre clair (usage efficace de mots charnières et de la concordance des temps) 	
<p><i>Vocabulaire et structure de phrases</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • le vocabulaire est varié, juste et précis; usage efficace de structures complexes 	
<p>Présentation orale :</p> <p><i>Prestation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • s'exprime clairement et facilement, en employant la prononciation correcte 	
<p><i>Vocabulaire et syntaxe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • emploie un vocabulaire précis et varié; se sert d'expressions idiomatiques et d'images; maîtrise bien la syntaxe (ordre des mots, structures de phrases, accords, etc.) 	

Légende : A = exceptionnel; dépasse les attentes
 B = très bon
 C⁺ = bon
 C = satisfaisant
 C⁻ = faible
 I = non satisfaisant; inachevé; non adéquat



ANNEXE E

Remerciements

De nombreuses personnes ont contribué à l'élaboration du présent document. Le projet a été coordonné par Thora Bajard du Bureau des programmes de langue française, Direction des programmes spéciaux, en collaboration avec le personnel du Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à la production de cet ERI.

COMITÉ DE RÉDACTION DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Philippe Brûlot	District scolaire n° 59 (Peace River South)
Étienne Champagne	District scolaire n° 43 (Coquitlam)
Diane Dagenais	Université Simon Fraser
Paule Desgroseilliers	District scolaire n° 44 (North Vancouver)
Norma Evans	Université Simon Fraser
Cynthia Lewis	District scolaire n° 36 (Surrey)
Anne Louise McFarland	District scolaire n° 63 (Saanich)
Margaret O'Brien	Canadian Parents for French
Debbie Sturgeon	District scolaire n° 38 (Richmond)
Paulette Tattersall	District scolaire n° 37 (Delta)

COMITÉ DE RÉDACTION DES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

Sylvie Beillard	District scolaire n° 24 (Kamloops)
Mimi Chung	District scolaire n° 35 (Langley)
Josette Desquins	Université Simon Fraser
Jeannine D'Amours	District scolaire n° 39 (Vancouver)
Madeleine Dumais	District scolaire n° 41 (Burnaby)
Norma Evans	Université Simon Fraser
Sylvie Lanmark-Kaye	District scolaire n° 37 (Delta)
Johanne Morency-Connor	District scolaire n° 36 (Surrey)
Suzanne Simard	District scolaire n° 24 (Kamloops)

COMITÉ DE RÉVISION DE L'ERI

Suzanne Arkell	District scolaire n° 42 (Maple Ridge)
Jill Arseneau	District scolaire n° 34 (Abbotsford)
Luba Banuke	District scolaire n° 41 (Burnaby)
Suzanne Bilodeau	District scolaire n° 43 (Coquitlam)
Monique Boutot	District scolaire n° 75 (Mission)
Ginette Brisson	District scolaire n° 75 (Mission)
Carole Dagenais	District scolaire n° 42 (Maple Ridge)
Diane Dagenais	Université Simon Fraser
Lionel Daneault	District scolaire n° 43 (Coquitlam)
Josette Desquins	Université Simon Fraser
Norma Evans	Université Simon Fraser
Cynthia Lewis	District scolaire n° 36 (Surrey)
Alicia Logie	District scolaire n° 36 (Surrey)
Jean Mark	District scolaire n° 35 (Langley)
Carole Massé	District scolaire n° 36 (Surrey)
Ghislain Michaud	District scolaire n° 75 (Mission)
Debbie Roberts	District scolaire n° 34 (Abbotsford)
Debbie Sturgeon	District scolaire n° 38 (Richmond)
Paulette Tattersall	District scolaire n° 37 (Delta)
Heather Walterson	District scolaire n° 42 (Maple Ridge)